





Digitized by the Internet Archive
in 2013

<http://archive.org/details/miroirs00bene>

CATALOGUE GÉNÉRAL
DES
ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES
DU MUSÉE DU CAIRE
—
MIROIRS

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE

N^{OS} 44001 - 44102

MIROIRS

PAR M. GEORGES BÉNÉDITE



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1907

INTRODUCTION.

Les miroirs égyptiens nous sont connus par de nombreux exemplaires dispersés dans la plupart des collections d'antiquités égyptiennes et par des représentations multiples. Ces deux ordres de témoignages nous le montrent composé d'un disque réfléchissant et d'un manche dont la forme et la matière sont variables. L'assemblage en est pratiqué au moyen d'une tige qui fait le plus ordinairement partie intégrante du disque et vient s'engager dans un canal percé au sommet du manche.

On ne connaît pas, pour la période pharaonique — la seule dont nous ayons, à une ou deux exceptions près, à nous occuper ici — d'autres matières réfléchissantes mises en œuvre que les métaux.

MIROIRS EN VERRE ÉTAMÉ. — Les miroirs en verre étamé n'apparaissent pas avant l'époque chrétienne, sans toutefois qu'on puisse affirmer qu'ils soient dus à une influence étrangère⁽¹⁾. Ils rentrent, au contraire, dans la donnée des procédés tels que la dorure, l'argenture, les alliages métalliques, les fausses pierres et les fausses perles que le papyrus X de Leyde et les plus anciens écrits alchimiques mettent au compte des orfèvres, fondeurs et verriers égyptiens si habiles à imaginer et à fabriquer des substituts aux matières naturelles et les premiers créateurs de ce que nous appelons aujourd'hui les procédés d'*imitation*. Toujours est-il qu'on n'en connaît pas encore qui soient antérieurs à l'époque chrétienne.

MÉTAUX EMPLOYÉS POUR LES MIROIRS. — Les métaux employés sont le cuivre, le bronze, l'argent et les alliages de bronze et d'argent. L'or massif et l'électrum ont pu être pareillement employés, surtout pour les miroirs votifs déposés dans les temples; mais aucun disque d'une matière aussi précieuse, la raison en est facile à comprendre, n'est encore parvenu jusqu'à nous. A la vérité, l'or, l'électrum et l'argent étaient à ce point les métaux fondamentaux que, à leur défaut, on avait eu recours à la dorure et à l'argenture du bronze, lequel ainsi déguisé

⁽¹⁾ L'opinion de Pline (*H. N.*, XXXVI, 66), attribuant cette invention aux Sidoniens, dérive vraisemblablement de la même source que la légende de l'invention du verre par les mêmes Sidoniens.

jouait le rôle de substitut, de simulacre de l'or, de l'électrum et de l'argent. Existait-il des miroirs en fer ou en alliages de fer? La question en dépend du degré de perfectionnement qu'avait pu atteindre en Égypte la métallurgie du fer. Est-il besoin de rappeler que, à cet égard, nous sommes très mal renseignés. Les objets en fer parvenus jusqu'à nous sont des ustensiles ou parties d'ustensiles d'un travail grossier et nullement comparable au travail du bronze et nous avons toutes raisons de croire que l'industrie des miroirs fut et resta étroitement liée aux progrès de la métallurgie. Il ne semble pas, en effet, que le besoin de mirer son image en la tournant vers une surface réfléchissante constitue chez l'homme une curiosité innée. Pendant longtemps il n'en a eu connaissance, comme l'exprime la poétique fable de Narcisse, qu'en se penchant sur le bord d'un cours d'eau et l'eau seule put lui sembler douée de cette merveilleuse propriété, qu'elle conservait d'ailleurs dans des vases de faible contenance. Entre cette période tout à fait primitive et celle des miroirs de cuivre (les plus anciens miroirs métalliques), il faut nécessairement supposer une époque où l'homme découvrit la propriété réfléchissante des corps polis et mit peut-être à profit dans ce but certaines pierres dures telles que l'obsidienne⁽¹⁾; mais de toute cette époque et de ces primitifs procédés il ne reste nulle trace et nous sommes obligés de convenir que le miroir n'existe pas, archéologiquement parlant, avant l'âge des métaux.

MATIÈRES EMPLOYÉES POUR LES MANCHES. — Pour le manche, le choix de la matière était encore moins limité. On en connaît en bois d'essences diverses, en os, en ivoire, en pierre⁽²⁾, en bronze et même d'une composition plus complexe tels que ceux qui sont décorés d'orfèvrerie et de mosaïque.

NOMS ÉGYPTIENS DU MIROIR. — Les anciens Égyptiens donnaient au miroir les noms de    « la chose où est vue la face », de   « la chose qui ouvre ou révèle la face », de  ⁽³⁾ « le disque ». Les légendes des sarcophages du Moyen Empire et les textes religieux d'époque gréco-romaine font aussi mention d'un vocable  ,   ⁽⁴⁾ dont le sens se rattache peut-être à l'une des valeurs

⁽¹⁾ Pline (*H. N.*, XXXVI, 67), parlant de cette pierre, *quem in Ethiopia invenit Obsidius*, ajoute : *Nigerrimi coloris, aliquando et translucidi, crassiore visu, atque in speculis parietum pro imagine umbras reddente*. Mais Pline ne nous dit pas si le procédé fut emprunté aussi aux Éthiopiens.

⁽²⁾ Communication de M. J. Garstang, qui a trouvé à Abydos, en 1906, un miroir à manche en pierre noire (pas autrement spécifié).

⁽³⁾ BRUGSCH, *Dict. suppl.*, p. 156.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, p. 247.

du mot , très voisine du mot , *aperire*, *apertum esse*, et qu'exprime le copte $\text{OY}\omega\text{N}\text{2}$, $\text{OY}\lambda\text{H}\text{2}$, *apparere*, *patefacere*⁽¹⁾.

LES DISQUES CONSIDÉRÉS DANS LEUR CONTOUR. TROIS CLASSES DE DISQUES. — Les disques ne se ramènent pas à un type unique. Si on les envisage sous leur principal aspect, c'est-à-dire leur contour, on peut les faire rentrer dans trois classes : les *circulaires*, les *solaires* et les *cordiformes*.

Miroirs circulaires. — Les miroirs circulaires constituent — et cela peut paraître singulier au premier abord — l'espèce la plus rare, dans les musées tout au moins. Birch allait même jusqu'à prétendre qu'il fallait descendre pour en trouver aussi bas que l'époque romaine⁽²⁾. Le vrai est qu'ils se présentent très rarement sous la forme d'un cercle parfait; mais ils s'en rapprochent si sensiblement que le nom de cercle est celui qui les définit le moins inexactement (pl. I, n° 44004). Comme la confection des disques fondus ou découpés comportait de toute manière un travail de retouche, la pureté géométrique du contour pouvait très bien s'en ressentir.

Miroirs solaires. — Le modèle le plus ordinaire, on peut même dire de prédilection, du miroir égyptien est le solaire. Par là il faut entendre cette disposition oblongue qui n'est ni circulaire ni elliptique⁽³⁾, mais qu'il n'est pas nécessaire d'être grand observateur, pour reconnaître comme l'aspect sous lequel se présente le soleil au-dessus de la ligne de l'horizon, soit qu'il y rentre, soit qu'il en sorte. Les Égyptiens y avaient à ce point retrouvé la forme propre du disque solaire, , que tous les dieux solaires depuis Râ et ses dérivés jusqu'aux divinités que les théologiens solarisèrent pour les faire entrer dans le cadre de l'ennéade thébaine, le portent comme coiffure ou comme principal accessoire de leur coiffure. Le bien-fondé de cette remarque échappera, est-il besoin de le faire remarquer, à ceux qui en chercheront la vérification sur les reproductions habituelles des monuments égyptiens. Là, d'une manière presque invariable, le dessinateur moderne a substitué une circonférence exécutée au compas à cette figure courbe caractérisée par l'aplatissement des pôles, qui est proprement le disque

(1) C'est l'opinion de BRUGSCH, *Dict. suppl.*, p. 247. V. Loret voit dans le signe  la forme primitive du miroir, avant l'emploi des métaux. *Sphinx*, t. V, p. 138-146.

(2) Dans WILKINSON, *Manners and Customs*, éd. 1878, t. II, p. 350.

(3) Pour ne citer que les plus caractérisés, nos 44015 (pl. II), 44081 (pl. III), 44018 (pl. IV), 44020 (pl. V), 44024 (pl. VII), 44028 (pl. VIII), 44035 (pl. IX), 44038 (pl. X), 44046 (pl. XI), 44048 et 44049 (pl. XV), 44082 et 44084 (pl. XXI) et 44083 (pl. XXII).

solaire selon la conception égyptienne. Quant à la raison qui paraît avoir déterminé les anciens Égyptiens à en faire choix, il n'y a aucune présomption à dire qu'elle n'est pas de celles qui nous échappent. On saisit facilement le rapport que l'esprit peut établir entre le soleil, source de lumière, foyer d'irradiations, et le miroir dont le pouvoir réfléchissant est doué des mêmes propriétés.

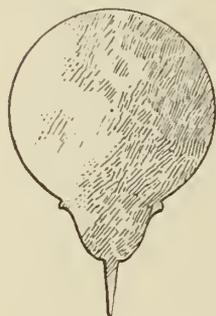


Fig. A.

Il était donc assez naturel que le miroir passât aux yeux des Égyptiens pour le plus exact des symboles solaires, en ce sens que non seulement il émettait des rayons aussi ardents que ceux du dieu Râ, mais qu'il avait le pouvoir mystérieux de reproduire toutes les formes de la vie soumises à son action réfléchissante, ce qui pouvait et devait très vraisemblablement passer pour un caractère divin. Le miroir, microcosme du soleil, était un jeu d'esprit tout indi-

qué, en laissant même de côté les raisons mystiques qui sont inséparables de tout ce qui est symbole en Égypte. Nous en trouverons la confirmation quand nous aurons à nous occuper de la couleur consacrée du disque (p. x), de sa dorure (p. xi) et des principales formes adoptées pour le manche (p. xvi-xxiv). Une association d'idées toute naturelle avait également amené l'identification du miroir avec le disque lunaire et les conséquences qu'on en tira se développèrent parallèlement aux précédentes ou même se fondirent avec elles.

Miroirs cordiformes. — La troisième classe, je dois le reconnaître, est la plus imparfaitement définie, car elle comprend divers types qui n'ont qu'un trait de commun, à savoir l'amincissement progressif du bord inférieur, qui s'abaisse et parfois s'étrangle vers la tige. Ils se subdivisent eux-mêmes en deux groupes : les larges et les longs. Si l'on considère les premiers, on voit qu'ils sont susceptibles d'une certaine variété. Nous connaissons le disque à bord supérieur surélevé (pl. IV, n° 44036), le disque à bord supérieur surbaissé (pl. IV, n° 44017), le disque à bord inférieur étranglé, plus rare (fig. A)⁽¹⁾.

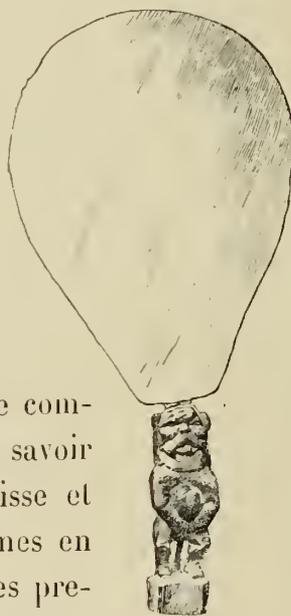


Fig. B.

Les types longs sont, bien entendu, susceptibles des mêmes dispositions; mais un caractère leur est commun : le profil en *raquette*. Ils sont assez rares et

⁽¹⁾ Musée de Turin, n° 6429. L'étranglement affecte ici la forme d'un profil campaniforme.

je n'ai d'autres exemples à citer que le miroir n° 91 du British Museum monté sur un manche en forme de Bès (fig. B) et les représentations graphiques tirées du sarcophage n° 1958 du Musée de Bologne (fig. C et D) et de plusieurs sarcophages du Musée du Caire⁽¹⁾.



Fig. C.

Quelle tendance a pu se manifester dans cette famille de disques si différente des autres? Peut-être l'intention d'appropriier dans une certaine mesure la forme du miroir à celle du visage, mais peut-être aussi rien de plus que la pure fantaisie qui ne perdait pas ses droits ainsi que le prouve le miroir n° 44051 imitant de la manière la plus naturaliste la feuille d'une nymphéacée. Il



Fig. D.

est évident qu'en pareille matière le goût individuel de l'artisan pour telle ou telle courbe, la tendance ordinaire de son tour de main ou au contraire la recherche de la singularité prévalaient sur toute autre considération. Autre hypothèse : nous avons peut-être là la survivance de l'une des formes primitives du miroir.

DISQUES CONSIDÉRÉS SOUS LE RAPPORT DE L'OPTIQUE. — Si maintenant nous considérons les disques sous le rapport optique, nous constatons qu'ils sont de trois espèces : les *plans*, les *convexes* et les *concaves*.

Miroirs plans. — Les disques plats sont parfois minces jusqu'à la flexibilité, mais le plus ordinairement rigides; les épais sont les moins nombreux. Sur soixante-douze miroirs entiers ou fragmentaires composant la collection du Musée du Caire, on en compte trente-cinq plats, c'est-à-dire plans, sinon d'une manière rigoureusement mathématique, du moins sensible à l'œil et au toucher. La plupart mesurent un, un et demi, deux millimètres d'épaisseur. Les disques de 3 millimètres sont un peu moins nombreux : on en compte cinq. Deux seulement vont jusqu'à 5 millimètres (n°s 44048 et 44057) et deux jusqu'à 6 (n°s 44004 et 44073).

Miroirs convexes. — Ces miroirs n'avaient d'autre prétention que de rendre normalement l'image, c'est-à-dire de reproduire les dimensions réelles des corps, comme nos miroirs ordinaires. Les Égyptiens ne s'en tinrent pas là. Ayant constaté la propriété qu'ont les surfaces convexes, quand elles sont douées du pouvoir réfléchissant, de réduire l'image non dans une mesure constante, mais variable et progressive, tirèrent parti de cette découverte pour construire des miroirs convexes; mais ils s'avisèrent aussi que la forme lenticulaire, tout en réduisant

⁽¹⁾ P. LACAU, *Catal. gén. Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, pl. XXXVII, n°s 133, 139 et 144.

l'image, produisait des anamorphoses et ils s'ingénierent à les corriger. Le procédé qu'ils employèrent ne pouvait guère sortir, nous l'admettons *a priori*, de l'empirisme qui caractérise les créations de leur génie, il n'en atteste pas moins leur ingéniosité.

On serait tenté de supposer qu'ils attaquèrent principalement le centre de la surface lenticulaire par une retouche à la meule ou de façon analogue : ils firent autrement. Ayant remarqué que certaines différences d'épaisseur ménagées symétriquement dans le corps du miroir rétablissaient non les dimensions réelles, mais les proportions de l'image en atténuant la réductibilité des derniers plans, ils appliquèrent ce principe avec plus ou moins de bonheur et, dans ces conditions, la valeur du résultat dépendit toujours de l'habileté du tour de main. Un disque réussi servait, par le surmoulage, de matrice à toute une série, et il ne tenait qu'à l'ouvrier de ne pas compromettre le fragile équilibre de ce résultat dans les retouches multiples que comportait nécessairement la galette de métal après la fusion.

En attendant qu'un spécialiste, attiré par l'intérêt de la question, nous donne la formule mathématique du procédé, je vais exposer ici très brièvement les observations que j'ai faites en maniant les miroirs du Caire et du Louvre. Je prendrai comme exemple un disque appartenant à ce dernier musée. Si l'on observe par la tranche les miroirs convexes, on remarque que, indépendamment du centre qui présente un renflement bien caractérisé, le pourtour n'a pas sur toute son étendue une épaisseur uniforme, qu'il est généralement plus fort aux deux pôles, comme si la protubérance du centre se prolongeait en s'atténuant bien entendu suivant l'axe vertical. Ce détail est rendu d'autant plus sensible que c'est précisément *dans le voisinage immédiat de cette plus forte épaisseur, que se manifeste la moindre épaisseur*. Considérons donc le miroir n° 2164 du Louvre (fig. E et F). Ici le renflement du centre mesure 7 millimètres ; il se réduit progressivement jusqu'à 4 millimètres trois quarts, presque 5, mesurée aux deux pôles, c'est-à-dire tout en haut et tout en bas du disque ; mais, si l'on part du haut, cette épaisseur tombe, en parcourant le pourtour, à 3 millimètres, pour se relever légèrement d'un demi-millimètre (3 millimètres et demi), puis se fixe à quatre et ne s'accroît légèrement (4 millimètres et quart) qu'en se rapprochant de la tige. Une légère dyssymétrie provenant, sans invraisemblance, des retouches consécutives à la fonte, s'observe sur l'autre côté. Le miroir ayant conservé son pouvoir réfléchissant, on peut s'assurer que le résultat obtenu est satisfaisant ; car on aperçoit son visage sensiblement réduit avec un minimum de déformation qui choquait les Égyptiens beaucoup moins que nous.

Au reste, pour porter un jugement définitif sur la valeur réelle de ces résultats, il faudrait restituer leur teinture d'or ou d'argent et leur poli à un nombre suffisant de miroirs convexes; or, nous sommes loin de compte avec la collection du Caire dont le seul exemplaire ayant conservé nettement son pouvoir réflé-

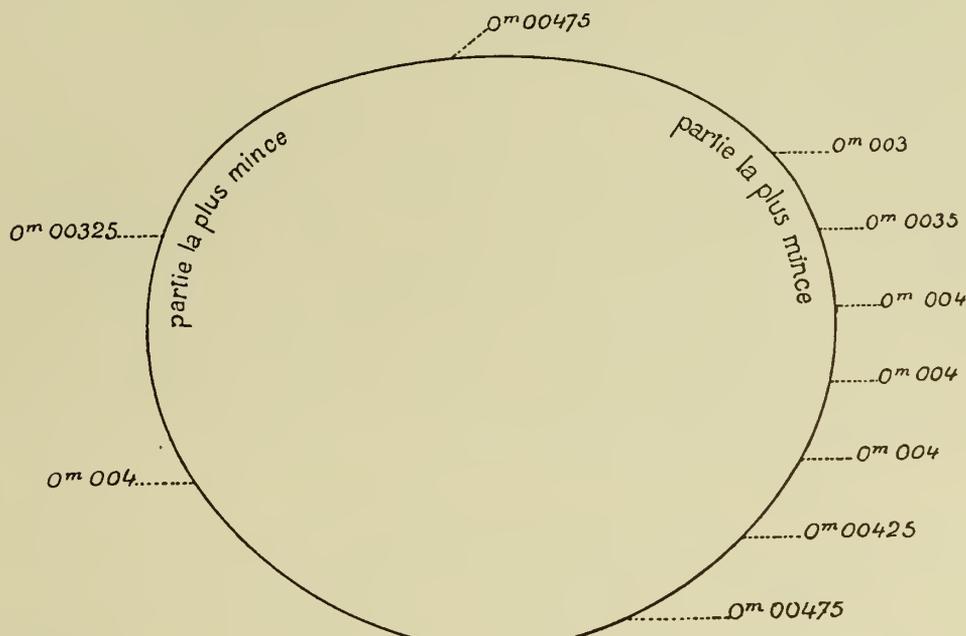


Fig. E.

chissant, est non pas convexe, mais plan (n° 44048). Des miroirs ternis et oxydés comme le sont presque tous ceux que l'antiquité nous a transmis constituent une documentation trop imparfaite pour que nous nous attardions sur cette partie pourtant si importante de notre sujet. Il me reste à ajouter qu'il

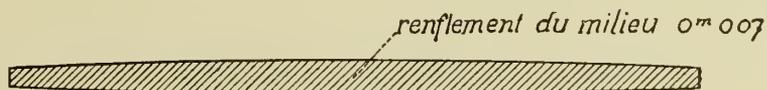


Fig. F.

existe des miroirs où l'épaisseur la plus forte s'observe, à l'inverse de l'exemple du Louvre, sur les côtés, et la plus faible à la partie supérieure du disque. Tel est, par exemple, le n° 19508.

Miroirs concaves. — Les miroirs concaves répondent à un besoin opposé : ils agrandissent et exagèrent l'image. Mais leur action grossissante peut remplir son rôle dans la toilette. Nous voyons par la collection du Caire que les Égyptiens les ont connus. Trois de ses miroirs rentrent dans cette catégorie, le n° 44072,

concave des deux faces, les n^{os} 44066 et 44078, concaves d'un côté et convexes de l'autre. Il faut dire pourtant que dans tous les trois, la dépression est extrêmement faible et ne dépasse pas un millimètre au centre; on pourrait même la

considérer comme accidentelle⁽¹⁾. Il n'en est pas de même d'une série toute différente, dont un exemplaire est au Musée de Turin et plusieurs autres au Musée du Louvre. Ici le disque (fig. G.) est intentionnellement plus déprimé dans le centre que sur les bords et la cavité ainsi formée se traduit sur le revers par une convexité qui achève de donner à l'objet l'aspect d'une cupule. C'est d'ailleurs sous ce nom ou son analogue que Devéria, trompé par la forme, a enregistré les exemplaires du Louvre, sans prendre garde qu'ils ne différaient en rien d'un dernier spécimen, encore pourvu de son manche en bois, dans lequel s'enfonce la longue tige métallique et qu'il

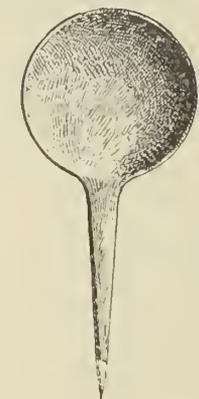


Fig. G.

n'a pas hésité à qualifier de miroir (fig. H).

Miroirs combinés. — Dans ce qui précède, nous avons raisonné comme si les miroirs étaient à double face, ce qui est le cas pour la généralité. En dehors des miroirs d'une certaine catégorie qui portent des représentations sur une des deux faces ainsi transformée en revers, les disques étaient polis et réfléchissants sur leurs deux faces. Cependant comme la remarque vient d'en être faite, il pouvait arriver que toutes deux ne fussent pas, au point de vue optique, construites de la même manière. Le n^o 44075 est plus renflé sur l'une que sur l'autre; le n^o 44079, qui est un miroir gravé, est plan du côté face et convexe du côté revers; les n^{os} 44066 et 44078 ont une face concave et l'autre convexe, mais d'une manière moins prononcée que dans les miroirs de Turin et du Louvre. Ces observations gagneraient à être continuées sur les disques des autres collections.



Fig. H.

TIGE DU DISQUE. — La tige qui fait presque toujours partie intégrante du disque est une languette de 2 à 4 centimètres de long. Le moins qu'elle puisse avoir est 15 ou 16 millimètres, sa force résidant principalement

⁽¹⁾ C'est, en effet, ce que nous révèle un passage de Plinie (*H. N.*, XXXIII, 45) où il est question de miroirs qu'un fréquent polissage a rendu concaves.

dans sa largeur (près de 2 centimètres à sa naissance) et son épaisseur qui est ordinairement égale à la plus grande épaisseur du disque. Quand elle dépasse 5 à 6 centimètres de long, elle change de forme et s'amincit en soie de couteau (n° 44036). Les trous de cheville ne s'observent en général que sur les tiges les plus courtes : encore est-il qu'aucun des disques séparés de leur manche, dans la collection du Caire, ne présente cette particularité.

MÉTAUX DES DISQUES : *Cuivre*. — Une des questions les plus essentielles qui se posent au sujet des miroirs est celle des métaux dont ils sont formés. C'est malheureusement une de celles sur lesquelles les archéologues sont encore le plus mal renseignés. Il n'en a, jusqu'à présent, été faite aucune analyse méthodique. Il ne suffisait pas, en effet, d'envoyer occasionnellement dans le laboratoire d'un chimiste, comme cela a toujours eu lieu, un échantillon isolé ! Ce qui aurait dû être soumis à son examen, c'est une série suivie d'échantillons des divers alliages accompagnée autant que possible de dates et de certificats d'origine. Cette expérience est donc encore à faire. Les fouilles entreprises ces dernières années sur les emplacements archaïques de la Moyenne-Égypte et de la région abydnienne ont produit un certain nombre de disques de miroirs qu'on nous atteste être non en bronze, mais en cuivre pur. Tels sont les disques n°s 44054, 44061, 44064 et 44068⁽¹⁾, provenant des fouilles de Garstang à Mahasnèh. Petrie et Mace reproduisent pl. XXXI de leur *Diospolis Parva*, quatre disques trouvés dans un groupe de tombes de la région et qui sont donnés comme étant également en cuivre. On en peut dire autant des disques n°s 5 et 6 de la planche XXII de l'*Abydos* de Fl. Petrie (t. II)⁽²⁾. Tous ces disques rentrent dans la première classe, c'est-à-dire celle des miroirs circulaires : ils sont plans ou très faiblement convexes. Ce qui caractérise cette série, c'est qu'elle ne présente aucune trace de dorure. Disons, en passant, que le fait de miroirs non dorés

⁽¹⁾ Mentionné en bronze, par erreur.

⁽²⁾ Un miroir attribué à la XI^e dynastie et envoyé par M. de Morgan à Berthelot, a fourni à l'analyse les résultats suivants (BERTHELOT, *Étude sur les métaux*, etc., dans *Fouilles à Dahchour*, p. 139) :

« 4° Miroir d'Ament, XI^e dynastie.

« Ce miroir est constitué par du cuivre presque pur, exempt d'étain, de plomb, de zinc, mais contenant des traces d'arsenic.

« L'absence de l'étain dans ce miroir mérite d'être notée ; car aux époques postérieures les miroirs ont été généralement fabriqués en bronze ou en argent, ces métaux étant susceptibles d'un plus beau poli et se conservant mieux que le cuivre au contact de l'air. » Cette étude a été réimprimée par Berthelot dans sa publication *Archéologie et Histoire des Sciences*, Paris, 1906.

et ayant la couleur rougeâtre du cuivre natif est prouvé, au surplus, par quelques représentations anciennes⁽¹⁾.

Bronze. — Les disques en bronze sont évidemment les plus nombreux, mais ici que de distinctions à faire. 1° La proportion de cuivre et d'étain devait sensiblement varier si l'on tient compte des diverses nuances de la patine qui passent du marron sombre à toute une gamme de tons clairs; 2° de l'oxydation qui n'est pas du même vert uniforme d'un miroir à l'autre et qui tourne tantôt au noir, tantôt au vert cendré; 3° de la sonorité qui varie d'un disque à l'autre pour des raisons qui ne sont pas seulement de poids et de volume⁽²⁾. Rien de plus suggestif à cet égard que la lecture des recettes du papyrus X de Leyde. Bien qu'aucune ne se rapporte, à proprement parler, aux miroirs, le catalogue des alliages que le fondeur égyptien avait su combiner nous montre par la comparaison avec les recettes de l'industrie moderne, qu'il n'avait plus grand chose à apprendre⁽³⁾. Une des teintes les plus habituellement recherchées et dont les miroirs du Nouvel Empire nous ont conservé d'excellents spécimens, est cette couleur jaune sombre, un peu rougeâtre, qui est aussi celle des miroirs chinois. Une analyse comparée de ces deux types élaborés sans aucune influence de l'un sur l'autre serait des plus instructives.

Métal rose. — J'appelle aussi l'attention sur l'alliage auquel j'ai donné, faute d'en connaître la composition, le nom de *métal rose*. Il semble bien que l'argent joue un rôle dans cet alliage de nuance pâle comme certains laitons, mais avec je ne sais quoi de précieux dans la nuance qui les rapproche de l'électrum. On sait par les documents magiques auxquels j'ai fait allusion que la contrefaçon de l'*asémos* ou électrum fut précisément une des préoccupations les plus obsédantes

⁽¹⁾ « Il disco e colorato di rosso, modo usato, come altra volta dissi, per indicare il rame. » ROSELLINI, *Monum. civil.*, t. II, p. 428, et pl. LXXXI, n° 29. Voir aussi LEPsius, *Les Métaux dans les inscriptions égyptiennes* (trad. Berend), pl. II, n° 20.

⁽²⁾ Voici quelques analyses de bronze à miroir :

1° Lettre de Vauquelin à Passalacqua, dans le *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte*, par M. Joseph Passalacqua, de Trieste, Paris, 1826, p. 238 : « Le miroir n° 659 est composé sur 100 parties : 1° de cuivre, 85; 2° d'étain, 14; 3° de fer, environ 1. » Le miroir n° 660 est, de même, composé de cuivre, d'étain et d'un peu de fer.

2° Miroir « datant du xvii^e ou du xviii^e siècle avant notre ère », c'est-à-dire du Nouvel Empire, analysé par Berthelot en 1867 sur la demande de Mariette : 9 parties d'étain et 91 de cuivre. BERTHELOT, *Alchimistes grecs*, t. I, p. 220-221 et du même, *Archéologie*, p. 60.

3° Autre miroir « d'époque incertaine » : cuivre 78.57; étain 11.27. *Archéol.*, p. 60.

⁽³⁾ C. LEEMANS, *Papyri Graeci*, t. II (Leyde, Brill. 1885); BERTHELOT, *Alchimistes grecs*, t. I, p. 1-73 et *Archéologie* (texte et traduction), p. 266-307.

de ces pères de l'alchimie. Il ne serait pas surprenant que l'industrie du miroir ait été le point de départ de ces recherches. Le miroir n° 44048 dont il a été déjà parlé a toutes les apparences d'être en argent plein, malgré quelques efflorescences imperceptibles d'oxydation verdâtre que présente l'une de ses faces et qui peuvent être attribuées à la présence d'une certaine quantité de cuivre⁽¹⁾. Mais d'autres qu'on serait tenté de considérer comme étant également en argent sont des combinaisons plus ou moins argentifères qui rentrent probablement dans la catégorie des bronzes blancs du papyrus de Leyde⁽²⁾.

Métaux précieux. — Les trois métaux précieux des Égyptiens étaient l'or, l'argent et l'électrum. Les listes d'objets votifs des tombeaux du Moyen Empire nous apprennent qu'il existait des miroirs en ces métaux et qu'ils étaient de ceux dont on souhaitait la possession au mort⁽³⁾. Les tombes n'ont conservé que les miroirs d'argent⁽⁴⁾, mais, en revanche, une importante série de miroirs dorés par lesquels nous voyons : 1° que l'or, métal consacré au Soleil, est le métal préféré pour les miroirs; 2° que la dorure appliquée non seulement par placage, mais encore par teinture, était un des vieux procédés métallurgiques des Égyptiens, nouvelle confirmation que l'industrie du miroir est au premier rang de celles où se sont exercées le plus constamment ces corporations d'artisans à la fois forgerons, fondeurs et orfèvres qui sont les vrais précurseurs des alchimistes⁽⁵⁾. Parmi les miroirs dorés, les uns ont conservé à peu près intégralement leur dorure; les autres, et c'est le plus grand nombre, n'en ont gardé que des traces, comme si le procédé avait été dans un cas beaucoup plus superficiel que dans l'autre et susceptible de s'altérer sous l'action décomposante du sol⁽⁶⁾. Les traces d'argenture ne m'ont paru pouvoir être relevées que sur trois miroirs⁽⁷⁾,

(1) Il est parfois si difficile d'établir une démarcation entre l'alliage que j'ai appelé *métal rose* et l'argent, que pour le miroir n° 44025 j'ai involontairement eu recours, à quelques lignes d'intervalles, aux deux dénominations.

(2) Notamment le n° 44074 que le *Journal d'entrée du Musée* qualifie de miroir en argent.

(3) Cf. tombeau de Horhotep, MASPERO, *Guide du Musée de Boulaq*, 1883, p. 255; du même, *Trois années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. I, p. 136, et planche non numérotée mais représentant la *paroi nord, côté de la porte*.

(4) Cf. le miroir n° 44048 et la série des miroirs de Dahshour, nos 44082-44084.

(5) Les miroirs dorés du Musée du Caire portent les nos 44015, 44018, 19508, 44029, 44036 et 44075.

(6) Pour la dorure sans mercure (on sait que le mercure n'apparaît pas avant l'époque grecque), voir papyrus de Leyde X, 38, et BERTHELOT, *Alchimistes grecs*, p. 37 et 58.

(7) Nos 44019, 44033 et 44049.

et de façon très inégale. Il n'y a pas à en être surpris : l'argent, métal très altérable, devait, appliqué en couche légère, offrir moins de résistance que l'or.

TECHNIQUE : *Disques*. — Les disques de miroirs comptent parmi les produits les plus pleinement réussis de l'industrie des anciens Égyptiens. La main-d'œuvre en est si parfaite qu'il faut un œil très averti pour y retrouver la trace du procédé. Tel est, par exemple, le cas de ces disques épais et lenticulaires au centre, flexibles, au contraire, sur les bords, dont on ne saurait dire avec certitude s'ils ont été découpés dans une plaque de métal, ou fondus au moule. D'une manière générale, il y a grande chance pour que les disques ne mesurant pas plus d'un millimètre et demi d'épaisseur soient découpés de la sorte. Au delà de ce degré d'épaisseur la fonte était préférable⁽¹⁾, sans pourtant qu'on puisse assurer que l'usage n'en souffrît pas d'exception. Les Égyptiens étaient passés maîtres dans l'art de fondre le bronze et les métaux précieux. Les figurines de bronze gâtées par des soufflures sont l'exception et rien ne nous prouve que la plupart de ces objets tarés ne soient pas des pièces de rebut. Il en est de même des miroirs : je ne me souviens pas d'avoir constaté sur aucun de ceux que l'oxydation a épargnés, la moindre trace de ce défaut. Il fallait les réussir du premier jet, car le bronze ne supporte pas le recuit. Aucun des creux destinés à la fonte des miroirs ne nous est jusqu'à présent parvenu, mais par les moules d'orfèvrerie qui ne sont pas aussi rares, nous pouvons nous en faire idée. Ils devaient être en deux pièces, soit en terre cuite, soit en cette pierre saponaire spéciale à ce genre d'appareils.

Tiges. — La tige, ainsi qu'il a été déjà dit, fait presque toujours pièce avec le disque. Le Musée possède plusieurs disques où elle a été rapportée et brasée⁽²⁾. Il ne s'agit pas ici, est-il besoin de le faire remarquer, de ces tiges surajoutées et grossièrement rivées qui ne sont que des raccommodages.

Retouches, polissage et ciselure. — Avec quels instruments procédait-on ensuite aux retouches et au polissage, nous l'ignorons. Pour cette dernière phase de la main-d'œuvre, l'Égyptien disposait de pierres dures qui faisaient d'excellents polissoirs. La ciselure, quand l'une des faces était décorée, venait après coup. Les seuls motifs connus de nous sont des scènes d'offrandes et se rapportent au

⁽¹⁾ Un argument en faveur de la fonte, nous est, en outre, fourni par le miroir n° 44044, dont le disque, ainsi qu'il est dit en son lieu, résulte du surmoulage d'un vieux disque, présentant près de la bordure un changement de niveau.

⁽²⁾ Voir notamment le miroir n° 44075.

caractère votif d'une certaine catégorie de miroirs⁽¹⁾. Mais rien ne prouve que des miroirs dépourvus de tout caractère religieux, n'aient pas reçu une décoration exclusivement profane, inspirée des motifs ordinaires dans les objets de toilette. La décoration de la boîte à miroir de la reine Honttouï est très suggestive à cet égard. Le miroir de la dame Hâthor-hotep, prêtresse d'Hâthor (n° 44075) est orné au burin d'une bordure imitant la natte qui ne s'explique que par l'imitation d'une catégorie de miroirs pourvus d'un encadrement natté en cuir ou toute autre substance appropriée.

Patine. — Le pouvoir réfléchissant n'était pas uniquement obtenu par le poli du métal sous son aspect le plus brillant. On savait aussi l'obtenir d'une patine sombre. Les Égyptiens appréciaient au moins autant que nous la beauté dont une patine naturelle ou artificielle pare les métaux. En cela comme en tout ce qui touche à la métallurgie du cuivre et à l'orfèvrerie, ils étaient passés maîtres. Ils en faisaient principalement usage dans les bronzes incrustés de métaux précieux. Toutes ces patines n'avaient ni le même caractère, ni la même composition : les unes étaient mates et résineuses, les autres luisantes et, pour ainsi dire, incorporées dans l'épiderme du métal⁽²⁾. Tel devait être le cas des miroirs. Le disque n° 44079 est un bon spécimen de ce procédé.

Miroir fourré. — Le miroir n° 44080 présente tous les caractères d'un objet fourré. C'est, à ma connaissance, l'unique exemple de ce procédé dans les miroirs. Le métal de l'enveloppe extérieure qui est du bronze et non de l'or ou de l'argent, exclut l'idée d'une supercherie. Ce qu'on semble avoir poursuivi dans ce cas, c'est l'allègement du poids. L'habileté avec laquelle le noyau d'étain est habillé de sa feuille de bronze montre que l'ouvrier n'en était pas à son coup d'essai⁽³⁾.

DIMENSIONS. — Les dimensions des miroirs sont sans relation avec la forme ou la matière. Il y a cependant quelques principes fixes qui se dégagent d'un examen comparé des dimensions. Celui qui souffre le moins d'exception, c'est que la dimension prédominante du miroir égyptien est la largeur⁽⁴⁾. Le disque, quel que soit son type, circulaire, solaire ou cordiforme, est plus large que haut.

⁽¹⁾ Deux disques de miroirs représentés sur des sarcophages du Moyen Empire portent un œil . Cf. LACAU, *op. cit.*, pl. XXXVII, n°s 135 et 145.

⁽²⁾ Cf. BERTHELOT, *Archéologie*, p. 37 et seq.

⁽³⁾ VOIR PLINE, *H. N.*, XXXIII, 6; BERTHELOT, *Alchimistes grecs*, t. I, p. 54.

⁽⁴⁾ Nous mettons à part les miroirs-raquettes dont le Musée du Caire ne possède d'ailleurs aucun exemplaire.

Chez le circulaire cette différence est faible, 5 à 6 millimètres; chez les autres elle dépasse 10 millimètres et va même jusqu'à 40 millimètres (n° 44023). Les six plus grands miroirs du Caire sont les suivants :

NUMÉRO.	HAUTEUR.	LARGEUR.	ÉPAISSEUR.	FORME.
44052.....	0 ^m 255	0 ^m 284	0 ^m 002	convexe.
44063.....	0 ^m 210	0 ^m 218	0 ^m 002	plan.
44074.....	0 ^m 209	0 ^m 230	0 ^m 002	convexe.
44070.....	0 ^m 203	0 ^m 227	flexible	convexe.
44064.....	0 ^m 202	0 ^m 216	flexible	convexe.
44075.....	0 ^m 200	0 ^m 222	0 ^m 003	convexe.

A une exception près, ils sont tous convexes. On observera en même temps qu'ils comptent parmi les disques à bordure mince. En somme, les dimensions moyennes des grands miroirs sont *grosso modo* 22 centimètres de haut sur 25 de large. Les petits sont ceux qui mesurent moins de 10 centimètres de haut et de 13 de large. La liste des disques remplissant ces conditions, à l'exception des simulacres de miroirs qui pouvaient descendre très au-dessous, mais sans but pratique, peut être ainsi donnée en partant du plus petit.

NUMÉRO.	HAUTEUR.	LARGEUR.	ÉPAISSEUR.	FORME.
44021.....	0 ^m 077	0 ^m 096	—	plan.
44023.....	0 ^m 080	0 ^m 120	0 ^m 001	plan.
44028.....	0 ^m 090	0 ^m 120	0 ^m 003	convexe.
44018.....	0 ^m 091	0 ^m 120	0 ^m 003	plan.
44030.....	0 ^m 093	0 ^m 105	0 ^m 003	convexe.
44029.....	0 ^m 095	0 ^m 110	0 ^m 003	convexe.
44020.....	0 ^m 095	0 ^m 100	0 ^m 003	convexe.
44031.....	0 ^m 097	0 ^m 115	0 ^m 002	plan.
44027.....	0 ^m 099	0 ^m 105	0 ^m 015	plan.

Ils se départagent en nombre presque égal en convexes et en plans, ce qui prouve amplement que les dimensions n'influaient pas sur la construction optique et réciproquement. Ce qui est non moins évident, c'est qu'ils ont tendance à plus d'épaisseur que les grands miroirs. Mais sous ce rapport, ce sont les disques de la catégorie intermédiaire chez qui cette tendance est le plus marquée :

NUMÉRO.	HAUTEUR.	LARGEUR.	ÉPAISSEUR.	FORME.
19508.....	0 ^m 124	0 ^m 145	0 ^m 009	convexe.
44034.....	0 ^m 118	0 ^m 135	0 ^m 008	convexe.
44032.....	0 ^m 140	0 ^m 168	0 ^m 007	convexe.

NUMÉRO.	HAUTEUR.	LARGEUR.	ÉPAISSEUR.	FORME.
44072.....	0 ^m 155	0 ^m 168	0 ^m 006	concave.
44004.....	0 ^m 130	0 ^m 152	0 ^m 006	plan.
44073.....	0 ^m 140	0 ^m 145	0 ^m 006	plan.
44033.....	0 ^m 118	0 ^m 138	0 ^m 005	convexe.
44044.....	0 ^m 171	0 ^m 137	0 ^m 005	convexe.
44048.....	0 ^m 129	0 ^m 145	0 ^m 005	plan.
44057.....	0 ^m 121	0 ^m 135	0 ^m 005	plan.

Puisque nous sommes sur ce chapitre, n'omettons pas de répondre à une question qui vient tout naturellement à l'esprit : la collection du Caire possède-t-elle deux disques ayant les mêmes dimensions ? Le cas se présente deux fois. 1° Les n^{os} 44002 et 44014 (plans l'un et l'autre), qui ont respectivement 132 millimètres de large sur 120 millimètres de haut ; 2° les n^{os} 44006 et 44055 qui ont respectivement 185 millimètres de large sur 167 de haut. Pour conclure à l'identité, il faudrait satisfaire à d'autres conditions. Les deux derniers numéros présentant des différences de structure (l'un étant plan, l'autre convexe) et d'épaisseur, la question d'identité ne se pose pas pour eux. Pour les deux premiers qui sont plans l'un et l'autre, je ne dispose pas, au moment où je rédige cette introduction, des éléments complémentaires et la question reste en suspens. En se reportant au tableau qui suit (p. XVI-XVII), on se rendra compte qu'il est, par contre, très fréquent que deux, trois, quatre miroirs aient une dimension commune, la hauteur ou la largeur, mais non l'autre. Pour la largeur, les chiffres les plus fréquents sont 120 millimètres (cinq fois), 132 millimètres (quatre fois), 125 et 130 millimètres (trois fois) ; pour la hauteur, 115 millimètres et 140 millimètres (trois fois). Mais ce qui domine, c'est la diversité. Il n'y a d'ailleurs aucune conclusion à en tirer si l'on songe avant tout que ces soixante-neuf miroirs sont de provenances diverses et correspondent à une période d'entrée au Musée du Caire de près d'un demi-siècle. L'intérêt de ce tableau est uniquement de fournir aux archéologues des termes de comparaison qui, je l'espère, les inciteront à mesurer les disques contenus dans les autres collections.

LES MANCHES : *Généralités.* — Dans un ustensile qui, comme le miroir, est composé de deux parties bien distinctes, l'esprit inventif de l'artisan égyptien devait être d'autant moins tenté de subordonner absolument la secondaire à la principale, que celle-ci, par destination même, excluait presque toute décoration. Non seulement il les a exactement et harmonieusement adaptées l'une à

TABLEAU
PAR ORDRE DE LARGEUR DES DISQUES DE MIROIR DU MUSÉE DU CAIRE ⁽¹⁾.

NUMÉRO.	LARGEUR.	HAUTEUR.	ÉPAISSEUR.	FORME.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	
44021	96	77	—	plan.
44020	100	95	3	convexe.
44030	105	93	3	convexe.
44027	105	99	1 ^{mill} 5	plan.
44029	110	95	3	convexe.
44031	115	97	2	plan.
44023	120	80	1	plan.
44028	120	90	3	convexe.
44018	120	91	3	plan.
44019	120	100	5	convexe.
44005	120	115	—	plan.
44046	121	105	2	(?)
44082	122	110	2	plan.
44009	123	113	—	convexe.
44017	125	105	3	plan.
44022	125	112	3	convexe.
44084	125	114	—	plan.
44036	128	114	1	convexe.
44083	128	115	2 ^{mill} 5	plan.
44025	130	115	1	convexe.
44058	130	117	—	convexe.
44035	130	119	1	convexe.
44015	132	111	—	plan.
44002	132	120	—	plan.
44014	132	120	—	plan.
44038	132	123	—	plan.
44045	135	112	3	convexe.
44034	135	118	8	convexe.
44057	135	121	5	plan.
44059	137	123	2	plan.
44044	137	171	5	convexe.
44033	138	118	5	convexe.
44068	142	131	1	convexe.
44069	144	134	3	convexe.
19508	145	124	9	convexe.
44048	145	129	5	plan.

(1) Les disques fragmentaires n'y figurent pas.

NUMÉRO.	LARGEUR.	HAUTEUR.	ÉPAISSEUR.	FORME.
	millimètres.	millimètres.	millimètres.	
44073	145	140	6	plan.
44067	146	136	1 ^{mill} 5	convexe.
44004	152	130	6	plan.
44062	154	137	1	convexe.
44060	155	140	1 ^{mill} 5	plan.
44049	158	137	1	plan.
44061	158	143	1	plan.
44066	160	150	moins de 1	conv. et conc.
44080	163	158	2 ^{mill} 5	plan.
44078	165	150	3	conv. et conc.
44032	168	140	7	convexe.
44072	168	155	6	concave.
44056	170	153	4 ^{mill} 5	convexe.
44037	170	165	3	plan.
44008	172	167	1	plan.
44079	178	172	3	convexe.
44006	185	167	2	plan.
44055	185	167	1	convexe.
44076	185	200 avec la mont.	5 au centre	convexe.
44071	192	172	1	convexe.
44054	194	183	3	plan.
44003	200	187	2	plan.
44001	200	192	—	plan.
44065	202	185	moins de 1	convexe.
44053	205	187	1	plan.
44024	214	185	—	plan.
44007	215	190	—	plan.
44064	216	202	moins de 1	convexe.
44063	218	210	2	plan.
44075	222	200	3	convexe.
44070	227	203	—	convexe.
44074	230	209	2	plan.
44052	284	255	2	convexe.

l'autre, de manière à constituer une de ces créations qui ont à la fois leur type générique et leur individualité, mais encore il n'a pas manqué l'occasion qui s'offrait à lui d'accentuer le caractère d'amulette qu'il lui avait plu d'attribuer au disque. Le manche du miroir, dans ses diverses manifestations, tantôt souligne et complète le sens allégorique du disque, tantôt ajoute une idée à celle qui se trouve exprimée en lui. Je ne vois que peu d'exemples où il nous

apparaisse dénué de toute espèce de sens et n'offrant par sa forme et son décor rien que d'approprié à son rôle matériel. Et d'abord, la première impression qu'on éprouve, en considérant toutes les formes que ce manche est susceptible de prendre, c'est qu'elles se ramènent à un nombre limité de types bien définis. Nulle fantaisie pour la fantaisie comme dans les objets analogues des temps modernes, mais la subordination à une règle de convenance telle qu'il est impossible de se méprendre sur la provenance si on le trouve isolé. Ce respect traditionnel des formes créées et acceptées, qui existe à des degrés différents dans toutes les civilisations, atteint en Égypte de telles proportions qu'il semble même à des esprits un peu prévenus la règle fondamentale, essentielle de l'art égyptien. Laissant pour le moment toute préoccupation chronologique, nous suivrons systématiquement, dans l'examen que nous allons faire, la règle de la logique, en allant du simple au complexe.

Manche en forme de . — La forme la plus simple, le manche sans chapiteau, nous est fournie par une douzaine de miroirs⁽¹⁾. Le type en est fréquent : tous les musées en possèdent. Il est impossible de ne pas être frappé du rapport qui existe entre cet objet à panse ovale sur base ronde et l'hiéroglyphe , soit que l'hiéroglyphe représente un manche de miroir et non une massue comme on le croit communément, soit, au contraire, que par suite d'une appropriation toute

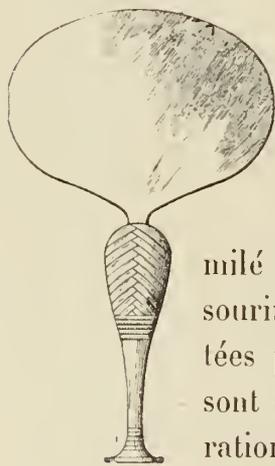


Fig. 1.

naturelle on ait songé à donner au manche la forme de l'objet représenté par le signe, d'abord sans intention, puis intentionnellement quand on reconnut un rapport scriptural. Le signe  ayant le sens de «serviteur» convenait d'autant mieux, en l'espèce, que le disque dont le manche est en quelque façon le serviteur avait été assimilé au signe matériel du dieu Râ. Qu'on ne se presse pas de sourire d'une pareille hypothèse ; le répertoire des formes adoptées pour les manches va nous montrer jusqu'où les Égyptiens sont allés dans cette voie. Ce manche ne comporte aucune décoration : il est généralement nu ou tout au plus habillé d'un nattis de lanières de cuir⁽²⁾ (fig. 1), ses proportions varient par rapport au disque. Elles sont en harmonie dans le simulacre n° 44010.

Quand le disque prend une certaine ampleur, le manche, pour l'accentuer, se rapetisse : tel est le cas du miroir n° 44003, dont le manche n'atteint même pas

(1) Voir les nos 44003, 44004 (pl. I) et 44010 (pl. II).

(2) PRISSE D'AVENNES, *Monuments égyptiens*, pl. XLVII, n° 21.

10 centimètres, c'est-à-dire une hauteur moindre que celle de la paume de la main. Par contre, le miroir n° 44004, qui a un disque moyen, possède un manche de 22 centimètres de haut, proportion qui n'a son analogue que dans les miroirs des scènes d'offrandes sur les murs des temples ptolémaïques.

Manche en forme de . — Pour le moins aussi usuel et d'une disposition aussi logique est le manche  (n° 44014, pl. II). Sa forme simple et typique a, de plus, l'avantage de comporter un chapiteau, dont l'épanouissement sous le disque de métal reproduit l'image consacrée du soleil renaissant sur la fleur de lotus. Je dois dire toutefois, pour ne pas donner trop de corps à cette hypothèse, qu'aucun des exemplaires que j'ai pu avoir sous les yeux ne m'a révélé un chapiteau lotiforme. Ce que nous avons là, en vérité, c'est l'amulette de bon augure, la colonnette de feldspath *uaz*,     ⁽¹⁾, conférant à celui qui la porte la verdure des papyrus aux tiges robustes et denses dans les fourrés des lacs du Delta, la jeunesse verte et vigoureuse. Son décor se compose donc des ornements ordinaires du signe en question : les sépales ou bractées du chapiteau d'où s'échappent les épillets épanouis en ombelle (les Égyptiens ont profilé l'ensemble ainsi formé, comme une campane, d'où l'erreur d'interprétation généralement commise ⁽²⁾), et à la base de la tige de forme bulbeuse, les feuilles engainantes de la plante, stylisées de la même manière. Quelquefois cette tige est fasciculée ⁽³⁾; elle est toujours encerclée à la naissance du chapiteau par une série d'anneaux, inspirée des ligatures que l'on faisait, au moment de la récolte des papyrus, pour engerber les tiges. La stylisation de tous ces éléments en une formule invariable provient de ce qu'ils ont passé par l'architecture. La colonne papyriforme que les Égyptiens paraissent avoir créée en des temps très anciens est étroitement liée avec l'amulette , et il est fort probable que ces deux formes ont dû réagir l'une sur l'autre. Très rarement et par affinité avec le manche en forme de , on renverse la colonnette, mais dans ce cas l'anomalie se justifie par l'abandon de tous les ornements caractéristiques ⁽⁴⁾.

Manche en forme de  *avec substitution de la fleur*  *à la fleur* . — Ce motif végétal, dont le chapiteau constitue les armes parlantes de la Basse-Égypte, appelait comme contre-partie la colonnette avec chapiteau à double volute, fleur

⁽¹⁾ BRUGSCH, *Dict.*, p. 355.

⁽²⁾ Voir le mémoire du docteur Borchardt (*Die Pflanzensäule*) qui rétablit la véritable interprétation.

⁽³⁾ Cf. le n° 44026, pl. III.

⁽⁴⁾ Cf. le n° 44009.

héraldique de la Haute-Égypte. Il est beaucoup moins répandu que son congénère. Le Musée du Caire n'en possède qu'un exemplaire, le manche n° 44016 (pl. III), qui provient d'une tombe de Cheikh Abd el-Qourah. On y retrouve le collier qui enserre la tige à la jonction avec le chapiteau, mais non les feuilles engainantes à la base du bulbe. Un exemplaire du Musée de Turin est intéressant en ce qu'il souligne la parenté avec le **∩** par une reproduction anormale des sépales à la base du chapiteau (fig. J).

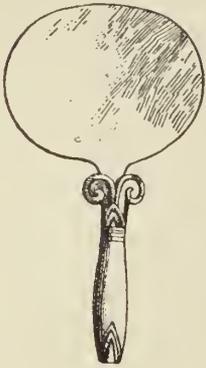


Fig. J.

Que certains dérivés du **∩** n'aient plus qu'un vague rapport de silhouette avec ce signe, c'est ce que montre, entre autres, le manche du miroir n° 44015 d'un décor assez barbare dans sa géométrie par trop rectiligne et qu'on serait tenté de considérer comme très bas d'époque, presque copte, si le lieu de la trouvaille et d'autres objets similaires ne le plaçaient au temps de la reine Tii.

Manche en forme de ∩. — Le dérivé le plus important, celui même qui est devenu le modèle le plus caractéristique, la forme par excellence du manche de miroir égyptien est la colonnette **∩**, dont le chapiteau s'évase jusqu'à former deux cornes retombantes. Comment cette hypertrophie du chapiteau a-t-elle pris naissance? La meilleure explication qu'on en puisse donner est tirée de la forme même du miroir. La tendance des disques du type solaire étant de s'élargir outre mesure, il est bien évident que le chapiteau ordinaire devait paraître trop grêle et qu'on s'efforça de le mettre en harmonie avec la forme oblongue du disque en lui donnant un peu plus d'ampleur de chaque côté. Il en résulta un type hybride qui est rare dans les collections modernes, car le Caire n'en possède aucun exemplaire⁽¹⁾, mais qu'on peut voir fréquemment représenté sur les sarcophages et stèles du Moyen Empire⁽²⁾. On reconnut dès lors que l'exagération de ce principe, bien loin de nuire à l'effet cherché, y contribuait de la manière la plus heureuse et le type fut consacré.

⁽¹⁾ Ce type de chapiteau apparaît dans le miroir du Louvre n° I. 2150, dans le miroir n° 1442 de la collection Hilton Price (*A catalogue of the Egyptian Antiquities in the possession of E. L. Hilton Price*, London, Quaritch, 1897, p. 141) ainsi que dans le miroir à manche de pierre inédit et déjà cité (p. 11) que M. Garstang a découvert à Abydos.

⁽²⁾ Cf. LACAU, *Catalogue général, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, pl. XXXVII, n°s 133 et 134 et pl. XXXVIII, n°s 149 et 150 et même publication, LANGE et SCHÄFER, *Grabstein der M. R.*, pl. LXXXVIII, n°s 500, 502.

L'avantage en devenait surtout manifeste dans la position renversée qu'occupait le miroir dans son étui. Les ornements sépaliformes habituels du chapiteau et du bulbe, ainsi que le collier, complètent ordinairement ce manche. Il arrive aussi que ces ornements essentiels soient oubliés ou remplacés, surtout dans les manches en bronze, par un travail de ciselure imitant le treillis de cuir ⁽¹⁾, ou une façon de cordonnet enroulé en petites boucles irrégulières ⁽²⁾.

Manche en forme de . — Telles sont les formes aniconiques les plus ordinaires. Leur caractère d'amulette trouvera une confirmation indirecte en deux autres types, moins usuels, mais plus caractéristiques. Le premier est le manche en forme de . C'est en réalité une adaptation au manche , de l'idéogramme , dont le sens est bien connu. Il exprime particulièrement la protection magique, l'effluve magnétique, a dit M. Maspero, reçue à la nuque et émanée de la femme, sœur, épouse et mère, personnifiée d'une manière si touchante et si belle par Isis-Hâthor. Le Musée du Caire en possède un bon exemplaire ⁽³⁾, le Musée de Turin ⁽⁴⁾ est encore mieux partagé, car son exemplaire (en ivoire) est aussi remarquable par le fini de l'exécution que par la beauté de la matière (fig. K).

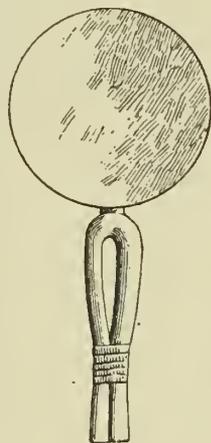


Fig. K.

Manche en forme de . — Le second est l'enseigne en forme de potence, qui est l'un des éléments graphiques servant à écrire les noms des nomes et ceux de quelques dieux , , . Le support d'honneur, comme on l'appelle quelquefois, ne peut avoir de raison d'être comme manche de miroir qu'autant que le disque rentrera dans la catégorie des signes qui sont ordinairement munis de ce support. Or, c'est précisément le cas du disque solaire qui est spécialement désigné par les inscriptions comme posé « sur son enseigne »      ⁽⁵⁾. Le caractère

⁽¹⁾ Pl. IX, fig. 44029.

⁽²⁾ Pl. VII et VIII, fig. 44030 et 44031.

⁽³⁾ N° 44037 (pl. XIV).

⁽⁴⁾ Rossi, *Catalog.*, n° 6431. L'auteur a confondu le nœud  avec le nœud . Il est à remarquer que dans les deux manches cités, le signe  conserve la forme archaïque, c'est-à-dire très allongée et dépourvue d'appendices sur la boucle que révèlent les inscriptions au nom du roi  . Cf. GARSTANG, *Mahâsna and Bêt Khallâf* (pl. XIX).

⁽⁵⁾ Cité par V. LORET, *Revue égyptologique*, 10^e année (1902), p. 13 du tirage à part. Sur l'origine du signe , voir le même article intitulé *Les Enseignes militaires des tribus et les symboles hiéroglyphiques des divinités*.

mystique et talismanique de l'ustensile ainsi compris est souligné par la présence de l'œil  qui ne fait pour ainsi dire défaut à aucun de ces manches⁽¹⁾.

L'agencement du disque et du support donne lieu à quelques observations.

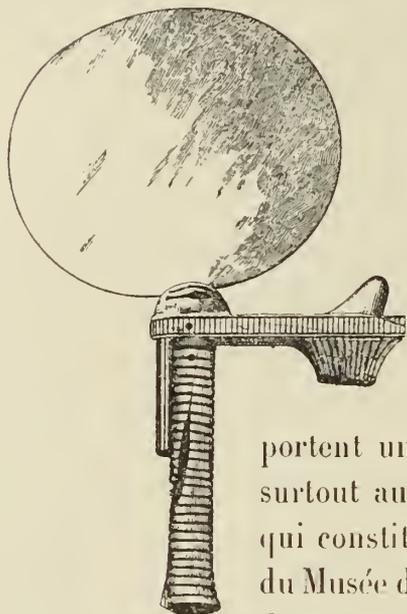


Fig. L.

Tantôt la tige métallique s'enfonce dans l'arbre de l'enseigne formant la poignée proprement dite, et ce doit être le cas des miroirs ayant un caractère usuel comme le miroir du *British Museum* représenté ci-contre (fig. L), tantôt elle s'enfonce au milieu de la traverse horizontale de manière à former un assemblage entièrement conforme au groupe . Mais là ne se bornent pas les particularités dont ce genre de miroirs est susceptible. Il en est peu, au contraire, qui com-

portent une aussi grande variété de types, variété qui tient surtout aux diverses formes que peut prendre l'assemblage qui constitue ce bizarre support. Déjà, les trois exemplaires du Musée diffèrent entre eux⁽²⁾. Cette diversité s'accroît bien davantage dans les exemples relevés par Lacau⁽³⁾. Leur étrangeté est le fait d'objets ayant un rôle exclusivement

funéraire et par conséquent un caractère d'amulette plus marqué que sur les autres miroirs.

Manche à tête d'Hâthor. — Cette prédilection pour les formes tirées du répertoire des amulettes se retrouve dans le choix des figures enrôlées dans l'ornementation des manches de miroir. Elles ne sont pas nombreuses; je n'en connais jusqu'à présent que deux qui soient à peu près constantes : la déesse Hâthor et le dieu Bès. Bès est le bon génie de toutes les choses de l'alcôve et de la toilette : il figure sur les chevets, les pots à kohol, les boîtes à fard. Hâthor, l'Aphrodite égyptienne a, parmi des attributions plus étendues, le privilège d'être aussi la divinité dont l'image sert à estampiller les boîtes à fard⁽⁴⁾ et les peignes⁽⁵⁾. Les

(1) LACAU, *Catalogue général, Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, n° 132, 140, 141, 142 (pl. XXXVII).

(2) Voir n° 44048 et 44049 (pl. XV) et 44050 (pl. III).

(3) *Op. cit.*, pl. XXXVII.

(4) Voir entre autres la boîte à fard trouvée à Médinet el-Gorab et actuellement au Musée du Louvre. CHASSINAT, *Une tombe inviolée*, etc., *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, t. I, pl. III.

(5) Voir le peigne n° 44319 du Musée du Caire.

formes simples, c'est-à-dire dans lesquelles la tête de la divinité tient lieu de chapiteau sans insertion d'un autre élément sont rares. Le Musée du Caire n'en possède aucun exemplaire; le plus caractéristique par sa simplicité est reproduit par Fl. Petrie parmi ses découvertes de Kahoun⁽¹⁾. Il est à tête d'Hâthor. Par contre, la combinaison des deux figures divines avec les types de manches déjà énumérés, par *juxtaposition* ou *insertion* est des plus fréquentes. La tête grimaçante de Bès se superpose au chapiteau de la colonnette  (n° 44017). La double face d'Hâthor aux oreilles de vache s'incorpore dans le chapiteau en sorte que le cintrage de la garde paraît la coiffer d'une paire de cornes (nos 44035 et 44039).

Manche en forme de  *surmonté des deux* . — Un autre arrangement assez fréquent qui fait intervenir une troisième divinité, est celui qui consiste à percher sur le dos de chacune des grandes volutes l'oiseau d'Horus, le bec tourné en dehors et par conséquent adossé au disque. Sur l'un des miroirs, les faucons vont même par paire. Il semble bien qu'il y ait là une allusion au  et à Horus l'horizonien, Harmachis, représenté graphiquement par les deux horizons ou les deux Horus⁽²⁾. C'est donc son amulette qui est attaché au miroir. La tête de faucon, de même que la tête d'Hâthor, entre dans la décoration d'un mode de monture qui ne nous est connu jusqu'à présent que par deux miroirs de la trouvaille de Mit-Rahînèh (nos 44076 et 44077)⁽³⁾ et par le miroir du Louvre n° E. 10598, provenant vraisemblablement du même endroit⁽⁴⁾. Mais il se pourrait qu'ici nous eussions affaire à un autre dieu, à une forme hiéracocéphale de Khonsou. La monture en question consiste en effet en un croissant métallique dans lequel vient s'engager le bord de la moitié inférieure du disque, ce qui est la manière ordinaire de représenter la lune dans les emblèmes divins⁽⁵⁾. Tous les miroirs de cette série ont perdu leur poignée⁽⁶⁾.

Manche à poignée plate. — Pour faire suite à ce qui vient d'être dit des

(1) Il a été trouvé à Kahoun. FL. PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, 1889-1890, publié en 1891, pl. XIII, n° 8.

(2) D'après le type  , etc.

(3) Pour la bibliographie, voir p. 37.

(4) A un assez grand intervalle de temps, car le miroir du Louvre a été donné à ce Musée par M^{me} la vicomtesse d'Aunay en 1892, c'est-à-dire onze ans avant les fouilles de Daninos (1901).

(5) C'est la représentation du croissant de la Nouvelle Lune surmonté de la lumière cendrée. Il est bon de noter que le signe hiéroglyphique de la lune est la représentation de la lune renaissante, comme celui du soleil, le disque oblong sortant de l'horizon, c'est-à-dire renaissant.

(6) La poignée du miroir du Louvre est des plus suspectes.

miroirs de Mit-Rahînèh, nous constaterons dans les numéros qui ont conservé une partie de leur monture, qu'au point de jonction, la section présente la forme d'un anneau écrasé (j'écarte avec intention l'expression d'*ellipse*) analogue au limbe du cartouche royal, ce qui suppose une poignée à deux faces plates se rejoignant par des côtés arrondis. Cette anomalie tire son explication du caractère même de l'objet, et qui plus est, d'une représentation gravée sur le revers du disque. On y voit très nettement que le manche du miroir offert par l'orante à la déesse, est un support coudé à angle droit, ou (dans les exemplaires les plus détaillés) posé sur (c'est-à-dire enfoncé dans) un socle rectangulaire de forme très oblongue et analogue à celui des statues et statuette. Ce socle, conséquence du caractère votif de l'objet, excluait le profil bulbiforme et traditionnel du manche et réclamait au contraire une disposition analogue à celle d'un tenon, destiné à être assujéti dans sa mortaise.

Manche décoré d'amulettes. — Dans cette pénurie de formes, le manche ouvragé du miroir n° 44018 vient nous avertir, sans nous surprendre, que le caractère d'amulette recherché dans certains objets, bien loin de faire obstacle à la fantaisie décorative, s'y prêtait tout particulièrement. Dans une sorte de carcasse ajourée et reproduisant extérieurement la silhouette du signe , un ouvrier habile a tiré un parti décoratif d'idéogrammes dont on trouvera le détail ailleurs (p. 7 et 8). Cet objet était-il le seul de son espèce? C'est peu probable. Combien, au contraire, ont pu nous échapper de ces petites merveilles d'ingéniosité et d'habileté manuelle, et enrichies en bien des cas de toutes les ressources de l'orfèvrerie.

Manche-statuette. — A côté de ces motifs combinés, il existe des manches non seulement ornés de figures symboliques, mais constitués plus ou moins intégralement par la figure elle-même, mythologique ou non : en d'autres termes, le manche prend la forme d'une statuette. Un miroir déjà cité du British Museum est monté sur une statuette de Bès⁽¹⁾. Une splendide statuette, de la même divinité, privée malheureusement de son disque, est peut-être le plus artistique des manches de miroir, de même que l'un des plus beaux ivoires⁽²⁾. L'Hâthor en pied nous manque, mais on peut bien dire qu'il en existe jusqu'à un certain point l'équivalent dans ce type de jeune femme ou de jeune fille entièrement nue, debout, les jambes réunies, les bras collés au corps, à moins que l'un (le gauche) ne tienne blottie sous la gorge une colombe, inspirée,

⁽¹⁾ Voir p. iv (fig. B). — ⁽²⁾ Voir pl. XIII.

pourrait-on penser, des Astartés chaldéennes, ce qui est d'autant plus vraisemblable que les manches de ce type ne remontent pas au delà de la deuxième époque thébaine. Inutile d'insister sur les différences de coiffure; elles ne nous apprennent rien que nous ne sachions déjà. Observons seulement que la figurine est souvent surmontée du chapiteau à oreilles et que, dans certains exemplaires, elle en saisit les pointes des deux mains, les bras levés dans un geste de canéphore⁽¹⁾. On voit par là que ces petits thèmes sculpturaux ne présentent pas jusqu'à présent une grande variété.

MATIÈRE DES MANCHES. — Sur les cinquante manches de miroir, en y comprenant les isolés et les fragmentaires, que contient actuellement le Musée du Caire, vingt-cinq sont en bois, seize en bronze, huit en ivoire ou en os, un en terre émaillée. Cette proportion, due à l'effet du hasard, peut-elle être considérée comme représentative de la réalité?

Il ne serait pas surprenant, en effet, que la moitié environ des manches de miroir fussent en bois, un tiers en bronze, un sixième en ivoire. Pour ce qui est de la terre émaillée, je doute qu'on en trouve un seul sur cinquante. Non moins rare est le manche en pierre, connu jusqu'à présent par l'unique de la trouvaille de Garstang⁽²⁾.

Bois. — Le bois le plus ordinairement employé est l'acacia, une des essences les plus favorables par sa dureté, le serré de son grain susceptible d'un poli quasi métallique, et son aptitude à prendre, en s'oxydant, une patine sombre. La plupart des manches sont tournés; cependant, même parmi les fusiformes, c'est-à-dire les plus propres à être traités au tour, il en est d'exécutés à la main avec cette habileté qui fait rarement défaut à l'Égyptien. Un bois du Soudan, très dur, non identifié et ne devant pas être confondu avec l'ébène proprement dit, nous apparaît dans le manche n° 44016. Le bois du n° 19508, de teinte plus sombre que l'acacia, est-il aussi d'une essence exotique, question encore en suspens. Le sycomore et le cèdre sont généralement employés pour les manches de miroir purement funéraires, tels que les ∇ , recouverts d'une couche d'ocre jaune, tandis que l'acacia se passe aisément de couleur, l'usage et le temps lui donnant sous le poli une patine qui se suffisait à elle-même. La couleur, en pareil cas, n'intervient qu'à l'état de mastic bleu ou de pâte d'incrustation.

Le bois paraît être la matière que les Égyptiens choisissaient, toutes les fois qu'ils recherchaient un effet de richesse (nous ne parlons ici que des miroirs),

(1) N° 44046. — (2) Voir p. II et XX.

ou une décoration polychrome quelque peu compliquée. Nous en avons la preuve par les manches n^{os} 19508 et 44035. Le premier est rehaussé avec beaucoup d'apparat d'un placage partiel d'or travaillé au repoussé et dont le caractère barbare n'est pas sans beauté. Le contraste entre l'or appliqué en bandes larges, rectilignes et sans découpures et le bois simplement poli, est évidemment un peu déroutant pour notre esthétique. Pour lui restituer sa vraie beauté, il faut rétablir par la pensée cet objet dans son cadre, c'est-à-dire parmi ces insignes et parures d'une orfèvrerie brutale, destinés à produire tout leur effet dans la pompe d'un cérémonial africain. Le second manche n'est pas non plus exempt d'une certaine étrangeté ni de quelque sauvagerie par ses effets sans transition. Le bois ne joue dans cet exemple que le rôle de noyau et un placage d'argent en recouvre toutes les parties qui ne sont pas réservées aux pâtes vitrifiées. Des miroirs de Dahshoûr il ne reste que les accessoires métalliques (en or). En quelle matière était le support? Toutes les présomptions sont plus en faveur du bois que de l'ivoire.

Ivoire. — L'ivoire, en effet, se suffisait à lui-même, soit qu'il eût été rehaussé d'un léger travail de ciselure (n^o 44026), soit qu'une main habile, le traitant en ronde bosse, lui eût donné les diverses figures ci-dessus énumérées. On se bornait en pareil cas à le polir, et c'est tout au plus si les tailles et incisions géométriques qui agrémentent certaines parties (perruques, colliers, bracelets, pubis) sont rehaussées de ces niellures vertes, bleues, rouges ou noires qui ne sont qu'une sorte de mastic. Ce n'est pas que les Égyptiens aient eu scrupule de colorier l'ivoire (bien au contraire : témoins ces rehauts d'un admirable vert malachite si fréquents sur les débris de cuillers à parfum et autres objets de toilette en cette matière), mais aucun des manches connus de moi n'a bénéficié de cette ressource décorative. Le manche n^o 44047 longuement décrit ⁽¹⁾, peut passer, au point de vue technique, pour l'un des plus beaux ivoires connus de l'ancienne Égypte. Était-il colorié? On serait tenté de le supposer, vu la nature de son épiderme d'un poli qui n'est pas conduit jusqu'au luisant; mais de couleurs, pas d'autres traces qu'un nuage rose (du rouge décoloré) sur les lèvres et la langue.

Bronze. — Le bronze fournissait un complément de solidité que les Égyptiens ne dédaignaient pas, si on en juge par le nombre et la variété des manches fondus, car ils ont étendu son usage à toutes les formes créées. Il en est même qu'ils ne semblent avoir créées que pour le bronze; tel est le cas du manche

(1) Voir pages 24-25.

n° 44018. Les fontes sont toujours d'une seule pièce et sans noyau, comme celles des petites statuettes. Cette opération faite, la toilette de l'objet était complétée par le décapage et la ciselure. Aucun des manches en bronze possédés par le Caire et Paris, et je crois bien, si mes souvenirs ne me trompent pas, par aucun des grands musées d'Europe, ne porte d'incrustation en forme de filets d'or, d'argent et d'électrum, à la manière de certaines statues et statuettes de bronze et autres objets, tels que l'étui de la reine Shapenapit. Mais c'est là une question de fait, plutôt qu'un principe d'art. Un point à ne pas oublier est que le bronze des manches, dans la majorité des cas tout au moins, diffère sensiblement et même à première vue, du métal des disques. L'alliage en est certainement différent et doit principalement résulter d'une tout autre teneur en étain. La formule n'en doit guère différer de celles du bronze des statuettes. Le métal n'avait pas à remplir les mêmes conditions dans les deux cas. La dureté, l'aptitude au poli absolu, étaient plutôt des qualités contre-indiquées pour la fonte des manches qui s'opérait en des creux de forme plus ou moins compliquée et même pour la ciselure ⁽¹⁾.

Manche fondu à la cire perdue. — On a, en son lieu, appelé l'attention sur les difficultés que le manche n° 44018 a présentées à la fonte. L'exécution en est inexplicable sans le procédé dit à *la cire perdue*. Par ce procédé, au contraire, elle devient d'une extrême simplicité. En voici les diverses phases : tout ce qui est bronze était cire modelée sur un noyau de matière sableuse, puis enveloppé de la quantité de la même matière destinée à former le creux. La fonte obtenue par substitution de la coulée métallique à la cire, il ne restait qu'à détruire le noyau, ce qui était aisé grâce au jeu des découpures. C'est d'ailleurs pour y aider que la base du manche est reperecée comme le reste. La patine a certainement eu sa part dans la mise en état de ces manches de bronze, mais comme le temps a accompli son œuvre et modifié plus ou moins par l'oxydation ou le frottement l'œuvre de la main égyptienne, nous n'en pouvons rien dire. Le manche en céramique n° 44036 ne présente aucune particularité intéressante; son principal mérite est sa rareté.

MODES D'ASSEMBLAGE. — Je résumerai en quelques mots les observations faites, au cours de ce travail, au sujet des procédés d'assemblage des deux parties constitutives du miroir. Ils sont fort simples : 1° l'enfoncement pur et simple de la tige dans la cavité du manche, le forçage en assurant la solidité; 2° même

⁽¹⁾ La meilleure preuve en est fournie par la gravure qui décore les disques de Mit-Rahînèh. Le trait en est dépourvu de souplesse, haché.

opération dans une cavité tapissée au préalable d'un mastic calcaire; 3° enfoncement avec serrage à coins, ceux-ci étant en bois; dans les manches en deux parties (poignée et chapiteau), une encoche était faite dans le tenon de la poignée⁽¹⁾ et la tige métallique du disque s'y engageait. Enfin ces précautions étaient parfois complétées par le chevillage : une petite broche de métal (bronze ou or, selon le cas) à grosse tête traversait chapiteau et tige et venait se river du côté opposé.

MIROIR EN FORME DE . — Je n'ai donné aucune place en ce qui précède, à un miroir d'une fantaisie assez inattendue, unique en son genre, et que sa forme exclut de tous nos classements. Il s'agit du miroir en feuille de lotus n° 44051. En se reportant à ce qui est dit pages 27 et 28, on sera, je pense, suffisamment édifié sur la structure et la technique de ce curieux objet. A-t-il été jamais doué d'un pouvoir réfléchissant intense? On peut se le demander. L'aspect mat et presque rugueux de la partie plane du disque permet d'en douter, mais il faut compter avec une couche de vernis d'or ou d'argent qui aurait disparu emportant avec elle la vertu réfléchissante.

POIDS DES MIROIRS. — J'ai dû réserver jusqu'à la fin de cet examen la question relative au poids des miroirs. Faute d'avoir pu séparer les disques des manches, les pesées opérées ne m'ont donné pour la pluralité que le poids total. Aussi ai-je renoncé à recueillir, pour toutes les pièces de la série, une donnée d'une utilité si peu immédiate. Mais les résultats partiels obtenus suffiront à nous montrer d'abord la diversité de poids d'objets en apparence assez semblables, ensuite l'écart considérable existant entre le plus léger et le plus lourd; enfin quel invraisemblable degré de lourdeur pouvait atteindre un ustensile dont il ne semble pas au premier abord que ce puisse être une de ses caractéristiques. Sur vingt-huit miroirs mis dans la balance :

3	pèsent moins de	200	grammes;
4	—	300	—
1	—	400	—
4	—	500	—
3	—	600	—
5	—	700	—
1	—	800	—
1	—	900	—

⁽¹⁾ Voir les n°s 44019, 44025 et 44026.

Six pèsent plus d'un kilogramme :

- le n° 44004 pèse 1 kilogr. 080;
- 44033 — 1 kilogr. 309;
- 44052 — 1 kilogr. 372;
- 44044 — 1 kilogr. 435;
- 19508 — 1 kilogr. 721;
- 44034 — 1 kilogr. 814.

Un pèse plus de 2 kilogrammes : le n° 44032 pèse 2 kilogr. 825.

Entre ce dernier miroir et le plus léger, le n° 44021, qui ne pèse que 137 grammes, on voit la différence. Il est juste de reconnaître que sur les sept miroirs pesant plus d'un kilogramme, cinq ont leur manche en bronze. Quant aux deux autres, on observera que l'un, le n° 44004 possède la poignée la plus massive de la collection qui, emmanchée à un disque de 13 centimètres sur 15 avec 6 millimètres d'épaisseur réunissait toutes les conditions requises pour remplir aussi aisément le rôle de masse d'armes que celui d'objet de toilette; tandis que l'autre, le n° 19508, rachète les faibles diamètres de son disque par la plus forte épaisseur observée : 9 millimètres et a le bois volumineux et naturellement peu léger de son manche, couvert d'une quantité d'or qu'un connaisseur pourrait approximativement évaluer.

ÉTUIS À MIROIRS. — Les miroirs métalliques des Anciens, malgré leur solidité apparente, étaient doués d'un pouvoir réfléchissant plus fragile que celui de nos miroirs étamés, car, tandis que ceux-ci ne seraient vulnérables qu'au revers de la glace, dans la couche d'amalgame, si elle n'était protégée d'une manière permanente contre tout contact, les miroirs des Anciens étaient exposés non seulement à perdre plus ou moins la netteté de leur poli dans les chocs multipliés de l'usage quotidien, mais encore à subir toutes les altérations dues aux agents atmosphériques. Il y avait donc certaines précautions à prendre pour les empêcher de se rayer, de s'iriser, de se ternir. Platon⁽¹⁾ nous parle d'une éponge attachée à certains miroirs et destinée à les poncer et aviver leur poli. Il semble toutefois que le moyen le plus efficace était de les munir de couvercles; tel est le cas de ces miroirs grecs, étrusques, romains, qui nous sont parvenus emboîtés dans un couvercle de bronze en forme de patère, fixé sur le côté au moyen d'une charnière. Ni les monuments, ni les séries de miroirs appartenant au

⁽¹⁾ *Timée*, p. 72 c.

meuble funéraire des tombes ou trouvés en des emplacements non exclusivement funéraires ne nous font rien connaître de semblable en Égypte, où les miroirs sont tous pourvus d'un manche et rentrent précisément dans la catégorie qui exclut, même chez les Gréco-Latins, le dispositif en question. Mais on voit souvent représenter sur les stèles funéraires parmi l'attirail qui accompagne le plus ordinairement le portrait du défunt assis sur sa chaise, le miroir enfoncé jusqu'à la garde dans une gaine semi-circulaire qui est placée sous le siège⁽¹⁾ ou même suspendue par une bretelle au côté du siège⁽²⁾. Cette gaine est d'ailleurs l'accessoire si habituel du miroir⁽³⁾ qu'elle figure encore parmi les très nombreux objets de toute sorte représentés à l'intérieur des cercueils du Moyen Empire. P. Lacau qui en fait le relevé pl. XXXVII et XXXVIII de son *Catalogue des sarcophages* n'est pas tombé dans l'erreur commise par d'autres de la confondre avec un objet d'une forme très voisine, l'éventail. Le miroir en sa gaine  forme un assemblage plus long que large, invariablement muni de sa bretelle de suspension: l'éventail, au contraire, de son nom⁽⁵⁾  (racine , HC^{C} , *flare, sufflare*⁽⁶⁾), est un objet tout en largeur, si l'on peut dire, et dépourvu de tout cordon ou lanière de suspension. L'un et l'autre, la gaine comme l'éventail, paraissent à première vue confectionnés par des procédés semblables, d'une part en vannerie, c'est-à-dire en fibres de feuille de palmier ou de tige de papyrus tressées, d'autre part en peau non dégarnie de son poil (reconnaissable à ses tachetures) tendue sur une carcasse en bois de la forme appropriée. Pour nous en tenir au seul , nous observons que son volume paraît sensiblement plus grand que le grand diamètre du disque reconstitué hypothétiquement d'après la forme et les dimensions du manche et qu'il est orné d'une large bordure qui, dans les deux cas, vannerie et peau, est d'une technique et probablement d'une matière autre que celle employée dans le corps de la gaine. Il

⁽¹⁾ Cf. LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, Theil IV, les stèles n^{os} 20515 (miroir n^o 497), 20470 (n^o 498), 20664 (n^o 499), etc. On trouvera la suite de la liste p. 11 de cette publication.

⁽²⁾ *Ibid.*, stèle n^o 20042 (n^o 505). Un miroir dans son étui (lequel est peint comme s'il était couvert d'une peau tachetée) est suspendu par sa bretelle à l'épaule d'une porteuse d'offrandes dans G. STEINDORFF, *Grab des Mentuhotep* = *Mittheilungen aus den orient. Samml.*, VIII, pl. XI, fig. 1.

⁽³⁾ Le miroir est représenté hors et à côté de sa gaine, également sous le siège du défunt, sur une stèle du Musée de Florence au nom de  . . .

⁽⁴⁾ LACAU, *op. cit.*, Index t. II, p. 158 et *sub voce* , p. 161.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, p. 164.

⁽⁶⁾ Le déterminatif  s'applique aux objets en peau non tannée : cf. le mot  —   qui se trouve dans la même liste.

serait malaisé de s'en représenter complètement la structure, si le Musée du Caire ne possédait précisément les débris de deux de ces accessoires fabriqués en vannerie (n^{os} 44099 et 44100, pl. XXIV). L'étroite bordure de cuir cousu en ourlet sur ces fragments correspond au large galon des objets figurés. En second lieu, l'effet de polychromie à trois et quatre tons obtenus dans les fragments du Caire par le treillis de fibres diversement teintés nous rend exactement compte du décor linéaire qui garnit le centre des modèles envisagés. Reste la question de la structure intérieure. On serait tenté de croire la poche rigide de manière à serrer le disque du miroir et, de plus, rembourrée intérieurement en vue d'un frottement doux; mais ces précautions de notre minutie ne venaient même pas à l'esprit des anciens Égyptiens. On verra en se reportant à la description de ces deux gaines fragmentaires, qu'elles n'ont conservé trace de rien de semblable, les deux parois étaient cousues l'une contre l'autre sans la moindre doublure.

Ces gaines d'un usage courant pour les miroirs usuels, semblent avoir fait place à des écrins d'une tout autre espèce pour les miroirs de prix. Aucune représentation n'en subsiste sur les monuments, mais les musées de Florence et du Caire en possèdent chacun un exemplaire, provenant l'un et l'autre d'un mobilier funéraire de la fin de la deuxième époque thébaine. L'exemplaire de Florence (fig. M), publié par Champollion⁽¹⁾ et par Rosellini⁽²⁾, est un écrin en bois épousant approximativement la forme d'un miroir du type  et muni d'un couvercle plat à pivot⁽³⁾. Pour toute décoration extérieure, il est badigeonné d'une couche de lait de chaux. L'exemplaire du Caire est, tout au contraire, dans cet ordre, l'une des plus belles pièces dont puisse s'enorgueillir ce musée. Nous ne reviendrons pas sur la description, qui en est faite pages 50-52, et nous nous bornerons à retenir que la richesse

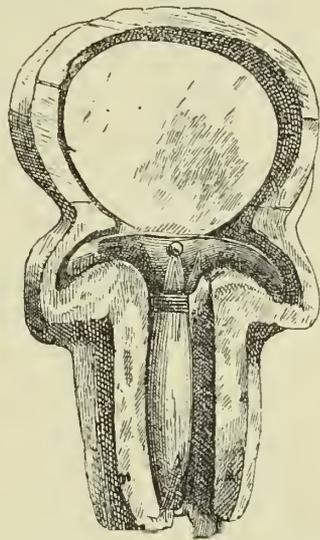


Fig. M.

(1) CHAMPOLLION, *Monuments*, t. IV, pl. CDXXXIV.

(2) ROSELLINI, *Monum. Civili*, pl. LXXXI, n^o 37 et texte, t. II, p. 429.

(3) ROSELLINI, *l. l.* : « Il più perfetto (specchio) che finora si conosca è quello che da me fu trovato a Tebe, nella tomba della nutrice di una figlia del Faraone Tahra (cf. vol. I, *De' Mon. Civ.*, p. 104 e seg.). Posava presso la cassa della mummia, chiuso in una custodia, o astuccio di legno, fatto esattamente per contenerlo, con il coperchio che per aprirsi girasi dall'estremità al vertice: di legno è pure l'elegante manico; e le due faccie del metallo conservansi ancora abbastanza forbite e lucide da potersi specchiare. »

de cet objet est extérieure, l'intérieur n'y montrant ni plus de soin, ni plus de confort que celui de Florence. Le miroir auquel il était destiné a disparu et tout ce qu'on en peut dire c'est que son manche n'était pas du même type que le précédent.

À côté de ces deux écrins, il convient de citer un objet qui me paraît avoir joué un rôle analogue. C'est la planchette n° 44102 (pl. XXV). Plus je la considère, plus elle me semble avoir formé un petit nécessaire de toilette comprenant un logement pour le miroir et deux pour les pots à kohol : c'est là l'hypothèse vers laquelle j'incline le plus. La disposition est d'ailleurs conforme à celle des nécessaires de la cérémonie de l'embaumement et de l'*ouap-ro* et par conséquent répond bien à la nécessité de réunir sur une même tablette tous les ustensiles ou instruments destinés à une même opération ou un même usage.

ÂGE DES MIROIRS. — Peut-on fixer l'âge des miroirs? Si l'on fait abstraction des données fournies par la provenance, il faut reconnaître que les miroirs ne comptent pas parmi les antiquités d'un classement facile et que l'on peut dater à première vue. Les caractères plus ou moins permanents qui sont de véritables indices d'époque manquent à un trop grand nombre d'exemplaires et même de types, pour légitimer dans un catalogue un autre classement que le classement par forme et par matière, quitte à le compléter par un exposé chronologique. C'est ce que nous allons faire ici.

Les plus anciens miroirs connus sont représentés par les disques de cuivre trouvés par Garstang dans la nécropole située entre les villages de *Mahasnèh* et de *Maslaket Harun* ⁽¹⁾ et, en particulier, dans une série de tombes que l'investigateur place dans une période pouvant s'étendre de la IV^e à la V^e dynastie. Peut-être même serait-il permis, à quelques indices, de faire remonter ses débuts à la III^e dynastie. C'est de cette nécropole que proviennent les disques portant les n^{os} 44054, 44061, 44064 et 44068. Deux de ces miroirs sont plans et les deux autres légèrement convexes. Ils ont la tige très courte sans traces de cheville et, en somme, ne présentent, en ce qui concerne leurs dimensions, aucune particularité; de même en ce qui concerne la prédominance du diamètre horizontal sur le vertical. Les débris des manches de bois trouvés dans les tombes M 100 et M 386 n'ont pas été reproduits dans la publication : c'est une regrettable omission. Quoi qu'il en soit, nous constaterons que, dès la période memphite, le miroir ne peut être considéré comme étant à ses débuts, à moins qu'on n'admette

(1) VOIR J. GARSTANG, *Mahâsna and Bêt Khallâf*, 1903, p. 29, 30, 32 et pl. XLIII, XL, XXXVII.

que les Égyptiens en aient, du premier coup, trouvé la forme définitive. Jusqu'où devons-nous remonter? Les tombes d'Oum el-Qa'ab n'ont rien fourni, mais, de ce seul fait, on ne peut rien conclure. Il ne faut pas perdre de vue, en effet, que les tombes thinites ont relativement peu donné de métal. Violées dès l'antiquité et même dès une haute antiquité, elles ont été dépouillées de la plupart des objets portatifs et usuels en cuivre, en or, en électrum et en argent.

On peut faire le même raisonnement pour les tombes royales de Beît Khallaf qui sont dans le même cas. Cependant, en admettant son existence dès cette époque, ce qui n'a rien que de vraisemblable, on ne saurait remonter beaucoup au delà. Un fait contre lequel on ne peut pas aller, c'est que le miroir ne fait pas partie de ce vieux répertoire de signes hiéroglyphiques qui forme comme l'ancien fonds de l'écriture égyptienne. Il n'apparaît pas dans les inscriptions de l'Ancien Empire, et, aux époques où il existe comme signe, il est sans valeur phonétique. Son absence des textes religieux des Pyramides et du *Livre des Morts* est non moins significative. On a peine à s'expliquer son oubli dans le rituel de la Table d'Offrandes, à côté du kohol et des onguents qui ont chacun leur formule. Il y a donc grande chance pour qu'il n'ait pas été connu des Égyptiens à l'époque lointaine où fut fixé ce cérémonial. Le manche en forme d'amulette  qui apparaît dans les plus anciennes représentations⁽¹⁾, semble indiquer la Basse-Égypte comme berceau de son invention (fig. N).

Les miroirs les plus nombreux non seulement en tant que pièces de musée, mais dans les représentations, sont ceux du Moyen Empire. Les tombes de cette époque en ont été prodigues. Il semble que ces ustensiles se soient alors vulgarisés et, en quelque sorte industrialisés, si l'on en juge par la qualité inférieure de la main-d'œuvre en beaucoup d'exemplaires. Les disques, plus épais qu'à l'époque antérieure, indifféremment plats ou lenticulaires, sont le plus ordinairement très oblongs. Dans les manches prédomine le chapiteau campaniforme avec garde peu prononcée (n^{os} 44020, 44035, 44082, 44083, 44084, 44086). Le caractère d'amulette se manifeste dans les manches en forme de . La

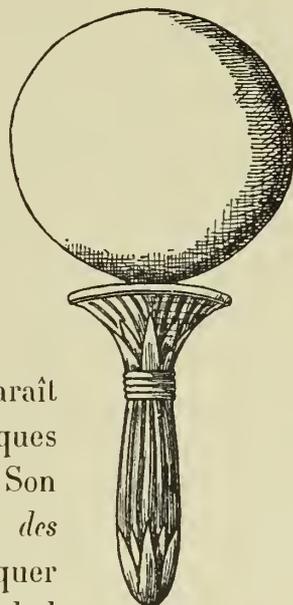


Fig. N.

⁽¹⁾ Voir le bas-relief du tombeau de  (VI^e dynastie) au Musée du Caire sur lequel a été relevé le miroir représenté dans la figure N.

tête d'Hâthor, la déesse la plus en vogue de cette époque, combinée avec le manche en forme de  répond au même ordre d'idées. Le manche ouvré, garni d'ornements hiéroglyphiques, du miroir n° 44018, trouvé à Drah Abou'l-Neggah, est un joli spécimen de l'industrie thébaine à la même époque. Le soin et même le luxe apporté alors dans ces objets apparaît dans le miroir n° 44035 qui, malgré sa fragilité, nous est parvenu dans un état satisfaisant de conservation et dans les miroirs de la trouvaille de Dalshoûr, dont nous ne possédons malheureusement que les débris.

Aucune forme nouvelle n'appartient en propre au Nouvel Empire; il semblerait même que la variété qui est l'un des signes distinctifs de l'époque précédente, se restreint notamment en ce qui concerne les manches-amulettes. Le , antérieurement si fréquent, disparaît complètement. Ce qui caractérise les miroirs de la seconde époque thébaine, ce sont certaines particularités de style tenant à la fois aux proportions des formes et au tour de main de la technique. Les oreilles du chapiteau  s'accroissent (n°s 44019, 44022, etc.); une prédilection pour les manches forts et parfois même en disproportion avec le disque se constate en bien des cas, et notamment dans les miroirs n°s 19508 (pl. VI), 44019 (pl. VII), 44039 (pl. IX). On affectionne aussi les miroirs lourds; les disques épais, très convexes, les manches tout en bronze sont nombreux. Les manches à ornements nattés, ceux qui sont surmontés de l'oiseau  sont tous des produits des tombes de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie. Enfin pendant toute la durée de la deuxième époque thébaine se généralise l'emploi des manches-statuettes en ivoire, en bois et en bronze, dont les origines sont peut-être aussi anciennes que celles des miroirs. Avec ces figurines et principalement avec celles qui représentent des jeunes filles ou jeunes femmes en un déshabillé à peu près complet, s'introduit un précieux élément de classement fourni par la perruque (n°s 44030, 44046).

Les seuls miroirs de l'époque saïte portant, en quelque sorte, avec eux, leur date sont les disques de Mit-Rahînèh (n°s 44076-44080); mais comme ils appartiennent à une catégorie très spéciale, celle des miroirs votifs, ils ne nous apprennent rien d'appréciable sur les tendances de l'époque. Il est vraisemblable que le goût de l'archaïsme qui domine toutes les créations de l'art saïte remet alors à la mode des formes anciennes, c'est-à-dire de l'Ancien et du Moyen Empire; il est vraisemblable aussi que la technique de l'incrustation en métaux précieux qui joue un si grand rôle dans le bronze de cette période, trouva aussi son emploi dans la décoration des manches de miroirs.

Les scènes liturgiques de l'offrande des miroirs de la période gréco-romaine (temples de Philæ, d'Edfou, de Denderah, d'Esnèh, etc.) nous mettent en présence d'un type représenté dans la collection du Caire par le n° 44004 : disque petit, circulaire, monté sur un manche de proportions démesurées en forme de ¶. Voilà dans quelles limites on peut déterminer l'âge des miroirs : plus de précision serait tomber dans l'arbitraire.

CATALOGUE GÉNÉRAL
DES
ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES
DU MUSÉE DU CAIRE.

MIROIRS.

44001. Miroir. — Métal jaune et ivoire. — Haut. 0 m. 402 mill. (0 m. 21 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 20 cent. — Akhmîm.

Disque plat, flexible, sans ornement.

Manche fusiforme à deux faces : le devant très renflé, le dos presque plat. La base, circulaire, est rapportée. A sa jonction avec le manche, quatre filets incisés.

TECHNIQUE. Le disque est découpé dans une feuille de cuivre jaune ou de laiton, battue au marteau et polie. Le manche est poli : aucune trace de l'emploi du tour.

CONSERVATION. Disque : patine bistrée avec des croûtes d'oxydation. La tige ou soie manque. Pour remonter la pièce, on a rapporté, de nos jours, une tige de cuivre. — Manche : jauni et maculé de bitume. La matière est éclatée et fendue par endroits.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 25782.

44002. Miroir. — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 295 mill. (0 m. 175 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 132 mill.

Disque plat, rigide, sans ornement.

Manche en forme de , sans ornement.

TECHNIQUE. Le disque est découpé dans une feuille de bronze ou peut-être fondu; la tige, courte (0 m. 02 cent.), était sertie dans le manche par des lamelles de bois enfoncées en coin. Le bois (acacia) est poli. Aucune trace de l'emploi du tour.

CONSERVATION. Disque intact, mais couvert d'une croûte d'oxydation. — Manche légèrement fendillé.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 3032.

Catal. du Musée, n° 44001.

44003. **Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 282 mill. (0 m. 095 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 20 cent., épaisseur du disque 0 m. 002 mill. — Abydos, 1862 (?) (pl. I).

Disque plat, rigide, sans ornement.

Manche fusiforme, trapu, sans ornement.

TECHNIQUE. Le disque est fondu et poli sur les deux faces. La tige, longue de 0 m. 032 mill., était maintenue dans le manche par un serrage avec coins. Le bois du manche (acacia) est poli.

CONSERVATION. Disque intact, mais oxydé par places. — Le manche est fendu et ne serre plus la tige.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 18541 (?); MASPERO, fiche n° 2835.

44004. **Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 352 mill. (0 m. 222 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 152 mill., épaisseur du disque 0 m. 006 mill.; poids 1 kilogr. 080 gr. (pl. I).

Disque plat, épais, sans ornement apparent.

Manche fusiforme à pied de vase, très massif, sans ornement.

TECHNIQUE. Le disque est fondu. Le manche (acacia), parfaitement fuselé et poli, semble avoir été travaillé au tour. La tige est fortement assujettie dans le manche et l'assemblage a résisté au temps.

CONSERVATION. Le disque est couvert d'une épaisse croûte d'oxydation mêlée de sable et de parcelles de gravois. — Le manche est fendillé et fortement éclaté à la base.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 2824.

44005. **Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 210 mill. (0 m. 095 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 120 mill.; poids 140 grammes. — Gâdra.

Disque plat, un peu flexible, sans ornement.

Manche fusiforme, aplati et à pied rapporté, sans ornement.

TECHNIQUE. Le disque est fondu ou plus vraisemblablement découpé dans une feuille de bronze. Tige assujettie dans le manche au moyen de coins. Manche en sycamore poli. Aucune trace d'emploi du tour.

CONSERVATION. Le disque, oxydé, porte encore des débris de toile de momie. Les traces du reste de la toile sont imprimées dans l'oxydation. — Le manche est rongé : son pied manque.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 29770.

44006. **Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 339 mill. (0 m. 172 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 185 mill., épais. 0 m. 002 mill.; poids 665 grammes. — Abydos, fouilles de Fl. Petrie (*Egypt Exploration Fund*, 1903).

Disque plat, rigide, sans ornement.

Manche en forme de , légèrement aplati mais sur base ronde, sans ornement.

TECHNIQUE. Le disque est fondu et poli. Le manche d'acacia est façonné à la main et poli. Assemblage à coins, sans cheville, ni mastic.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Le disque est oxydé vert. Débris de linge momifiés sur les deux faces.

OBSERVATION. Trouvé dans une tombe de la XII^e dynastie avec un mélange d'objets de la XVIII^e dynastie.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 36209; *Abydos*, t. III (Ayrton, Currelly, Weigall et Gardiner), *Special extra public. of the Egypt Exploration Fund*, p. 50, pl. XVII, X.

44007. **Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 332 mill. (0 m. 142 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 215 mill. — Akhmîm(?).

Disque plat, flexible, sans ornement. Tige longue et mince.

Manche en forme de , sans ornement, avec panse à section ovale sur base ronde.

TECHNIQUE. Le disque est découpé dans une feuille de bronze à miroir (sonorité argentine), laminé et doré. Le manche est grossièrement façonné à la main; polissage sommaire, assemblage à coins.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Le disque est couvert d'une fine croûte d'oxydation qui découvre parfois la dorure: par endroits, couche d'une substance grasse qui s'étale au frottement. Les coins de serrage ont disparu.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 25781 (?).

44008. **Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 355 mill. (0 m. 188 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 172 mill., épais. 0 m. 001 mill.

Disque plat, rigide, presque circulaire, sans ornement, monté sur large tige (0 m. 025).

Manche en forme de , sans ornement, avec panse à section ovale sur base ronde.

TECHNIQUE. Le disque est fondu. Le manche est soigneusement façonné à la main et poli; assemblage à coins.

CONSERVATION. Le disque, très oxydé, a perdu toute sa dorure; il porte des traces de toile. — Le manche est fendu et très éclaté sur l'une de ses faces. Les coins de serrage manquent.

44009. Miroir. — Bronze, bois et ivoire. — Haut. 0 m. 235 mill. (0 m. 122 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 123 mill.; poids 292 grammes (pl. I).

Disque légèrement renflé au centre, sans ornement.

Manche fusiforme, aplati, à pied en bouton de lotus, rapporté, sans ornement. Le bouton de plus grande proportion, paraît avoir primitivement appartenu à un autre miroir.

TECHNIQUE. Le disque est fondu et soigneusement bruni sur l'une de ses faces, l'autre ne paraît pas avoir été traitée avec le même soin. La tige est encore solidement assujettie dans le manche sans qu'on puisse constater l'artifice employé pour le serrage. Le manche, d'acacia, est soigneusement fuselé; la partie amincie près du bouton a été probablement arrondie au tour. Le bouton en ivoire ou en os est tourné; il est assujetti au manche au moyen d'un tenon enfoncé dans les deux membres.

CONSERVATION. Patine verdâtre du disque très légèrement encroûtée; par endroits, sur les deux faces, sous forme d'empreinte, traces d'une toile de momie. — Manche en bon état, sauf le bouton, fendu et éclaté sur l'un des côtés.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 3171.

44010. Simulacre de miroir (à la matière près, ce simulacre est constitué comme un miroir ordinaire). — Bois peint. — Haut. 0 m. 202 mill. (0 m. 105 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 110 mill. — Bibân el-Moloûk, tombeau du roi  (pl. II).

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Le disque est découpé dans une planchette de sycamore de 3 millimètres d'épaisseur et sa tige, prise dans le même morceau, s'enfonce en coin dans la tête du manche légèrement fendue et y est maintenue solidement par un mastic calcaire. Le manche est en forme de , façonné au tour. Le tout est enduit de couleur blanche qui, en s'effaçant par places, laisse réapparaître le grain du bois. L'objet, plus soigné que beaucoup de miroirs réels, est en bon état et l'union entre les deux parties encore solide, malgré la perte d'une grande partie de mastic.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 24887.

44011. Manche de miroir fragmentaire. — Ivoire. — Haut. 0 m. 137 mill. — Qaou el-Kébir (E. Brugsch).

Il est en forme de , la panse à section ovale, sur pied rond. La cavité destinée à recevoir la tige métallique du disque a 5 centimètres de profondeur et environ 1 centimètre de diamètre.

TECHNIQUE. Ce manche est façonné à la main et ensuite poli au tour. La cavité a été

percée à la mèche, mise en mouvement par un violon, ainsi qu'on peut s'en rendre compte à la déviation de l'axe de rotation. La tige devait être maintenue au moyen de mastic ; aucune trace de trou de cheville.

CONSERVATION. L'objet, fendu depuis son orifice supérieur jusqu'à 3 centimètres de la base, a perdu, par éclatement, près d'une moitié de son volume ; encoches à la base. L'ivoire est jauni.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30242.

44012. Manche fragmentaire de miroir (il est en forme de ). — Bois. — Haut. 0 m. 10 cent. — Qournah (?) (pl. XXV).

TECHNIQUE. Finement tourné, en bois d'acacia. La tête est arrondie ; une large fente y recevait la tige du disque maintenue par une cheville transversale du même bois, dont un débris est encore en place.

CONSERVATION. Fendu par le milieu, il a toute une joue enlevée.

44013. Fragment de manche de miroir. — Ivoire. — Haut. 0 m. 102 mill. — Qaou el-Kébir, 1883.

Ce fragment est la moitié inférieure d'un manche en forme de  qui a subi au cours des temps quelques modifications.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Cette moitié de manche est encore fortement réduite par une entaille verticale qui découvre, au cœur, le fond de la cavité destinée à recevoir la tige. D'après le galbe du fragment on peut supposer que ce canal avait environ de 6 à 7 centimètres de profondeur. La cassure remonte aux temps anciens, ainsi que le prouve l'utilisation qui fut faite de ce débris, comme manche d'un autre miroir ou d'un outil quelconque. Un trou de 2 centimètres de profondeur a été, en effet, creusé après coup dans la base ainsi transformée en tête. De plus, la partie éclatée a été, au moins en un endroit, égalisée au couteau, de manière à ne pas blesser la main. On y a même introduit un rudiment de décor formé de deux lignes parallèles incisées à la pointe.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30242.

44014. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 26 cent. (0 m. 14 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 132 mill. ; poids 402 grammes. — Saqqârah, 1893 (pl. II).

Disque mince, plat, rigide et presque rond, sans ornement.

Manche en forme de colonnette . Le chapiteau, aplati, porte le décor papyriforme ordinaire. A la jonction, collier de trois traits. Au bas de la poignée, les sépales

rendus par une seule rangée (le type ordinaire en comporte deux) de quatre ornements chevronnés. A la base est enfoncé un clou de bronze à large tête.

TECHNIQUE. Le disque est découpé dans une feuille de métal où un alliage d'une nature spéciale se trahit par une sonorité dont je n'ai pu trouver l'équivalente dans aucun autre miroir du musée. Sous la patine, légère, peu tenace, apparaissent des traces de dorure. Le manche est fendu; les ornements sont poussés au burin. Assemblage ordinaire : rivet et mastic.

CONSERVATION. Intact. Patine vert sombre, plus sombre sur le disque; quelques croûtes d'oxydation.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30749.

44015. **Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 252 mill. (0 m. 141 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 132 mill. — Médînet-Gorâb, fouilles Loat, 1904, numéroté O 5 A (pl. II).

Disque plat, flexible, sans ornement.

Manche en forme de colonnette  très interprétée. Le chapiteau, le collier et la base sont ornés de lignes géométriques entaillées profondément et larges de près de 2 millimètres.

TECHNIQUE. Le disque est découpé dans une feuille de bronze et doré. Le manche, en sycamore, est grossièrement taillé sans emploi du tour et n'est pas poli. Assemblage ordinaire : cheville et mastic.

CONSERVATION. Sous la patine vert sombre du disque apparaissent de grands lambeaux de dorure; manquent la cheville et le mastic.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 36842.

44016. **Manche de miroir.** — Bois et ivoire. — Haut. 0 m. 015 mill. — Cheikh Abd el-Qournah, tombeau de  (pl. III).

Sa forme est celle d'une colonnette d'une seule pièce, peinte en rouge, avec chapiteau à volutes rondes (la fleur emblématique de la Haute-Égypte?). Pour toute ornementation, quatre boutons d'ivoire plantés deux à deux dans le cœur de chaque volute, plus deux fleurettes de la même matière plantées sous les coussinets et les cinq filets incrustés du collier.

TECHNIQUE. Bois du Soudan façonné avec une précision qui suppose l'emploi du tour; polissage et peinture en pourpre sans stuc. Assemblage au mastic.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Le chapiteau, éclaté en deux morceaux, est recollé. La couleur pourpre ou cochenille a tourné au brun rouge.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 31388; DARESSY, *Rapport sur la trouvaille de* , dans *Annales du Service des Antiquités*, t. II (1901), p. 12 et fig. 13.

44017. Miroir. — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 255 mill. (0 m. 15 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 125 mill., épaisseur. 0 m. 003 mill.; poids 456 grammes. — Saqqârah, tombeau de , janvier 1863 (pl. IV).

Disque épais, plat, sans ornement.

Manche en forme de colonnette  surmonté de la tête de Bès. Face grimaçante et tirant la langue qui était rapportée en une autre substance. Dans chaque oreille était piqué un bouton d'ivoire. La perruque, visible seulement sur le revers, est formée de stries longitudinales réunies par paire et emboîtées l'une dans l'autre. La décoration de la colonnette est conforme au type régulier. On y constate, pourtant, comme particularité, une côte ou arête, non sur les côtés, mais sur le devant et le derrière de la tige végétale. Au bas, un petit tenon cylindrique servait à fixer un bouton terminal, sans doute en ivoire.

TECHNIQUE. Le disque est fondu. Le manche est façonné à la main, sans emploi du tour, et poli, sauf la partie destinée à être peinte, c'est-à-dire le visage de Bès. Les entailles du dessin géométrique étaient garnies de mastic de couleur. L'assemblage suppose, indépendamment du mastic visible, une cheville de métal enfoncée dans la bouche, mais n'allant pas jusqu'à la surface opposée. La tête de cette cheville est, dans l'état actuel, masquée par l'enduit sur lequel était posée la langue.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Le disque est fortement oxydé; il porte sur le revers un lambeau de toile de momie. Le manche n'a conservé que de très rares traces de couleurs. Manquent, en outre: le bouton d'ivoire de l'oreille droite, la moitié du haut de l'oreille gauche, la langue et l'ornement terminal du bas du manche.

BIBL.: *Journal d'entrée du Musée*, n° 20524; MARIETTE, *Catalogue*, 1864, p. 159, n° 353, avec l'indication: «Memphis-Saqqârah, trouvé dans une tombe de l'Ancien-empire»; *Catalogue*, 1876, p. 191, n° 476, avec la surindication: «Sérapéum»; MASPERO, fiche n° 3326; *Guide*, 1883, n° 3326, p. 110 (GRÉBAUT, *Catalogue*, p. 143, même numéro); *Guide*, 1903, n° 847, p. 246 et 1906, même numéro, p. 231.

44018. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 222 mill. (0 m. 131 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 12 cent., épaisseur. 0 m. 003 mill.; poids 615 grammes. — Qournah, juillet 1859 (pl. IV).

Disque épais, plat, sans ornement.

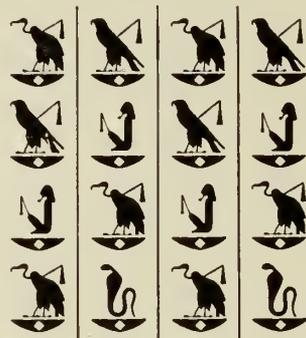
Manche en forme de colonnette , orné de figures sur fond ajouré, en sorte que l'intérieur du manche est complètement évidé. Chapiteau: le même motif y est représenté sur les deux faces, consistant en deux rois affrontés, dans la même attitude. Ils sont à demi agenouillés sur le signe , tenant d'une main la massue  à l'épaule et de l'autre le sceptre ; leur coiffure est une perruque, longue par

derrière, sans aile sur le devant et découvrant l'oreille; pas d'urœus au front. Par contre, l'urœus fait de chaque côté du chapiteau, avec sa tête lovée, un ornement en forme d'anse. La poignée est à peu près cylindrique : immédiatement au-dessous du collier (cinq filets), elle est divisée en quatre bandes ou fuseaux garnis des quatre divinités , superposées et tournées invariablement vers la droite.

Ces divinités sont posées sur le signe  et forment la combinaison suivante : ()

A la base, motif floral des sépales, très réduit; le dessous en est perforé. L'emmanchement des deux parties du miroir est obtenu au moyen d'une gaine intérieure abritée dans le chapiteau. Cette gaine se détache de la voûte du chapiteau et n'a pas d'autre contact avec le manche⁽¹⁾.

TECHNIQUE. Le disque est fondu et doré. Le manche a été fondu à cire perdue en une seule pièce, car il est impossible de découvrir la moindre trace de soudure. Si l'on tient compte de l'appendice que forme à l'intérieur du chapiteau la gaine ci-dessus mentionnée, on reconnaîtra que cette fonte n'était pas sans présenter de sérieuses difficultés. Il n'est donc pas surprenant que, çà et là, on constate quelques adhérences dans les parties ajourées. Le travail de ciselure, par contre, ne semble pas avoir été poussé très loin; les traces les plus manifestes en sont visibles dans le chapiteau : perruques des rois, détails ordinaires des deux têtes d'urœus. Cependant il se pourrait que ces traces aient disparu ailleurs, par suite d'usure. En effet, dans les parties abritées du contact de la main et très difficiles à atteindre dans le nettoyage, on constate que les entailles du burin sont les plus nettes. Assemblage ordinaire : rivet et mastic.



CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Disque marbré d'une jolie patine à reflets, beaucoup plus accentuée sur l'une des faces. — Manche : patine bronze florentin sombre. A l'intérieur, oxydation verte.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 6013; *Notice du Musée de Boulaq*, 1864, p. 209; MASPERO, fiche n° 3300; *Notice Gizeh*, 1892, p. 143, n° 3300; VIREY, *Catalogue*, n° 850; MASPERO, *Guide*, 1902, p. 168, n° 850; édit. 1903, p. 246 et 1906, p. 231, même numéro.

44019. Miroir. — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 26 cent. (0 m. 16 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 12 cent., épais. 0 m. 005 mill.; poids 667 grammes. — Drah Abou'l-Neggah, février 1863 (pl. V).

Disque épais, très renflé au centre (le plus lenticulaire de la série), sans ornement.

⁽¹⁾ Cette curieuse disposition a été malheureusement sacrifiée dans le cliché de la planche IV. J'y reviendrai dans l'introduction.

Manche en forme de colonnette  avec une décoration sommaire : les sépales du chapiteau sont figurés sur chaque face par un ornement unique consistant en cinq filets disposés en chevrons ; le collier se compose aussi de cinq filets. A la base du manche, répétition du motif des sépales traité de la même manière.

TECHNIQUE. Le disque est fondu et bruni avec le plus grand soin sur les deux faces et la tranche. Le bronze doit contenir un fort alliage d'étain. La disposition lenticulaire réduit sensiblement l'image reflétée. Pas de trace d'argenture à la surface. La tige est assujettie dans la mortaise du manche : 1° par l'exactitude de l'assemblage ; 2° par une cheville en bois qui traverse le chapiteau en haut et dans l'axe ; 3° par un mastic dont les traces sont encore apparentes. Le manche, d'acacia, est en deux pièces : le chapiteau et le fût ou, si l'on aime mieux, la fleur et sa tige, assemblées au moyen d'un tenon de 2 centimètres. Une particularité de ce tenon est qu'à son sommet il est entaillé pour emboîter le bout de la tige métallique du disque (fig. 1). Les filets de l'ornementation étaient garnis d'une pâte aujourd'hui décolorée qui devait être verte ou bleu turquoise. D'une manière générale, le manche n'est pas d'une technique aussi précise et soignée que le disque.



Fig. 1.

CONSERVATION. Le disque a conservé son poli et presque son pouvoir réfléchissant ; nuages d'oxydation très légère et irisée qui sont peut-être les restes de l'argenture. — Dans le manche, fissures et brisures en divers endroits.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 21414 ; MASPERO, fiche n° 3184.

44020. Miroir. — Bronze, bois et argent. — Haut. 0 m. 21 cent. (0 m. 115 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 10 cent., épais. 0 m. 003 mill. ; poids 360 grammes (pl. V).

Disque épais, renflé au centre, sans ornement.

Manche en forme de colonnette , décoré sommairement de quelques filets : un vers le milieu, quatre autour du bulbe. De ces quatre derniers filets, deux sont ou étaient incrustés d'un fil d'argent plat ; les deux autres sont recouverts et en même temps accusés par une feuille d'argent enveloppant la base. Une petite bandelette du même métal, large de 4 millimètres, est clouée le long du manche sur une longueur de 4 centimètres et d'un seul côté.

TECHNIQUE. Le disque, fondu, est de l'alliage propre aux miroirs de cette espèce. Il a été ensuite doré et poli. Il est fortement assujetti dans son manche par une cheville et du mastic encore en place. Le chapiteau est formé de deux morceaux superposés ; la tige du manche, autrement dit le fût, est d'une seule pièce, travaillée au tour. La feuille de métal, probablement d'argent, qui enveloppe le pied est grossièrement martelée, et maintenue sans soudure. Les fils plats de la garniture qui sont du même métal, sont maintenus dans leurs filets en point de couture, c'est-à-dire par leurs deux extrémités qui se réunissent et se piquent ensemble dans le bois.

Catal. du Musée, n° 44001.

La petite bande longitudinale est clouée par neuf petites pointes enfoncées et rivées très irrégulièrement. En examinant de près cette petite bande, on constate qu'elle est l'arrachement d'une feuille de revêtement régnant sur toute cette partie du manche, ce que révèle d'ailleurs la différence de couleur du bois en cet endroit. L'argent employé devait contenir une forte proportion de cuivre. Sur le chapiteau, deux clous d'un côté et un de l'autre, consolidant l'assemblage, sont modernes. Il ne serait pas impossible que le chapiteau, dont le bois est rugueux, ait été également revêtu d'une feuille d'argent.

CONSERVATION. Le disque a perdu, avec son poli, son pouvoir réfléchissant. — Le manche est dépouillé de la plus grande partie de sa feuille de revêtement : quelques menus éclats et des trous d'éponge déparent le chapiteau.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 3169.

44021. Miroir. — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 172 mill. (0 m. 095 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 096 mill.; poids 137 grammes.

Disque plat, rigide, sans ornement.

Manche en forme de colonnette , sans ornementation ni autre particularité qu'un raccommodage et des traces d'ocre jaune sur le chapiteau.

TECHNIQUE. Le disque est fondu ou découpé dans un métal qui, sous l'oxydation qui le tapisse presque entièrement d'une couche verdâtre, laisse transparaître des îlots de dorure. Le manche, malgré sa nudité, est soigné : il a été fait au tour. Assemblage ordinaire.

CONSERVATION. Le disque est fortement oxydé; il joue dans son manche dont le chapiteau détérioré au passage de la cheville, a été raccommodé dans l'antiquité, à l'aide d'une colle résineuse, preuve ajoutée à tant d'autres, que le mobilier funéraire ne se composait pas exclusivement d'objets neufs.

44022. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 230 mill. (0 m. 118 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 125 mill., épais. 0 m. 003 mill.; poids 698 grammes (pl. V).

Disque légèrement renflé au centre, sans ornement.

Manche en forme de colonnette  d'une seule pièce, orné de trois filets à la ligature du chapiteau. La tige du disque est assujettie par une cheville en bronze.

TECHNIQUE. Le disque est fondu. L'alliage a produit une patine bistrée différente de celle du manche. Le manche est fondu, les filets sont tirés au burin. La cheville en bronze est enfoncée au marteau et sommairement rivée. L'assemblage a dû être complété par du mastic.

CONSERVATION. En bon état. Assemblage des deux parties résistant. Croûtes d'oxydation et traces de toile de momie sur les deux faces du disque et sur celles du chapiteau.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 3286.

44023. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 165 mill. (0 m. 085 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 120 mill., épais. 0 m. 001 mill.; poids 176 grammes. — El Amrah, novembre 1894.

Disque plat, rigide, sans ornement; le contour supérieur très surbaissé et presque horizontal.

Manche en forme de colonnette  d'une seule pièce, sans ornement. La tige du disque est assujettie par une cheville en bronze.

TECHNIQUE. Le disque est fondu ou, plus vraisemblablement, découpé dans une feuille de bronze d'un alliage qui paraît sensiblement le même que celui du manche. Le manche est fondu et ne porte pas trace de travail au burin. L'assemblage est obtenu au moyen d'un rivet et probablement aussi de mastic introduit dans la mortaise.

CONSERVATION. En bon état. Assemblage résistant. Croûtes d'oxydation et nombreuses traces de toile de momie sur les deux faces du disque et diverses parties du manche. Aucune trace de dorure ou d'argenture sur le disque.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30983.

44024. Miroir. — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 375 mill. (0 m. 190 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 214 mill.; poids 593 grammes. — Deir el-Bahari, cercueil de la  (pl. VII).

Disque plat, flexible, sans ornement.

Manche en forme de colonnette , sans ornement.

TECHNIQUE. Le disque est découpé dans une feuille de bronze. Le manche (acacia) en deux pièces (chapiteau et poignée) est exécuté avec soin; la poignée est tournée; le tout est poli. Assemblage à coins avec addition de mastic.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Croûtes d'oxydation et trace d'érosion dans le disque. Petite pièce rapportée dans le chapiteau.

OBSERVATION. Provient de l'assemblage qui constituait la fausse momie de la princesse.

BIBL. : MASPERO, *Guide*, 1883, n° 5260, p. 330; VIREY, *Catalogue*, 1897, n° 852.

44025. Miroir. — Argent et bois. — Haut. 0 m. 225 mill. (0 m. 110 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 130 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Berchêh.

Disque très légèrement renflé au centre, sans ornement.

Manche en forme de colonnette  sans ornement (fig. 2) : chapiteau court et ramassé ; la poignée à quatre côtes ou nervures donnant en section un losange.

TECHNIQUE. Le disque est fondu dans l'alliage spécial d'argent et de cuivre que j'ai appelé métal rose. Le manche (sycomore) est en deux pièces selon la règle. Façonnage à la main sans polissage, ce qui suppose l'emploi de la peinture dont quelques traces à l'ocre jaune sont visibles. Assemblage à coins ; mais ici, les coins ou coussinets sont formés par les tenons de la poignée engagée dans la mortaise du chapiteau et fendue de manière à pouvoir mordre la tige en métal.

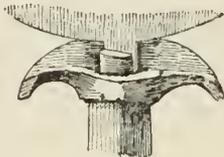


Fig. 2.

CONSERVATION. Le disque est intact. Une couche de bitume noir l'a protégé contre l'oxydation. Dans les parties découvertes, le métal a la teinte rosée, avec irisation. — Le manche est en moins bon état : le chapiteau est éclaté dans toute sa longueur et la perte d'une des deux faces découvre le mode d'assemblage ; la poignée est fendue dans toute sa longueur.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 32857.

19508. Miroir. — Bronze, bois et or. — Haut. 0 m. 320 mill. (0 m. 196 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 145 mill., épais. 0 m. 009 mill. sur les côtés, allant jusqu'à 0 m. 008 mill., volutes du manche d'une extrémité à l'autre 0 m. 135 mill. ; poids 1 kilogr. 721 gr. — Drah Abou'l-Neggah, cercueil de la reine , janvier 1859 (pl. VI).

Manche en forme de colonnette , décoré de feuilles d'applique en or et de deux têtes de clous du même métal, par lesquelles s'accuse la cheville métallique qui lie les deux parties. Le placage est réparti de la manière suivante : *Chapiteau* : 1° étroite bordure ourlant les deux arêtes supérieures ; 2° gaines habillant les oreilles des volutes ; 3° autre gaine recouvrant la campane depuis le collet jusqu'à la naissance des volutes. — *Poignée* : 1° Manchon de 0 m. 027 mill. recouvrant le collet et le prolongeant 0 m. 150 mill. plus bas ; 2° calotte ogivale tronquée par un méplat recouvrant le bulbe de la tige. Sur ce placage masquant la plus grande partie du bois, les ornements habituels de la colonnette, à savoir les sépales de la campane et du bulbe et les cinq anneaux du collier (ici quatre), reproduits au repoussé, contribuent à la richesse de l'effet.

TECHNIQUE. Le disque est fondu, poli et doré au bain. Dans le manche, la poignée façonnée et polie au tour, emboîte hermétiquement son tenon cylindrique dans la douille du chapiteau, lequel est façonné à la main. Ce tenon est probablement entaillé de manière à mordre la tige du disque, comme cela a été observé dans le miroir n° 4/1025. La réunion des trois parties est ainsi plus intime et il suffisait d'un peu de forçage pour maintenir la solidité. Le placage est d'une orfèvrerie quelque peu barbare. Sans doute la feuille est soigneusement laminée et découpée avec une précision géométrique, le repoussé des ornements correct, enfin la soudure difficile à découvrir; mais la juxtaposition de l'or nu au bois nu est barbare et rentre dans la donnée de l'orfèvrerie africaine; plus barbare encore et plus gauche est la façon dont les gaines des deux oreilles chevauchent sur les extrémités de la double bordure métallique qui orne le dessus du chapiteau. Chacune de ces pièces de placage a été traitée séparément et mise à son point sur un gabarit métallique de la forme du manche. Les ornements incisés ou repoussés sur le placage ne font, probablement, que reproduire des ornements gravés sur le noyau. Pour les anneaux du collier, repoussés profondément, le fait n'est pas douteux.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Le disque a conservé sa dorure, mais s'est terni et a perdu son pouvoir réfléchissant. Le bois du manche est intact, à un petit accident près survenu à l'extrémité de l'une des oreilles. L'or du placage est légèrement bosselé. Il y a rupture à l'endroit où s'est produit l'accident et aussi dans le manchon formant collier.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 4664; MARIETTE, *Catalogue*, 1864, n° 27, p. 226; *Catalogue*, 1876, n° 836, p. 251; *Album du Musée de Boulàg*, pl. XXX; MASPERO, *Guide*, 1883, p. 83, n° 3628; GRÉBAUT, *Catalogue*, 1892, p. 125, même numéro; *Notice Gizeh*, 1892, p. 210, n° 949; édit. 1897, p. 218; MASPERO, *Guide*, 1902, p. 429, n° 949; *Guide*, 1903, p. 521.

44026. Manche de miroir. — Ivoire et bois. — Haut. 0 m. 117 mill. (pl. III).

Il est en forme de colonnette fasciculée. A son sommet, où manque le chapiteau, mobile, est fixé un tenon en bois dans lequel est pratiquée une mortaise où venait s'engager la tige du disque; le chapiteau, formant virole, maintenait avec sa cheville transversale l'assemblage des deux parties. Au collet, cinq rainures; à la base, quatre sépales montant jusqu'à la naissance du bulbe et du sommet de ces ornements chevronnés jusqu'au collet, quatre cordelettes gravées au trait comme le reste et divisant ainsi la surface de la colonnette en quatre fuseaux.

TECHNIQUE. Le manche est façonné au tour et poli; le trait des incisions est mené avec régularité. Le tenon porte des traces de colle.

CONSERVATION. État intact; patine jaune.

BIBL. : Paraît correspondre au n° 28740 du *Journal d'entrée du Musée*, indiquant comme provenance Kahoùn.

44027. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 198 mill. (0 m. 099 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 105 mill., épaisseur 0 m. 015 mill.; poids 215 grammes (pl. VIII).

Disque plat, rigide, sans ornement.

Manche en forme de colonnette , surmonté, des deux côtés du chapiteau, de l'oiseau d'Horus. A la ligature du chapiteau, trois filets. Au centre du chapiteau, trou de cheville.

TECHNIQUE. Le disque est fondu ou découpé dans une plaque de bronze du même alliage que la tige. Le manche est fondu d'une seule pièce, y compris les deux oiseaux. Travail rudimentaire, aucune trace de ciselure. Assemblage ordinaire : rivet et mastic.

CONSERVATION. Bon état. Assemblage flexible; croûtes d'oxydation; débris de toile encore adhérents jusqu'à la bordure du disque. Aucune trace de dorure ou d'argenture.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 3299.

44028. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 19 cent. (0 m. 10 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 12 cent., épaisseur du disque 0 m. 003 mill.; poids 480 grammes (pl. VIII).

Disque épais, renflé au centre, sans ornement.

Manche en forme de colonnette , surmonté, des deux côtés du chapiteau, de l'oiseau d'Horus.

A la ligature, filets habituels. Le chapiteau et le bas de la colonnette sont décorés des ornements en chevrons figurant les sépales.

TECHNIQUE. Le disque, fondu, est de l'alliage spécial qui se traduit par une oxydation noirâtre. — Le manche, avec son chapiteau et les deux oiseaux qui le surmontent, est fondu d'une seule pièce. Les filets de la ligature et les chevrons sont incisés au burin. Assemblage ordinaire : rivet et mastic.

CONSERVATION. Fortement oxydé.

44029. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 205 mill. (0 m. 11 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 11 cent., épaisseur 0 m. 003 mill.; poids 598 grammes (pl. IX).

Disque épais, renflé au centre et doré, sans ornement sur la face nue.

Manche en forme de colonnette , surmonté, des deux côtés du chapiteau, de l'oiseau d'Horus, perché tout à fait sur le rebord de la volute. La poignée du manche est décorée d'un treillis natté qui s'arrête au bulbe, non décoré. Aucun ornement sur le chapiteau.

TECHNIQUE. Le disque, fondu, est de l'alliage spécial. Il a été doré à la surface. Le manche a été fondu d'une seule pièce et retouché au burin. Assemblage ordinaire : rivet unique et mastic.

CONSERVATION. Bon état. Assemblage branlant par suite de la disparition du mastic. Le disque est encore en très grande partie couvert, sur l'une de ses faces, de la toile et de la substance momifiante, mal tendue et formant des nodosités. La toile et la substance débordent légèrement sur l'autre face. D'autres débris de même nature sont visibles sur le chapiteau et la poignée. Une grande partie de cette dernière, précisément du côté opposé, est recouverte de toile de momie. L'exemple est frappant pour démontrer que l'ustensile était entièrement emmaillotté. Le miroir, bien conservé, est encrassé par le bitume. Oxydation de surface. La dorure du disque, découverte par place, est d'un jaune d'or franc, qui fait contraste avec le rouge du cuivre du manche.

BIBL. : *Le Journal d'entrée du Musée* porte aux n^{os} 18971 à la date de mars 1862 et 28858 sans date mention de deux miroirs correspondant au type décrit, avec l'indication de provenance de Qournah, dans les deux cas. Peut-être un de ces deux numéros se rapporte-t-il au miroir n^o 44029.

44030. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 218 mill. (0 m. 125 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 105 mill., épais. 0 m. 003 mill.; poids 440 grammes. — Abousir (pl. VIII).

Disque épais, renflé au centre, sans ornement.

Manche en forme de colonnette , ayant le chapiteau surmonté des deux côtés de l'oiseau d'Horus. L'ornementation du manche consiste en quatre bandes longitudinales ou fuseaux sur lesquels ondule un filet. Les bandes sont séparées de deux en deux par un ornement natté (fig. 3).

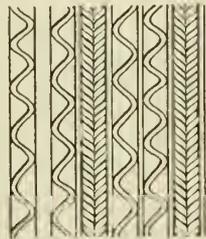


Fig. 3.

TECHNIQUE. Le disque est fondu. Le manche a été fondu d'une seule pièce. Assemblage ordinaire : rivet et mastic.

CONSERVATION. Intact dans son ensemble et bien conservé sous la gangue épaisse dont un décapage récent l'a débarrassé.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n^o 29136.

44031. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 225 mill. (0 m. 128 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 115 mill., épais. 0 m. 002 mill.; poids 510 grammes (pl. VII).

Disque épais, mais plat, sans ornement.

Manche en forme de colonnette , ayant le chapiteau surmonté des deux côtés de

deux oiseaux d'Horus assemblés par paire. Comme dans le miroir n° 44029, les oiseaux sont perchés sur le rebord de la volute. La décoration du manche est

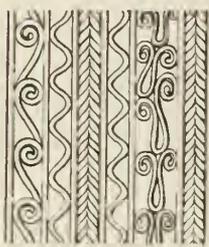


Fig. 4.

complétée par la figuration des sépales du chapiteau gravés au trait. Le collier est nu. Au-dessous commence, pour s'arrêter à la naissance du bulbe, un système d'ornements consistant en quatre bandes longitudinales ou fuseaux, séparés de deux en deux par l'ornement natté déjà observé dans le miroir précédent; les bandes sont décorées de rinceaux linéaires en vrille, en serpents et en bouquets (fig. 4). Tous ces ornements sont en relief: le fond champlévé semble avoir été garni d'une pâte colorée.

TECHNIQUE. Le disque est fondu. Sous la patine verdâtre et rougeâtre apparaissent des taches couleur d'ardoise qui révèlent un alliage différent de celui du manche. Le manche, fondu d'une seule pièce, a été sobrement retouché au burin. Assemblage ordinaire: rivet unique dont la pointe, trop longue, a été arrachée au marteau, et mastic.

CONSERVATION. Intact dans son ensemble pour tout ce qui est métallique; le mastic et les parties colorées ont disparu.

BIBL.: MASPERO, fiche n° 3229.

44032. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 322 mill. (0 m. 182 mill. pour le manche). largeur du disque 0 m. 168 mill., épais. 0 m. 007 mill.; poids 2 kilogr. 825 gr. (1 kilogr. 757 gr. pour le disque et 1 kilogr. 068 gr. pour le manche) (pl. IX).

Disque épais, renflé au centre, sans ornement.

Manche en forme de colonnette **T** hathorique; la tête d'Hâthor à oreilles de vache, sans perruque, surmontée d'un bandeau, décorée de plumes ou d'ornements penniformes, est figurée sur les deux faces. Collier formé de trois rainures annulaires. A la base de la poignée, décor ordinaire des sépales, la rangée extérieure garnie d'un semis de petits traits. Au-dessous de la base, fleuron.

TECHNIQUE. Le disque est fondu dans l'alliage spécial et poli. Le manche, du même alliage, est fondu d'une seule pièce et poli, puis repris très soigneusement au burin. Les ornements penniformes du bandeau, les sourcils, les yeux et les oreilles, sont traités comme dans les plus beaux bronzes, avec beaucoup de régularité et de sûreté de main. Le même soin s'observe sur les deux faces, et sur les sépales de la poignée. Un peu plus négligé est le fleuron. Assemblage ordinaire: mastic et cheville centrale d'un fort calibre (4 millimètres et demi de diamètre pour le trou de la cheville).

CONSERVATION. Intact dans son ensemble. Oxydation presque nulle. Couleur tirant sur

le bronze florentin clair; le disque un peu plus pâle. Aucune trace de mastic; cheville moderne.

BIBL. : MARIETTE, *Catalogue*, 1864, p. 159, n° 352; *Catalogue*, 1876, p. 191, n° 475; MASPERO, fiche n° 3287; GRÉBAUT, *Catalogue*, 1892, p. 142, même numéro; VIREY, *Catalogue*, n° 846; MASPERO, *Guide*, 1902, p. 168, n° 846; édit. 1903, p. 246; édit. 1906, p. 231, même numéro.

44033. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 29 cent. (0 m. 172 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 138 mill., épais. 0 m. 05 cent.; poids 1 kilogr. 309 gr.

Disque épais, renflé au centre, sans ornement.

Manche en forme de colonnette  hathorique; la tête d'Hâthor à oreilles de vache, sans perruque, surmontée d'un étroit bandeau à ornements penniformes, est figurée sur les deux faces; collier formé de cinq filets au burin. Aucun autre ornement.

TECHNIQUE. Le disque est fondu dans l'alliage spécial. Le manche, fondu d'une seule pièce, laisse paraître dans les îlots non couverts d'oxydation, une patine noire et luisante semblable à celle de l'argent. Les ornements ont été repris au burin. Assemblage ordinaire : rivet unique et mastic.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble, mais fortement oxydé. Assemblage résistant. Le flou des parties saillantes (une des Hâthor en particulier) témoigne d'un long usage. Empreintes de toile dans les croûtes de l'oxydation.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 31028 : achat 1895.

44034. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 25 cent. (0 m. 132 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 135 mill., épais. 0 m. 008 mill.; poids 1 kilogr. 814 gr. — Qournah.

Disque épais, renflé au centre, sans ornement apparent.

Manche en forme de colonnette  hathorique; la tête d'Hâthor à oreilles de vache, avec la perruque, surmontée d'un étroit bandeau à ornements penniformes, est figurée sur les deux faces. Collier formé de trois rainures annulaires. A la base du manche, figuration des sépales.

TECHNIQUE. Ordinaire; fonte et polissage du disque, fonte en une seule pièce du manche, repris au burin. Assemblage ordinaire.

CONSERVATION. Oxydation très intense de toutes les parties. Aspect corrodé et galeux. Absence de la cheville et du mastic.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 28859. -
Catal. du Musée, n° 44001.

44035. Miroir. — Bronze, bois, argent et pâtes d'incrustation. — Haut. 0 m. 249 mill. (0 m. 13 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 13 cent., épais. 0 m. 001 mill.; poids 236 grammes. — Deir el-Bahari, cercueil de la  (LAGAU, *Sarcophages*, n° 28025) (pl. IX).

Disque plat, presque rond, rigide, argenté, sans ornement.

Manche en forme de colonnette  hathorique; la tête d'Hâthor, à double face, sans perruque et sans oreilles, faisant corps avec les deux volutes du chapiteau par lesquelles se prolonge son front. La poignée qui en est indépendante est ornée d'abord du collier à cinq filets, puis, sur chaque face, de trois bandes longitudinales émaillées de rectangles bleu turquoise, rouge cornaline et vert turquoise, disposés en zones : la bleue, la rouge, la verte et une dernière rouge très réduite. Le bouton terminal est nu.

TECHNIQUE. Des plus délicates. Le disque paraît avoir été découpé dans une feuille de l'alliage spécial; il a été non doré, mais argenté, ainsi qu'en témoigne la patine ardoise d'un ton uniforme. Le manche est formé de deux pièces : le *chapiteau*, dans lequel la *poignée* vient s'engager. L'une et l'autre sont en bois revêtu d'un placage très mince en argent, de pâtes de verre et de cornaline. Dans le chapiteau, les pâtes de verre découpées en petits carrés d'environ 5 millimètres de côté, sont incrustées sur le dessus de la volute dans l'ordre suivant (le même de chaque côté) : vert, bleu, cornaline rouge, bleu, vert sombre, bleu et sur le dessous en rectangles très allongés, selon une bande qui forme jugulaire à la tête et dans l'ordre suivant : bleu, rouge, bleu lapis, vert turquoise, rouge. Les yeux sont en calcaire cristallin incrusté de pastilles noires. Le collier qui fait partie de la poignée est plaqué d'argent. Le même placage recouvre le dos des cloisons entre lesquelles est distribuée la mosaïque décrite ci-dessus. Ici, comme dans le chapiteau, les petites plaques de pâtes de verre et de cornaline sont posées sur un lit de mastic. La base est coiffée d'un chapeau du même placage d'argent. Assemblage à coins.

CONSERVATION. Le disque est en bon état. Il a gardé sur ses deux faces et dans sa patine l'empreinte d'une toile très fine. Nulle trace de dorure. Patine uniforme gris ardoise de l'argent. Le manche a beaucoup souffert; le placage y est soulevé par endroits; par endroits aussi il est tombé. La mosaïque a encore plus souffert. Les pâtes de verre ont perdu pour la plupart leur émail et leur couleur, de ce fait, a subi de l'altération. La fragilité de ce travail a eu aussi pour résultat la chute de deux rectangles dans les volutes et de deux dans les cannelures de la poignée, plus trois petits carrés de cornaline dans la dernière zone. Les sourcils des têtes d'Hâthor qui étaient peut-être incrustés d'argent ou d'or, sont dégarnis. Assemblage disjoint.

BIBL. : GRÉBAUT, *Catalogue*, 1892, n° 6601, p. 79; MASPERO, *Guide*, 1902, p. 169, n° 915 bis; édit. 1903, p. 247, n° 915 bis et édit. 1906, p. 231, même numéro.

- 44036. Miroir.** — Bronze et terre émaillée. — Haut. 0 m. 224 mill. (0 m. 11 cent. pour l'état actuel du manche), largeur du disque 0 m. 128 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Hawaret el-Gourob, fouilles de Daninos, novembre 1900 (pl. IV).

Disque mince, légèrement renflé au centre, sans ornement et muni d'une tige longue (0 m. 085 mill.) et tenue comme la soie de nos couteaux.

Manche en forme de colonnette dont on ne peut déterminer le chapiteau, entièrement manquant. Ce manche est en terre émaillée bleu turquoise avec la décoration des sépales brun manganèse.

TECHNIQUE. Le disque, fondu, a été doré. Il est difficile de dire si, dans le manche, le chapiteau faisait corps avec la poignée ou s'il était assemblé. On ne peut citer à l'appui aucun exemple, ce miroir à manche en céramique étant unique, à ma connaissance. Mais il y a toute raison de supposer que si le chapiteau était du type ordinaire des colonnettes , il devait faire corps avec sa tige. Le long canal dans lequel s'engage la soie de bronze a été creusé après la cuisson. L'assemblage, dans ces conditions, réclamait l'usage du mastic.

CONSERVATION. Disque empâté de croûtes d'oxydation verdâtre. A la naissance de la soie apparaissent des traces non équivoques de dorure. — Le manche a perdu, avec son chapiteau, toute la partie correspondant au collier.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 35061.

- 44037. Miroir.** — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 29 cent. (0 m. 125 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 17 cent., épais. 0 m. 003 mill. : poids 823 grammes. — Abydos, 1893 (pl. XIV).

Disque épais, plat, sans ornement.

Manche en forme de nœud . L'idéogramme est gravé à la surface de la poignée et sur les deux faces, sans qu'aucune partie en soit évidée.

TECHNIQUE. Le disque est fondu dans l'alliage usité : il devait être argenté. Le manche, en bois d'acacia, est façonné à la main, avec soin ; les filets sont nets, bien conduits, et arrondis de manière à modeler les ornements en forme de ligaments ; la surface est polie. Assemblage à coins, très hermétique.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Patine verdâtre, sur le fond violet sombre de l'argenture.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30371.

44038. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 215 mill. (0 m. 092 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 132 mill.; poids 243 grammes. — Akhmim (pl. X).

Disque mince, rigide, presque rond.

Manche formé par une figurine de jeune femme aux formes très gracieuses, dans l'attitude de la marche, le bras droit pendant, le gauche replié pour soutenir contre son sein un oiseau (?). Perruque lourde du genre thébain. La figure a pour base une petite semelle triangulaire. L'intervalle entre les jambes est évidé; ce qui donne au manche, dans cette partie, une extrême ténuité.

TECHNIQUE. Le disque a été découpé dans une feuille de bronze; le manche a été fondu. Les deux pièces ont été réunies par la soudure. Pour consolider la tige, on a appliqué au battage un ruban de cuivre. Le manche a été repris au burin.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Patine mate. Le bas du manche est tordu. Le visage de la figurine sur lequel le pouce de la main qui faisait usage du miroir prenait son point d'appui est flou.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 29499.

44039. Manche de miroir. — Ivoire. — Haut. 0 m. 176 mill. (pl. XII).

Il représente une femme debout, les pieds alignés, le bras gauche pendant, la main fermée et collée à la cuisse, le bras droit replié et ramenant la main sous les seins, dans l'attitude de la porteuse de colombe. Elle est nue, sans autre parure que sa lourde perruque et son collier. Le triangle du pubis est accusé au pointillé. La perruque est ceinte d'un bandeau décoré de fleurons, sans doute primitivement incrustées de pâtes de verre. Au-dessus du bandeau, les crins de la perruque sont indiqués par des traits verticaux, et au-dessous, par des traits quadrillés en losange. La perruque est surmontée d'un *calathos* bas, au-dessus duquel s'ouvrait la mortaise ou cavité d'assemblage. Le dessus est également décoré de traits au quadrillé. La cavité, profonde de 0 m. 056 mill., débouche par une ouverture large, irrégulière, excentrique. Le visage est plat, émergeant à peine de la perruque, presque traité en bas-relief. Le collier, en grande partie masqué par les ailes de la perruque, est simplement formé de cinq filets tirés au burin. Les pieds posent sur une rondelle faisant saillie de 1 millimètre à peine.

TECHNIQUE. La pièce est polie, rehaussée de noir dans les incisions. Les fleurons du bandeau étaient garnis de mastics colorés ou de pâtes de verre.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Quelques éclats : l'un ancien, au coude gauche, l'autre, récent, à la rondelle de la base. Fissures habituelles à la matière.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 2750.

44040. Manche de miroir. — Ivoire. — Haut. 0 m. 17 cent. — Qénèh(?).

Même type que le précédent, mais d'une exécution plus sommaire. Ici, c'est le bras gauche qui est pendant et le bras droit replié; les extrémités des membres, pieds et mains, sont à peine ébauchées. Le bras pendant, qui n'est qu'un rudiment, vient se perdre dans la cuisse.

TECHNIQUE. Sommaire. Le poli seul donne l'impression du fini.

CONSERVATION. Dégradé. Cassures et éclats : au sommet, où les trois quarts du *calathos* et le haut de la perruque ont été emportés; en plusieurs autres endroits de la perruque, aux deux seins, à la main gauche, au pied gauche. Le visage est informe.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30644.

44041. Manche de miroir. — Ivoire. — Haut. 0 m. 192 mill. — Mahasnèh(?), acquis en mai 1897 (pl. XII).

Même type. Le *calathos* est entouré à la base d'un bandeau décoré d'une ondulation . La perruque est ceinte d'un bandeau uni. Au-dessus, les crins sont indiqués par des traits verticaux, au-dessous, par des quadrillés en losange. Le visage est nettement dégagé des ailes de la perruque qui tombe obliquement sur les seins. Les prunelles et les sourcils sont incisés et ont dû être rehaussés d'une pâte colorée. Les paupières supérieures sont saillies sous l'arcade sourcilière, comme dans l'art de l'époque d'Horemheb. Tout le reste du visage, correctement traité, respire la grâce : le nez et le menton petits, la bouche ronde et charnue, mais d'un dessin très délicat. Une dépression au sommet de la gorge, qui n'est ornée d'aucun collier, donne à supposer que ce collier était rapporté en mastic coloré. Il est à noter pourtant qu'ici comme ailleurs règne le poli. Les seins sont proéminents; les bras, traités rudimentairement, ne se dégagent pas du corps. Tout le reste concorde avec le n° 44039, sauf en ce qui concerne un petit cercopithèque debout, portant ses mains à son museau et collé à la jambe droite de la dame.

L'ouverture destinée à recevoir la tige du disque est largement creusée en entonnoir.

L'assemblage devait donc se faire au tamponnage avec deux forts coussinets de bois.

TECHNIQUE. La pièce est polie. Aucune trace de couleurs.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble : deux fissures légères à la tête; une plus accentuée aux pieds; un éclat sur le derrière de la semelle ronde formant socle.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 31739.

44042. Manche de miroir. — Bois. — Haut. 0 m. 158 mill. — Drah Abou'l-Neggah (pl. XIII).

Même type. La perruque, ronde et courte, est décorée de stries longitudinales; le *modius* ou *calathos* n'est pas aplati mais forme un cylindre d'un fort centimètre de haut. Les bras sont dégagés, la main pendante (la droite) a les doigts ouverts: le pubis n'est pas souligné.

TECHNIQUE. Travail poli et élégant. Le bois d'acacia est poli. La tête est en deux pièces. La partie antérieure, depuis le haut jusqu'à la gorge, est rapportée et fixée à la partie postérieure par une cheville à droite et à gauche. Il semble qu'il y ait là la réparation antique d'un accident dû au frottement de la tige métallique du disque.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. La main gauche est éclatée; visage flou. Quelques taches lie de vin.

BIBL.: *Journal d'entrée du Musée*, n° 21531 avec la mention: «Drah Abou'l-Neggah»; MASPERO, fiche n° 3185, avec la mention: «Gournah».

44043. Manche de miroir fragmentaire. — Bois. — Haut. 0 m. 118 mill. — Louqsor, mai 1886 (pl. III).

Il représente une jeune fille debout, les jambes réunies, les bras pendant sur les côtés. La perruque, courte, est formée d'une calotte hémisphérique, entourée d'un bandeau de crins d'où pend une rangée de natilles de même longueur. La jeune fille, nue, n'a pour toute parure qu'un large collier noué par derrière, composé de trois zones de perles représentées ici par des rangées de traits et une ceinture posée au-dessous des hanches et passant au-dessus du pubis. Le visage est celui d'une fillette aux traits indécis, l'arcade sourcilière, l'œil et la joue sur le même plan, le nez court, la bouche ronde. La tête était surmontée non d'un *calathos* mais du chapiteau à deux volutes.

TECHNIQUE. Inégale. Le modelé est bon, les ondulations de la perruque incisées avec régularité. Le collier et la ceinture sont traités plus librement; les mains sont informes. Surface du bois (acacia) polie; les parties des ornements gravées ou champlévées étaient garnies de cette pâte bleu turquoise qu'on observe dans tous les objets civils de la même matière.

CONSERVATION. Manquent les deux volutes du chapiteau et le bas des jambes de la figurine.

BIBL.: *Journal d'entrée du Musée*, n° 27332.

44044. **Miroir.** — Bronze. — Haut. 0 m. 351 mill. (0 m. 18 cent. pour le manche), largeur du disque 0 m. 137 mill., épais. 0 m. 005 mill.; poids 1 kilogr. 435 gr. — Saqqârah, 1860 (pl. XI).

Disque épais, renflé au centre, sans ornement.

Manche formé par une figurine de femme surmontée du chapiteau à volutes ordinaires.

La figurine est droite, entièrement nue, les bras pendants, les mains collées aux cuisses, les pieds alignés sur un petit socle ou tablette. Perruque (du type ci-contre, fig. 5) avec deux grandes ailes retombant au-dessus des seins et fermée derrière par un triple catogan qui pend du sommet de la tête. Par devant, deux petites nattes indépendantes, encadrent le front. Pas d'autre parure que le collier sommairement indiqué, ni d'autre particularité que l'indication du sexe à la fourche du pubis. Sous le socle est ménagée une cavité rectangulaire qui a simplement pour but de l'alléger. Assemblage ordinaire: cheville et mastic.

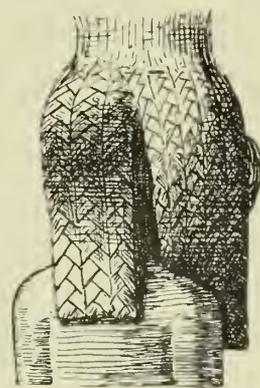


Fig. 5.

TECHNIQUE. Disque fondu, particularité bonne à noter, dans un creux moulé sur un vieux miroir, lequel portait un placage d'or, d'argent ou d'électrum qui subit une déchirure sur une partie du rebord longue de 3 centimètres. Cette solution de continuité du placage est nettement marquée dans l'empreinte. Le noyau apparaît à un demi-millimètre au-dessous. La fonte du manche présente maintes défauts. Trou de soufflure au menton et au sein gauche. Ciselure rudimentaire.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Oxydation. Manque la cheville.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 10888; MASPERO, fiche n° 2768.

44045. **Miroir.** — Bronze. — Haut. 0 m. 25 cent. (0 m. 138 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 135 mill., épais. 0 m. 003 mill.; poids 763 grammes. — Abousîr, puits des chiens, 1888 (pl. X).

Disque épais, renflé au centre, sans ornement.

Manche formé par une figurine de femme, surmonté du chapiteau ordinaire. La figurine présente les mêmes caractères que le miroir précédent, avec cette différence que la perruque est du type court et évasé. Le socle sur lequel posent les pieds est une plaque de 2 à 3 millimètres. Sur le chapiteau, indication des sépales. Assemblage ordinaire.

TECHNIQUE. Disque fondu sans aucune particularité; manche fondu d'une seule pièce et retouché au burin.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 28675.

44046. Miroir fragmentaire. — Bronze. — Haut. 0 m. 195 mill. (0 m. 09 cent. pour le fragment du manche), largeur du disque intact 0 m. 121 mill., épais. 0 m. 002 mill. (pl. XI).

Disque un peu épais, presque plat, sans ornement.

Manche formé par une figurine de femme surmontée du chapiteau ordinaire. La jeune femme est debout dans l'attitude déjà décrite, mais au lieu d'avoir les bras pendants, elle les relève à droite et à gauche, pour saisir les deux extrémités de la volute. Le mauvais état de conservation ne permet pas d'observer d'autres détails.

TECHNIQUE. Le disque et le manche ont été fondus et traités séparément. Assemblage ordinaire.

CONSERVATION. Le disque entier est couvert de scories qui font corps avec la matière. Le manche est incomplet. Parties manquantes : la moitié du bras droit et la volute du même côté; les jambes, rompues au genou. Les parties restantes sont devenues informes sous l'épaisseur de la croûte qui les recouvre.

44047. Manche de miroir. — Ivoire. — Haut. 0 m. 151 mill. — Thèbes (pl. XIII).

Il est formé par une statuette du dieu Bès ou Bisou. La coiffure ordinaire du dieu, ici basse, très évasée et dépourvue d'ornements, joue le rôle de chapiteau. Le dieu est debout dans l'attitude grimaçante qui le caractérise, les bras vaguement pendants, les jambes fléchissantes. Il tire à demi la langue; les rides qui sillonnent son front et entourent ses yeux, le poil de ses oreilles de bête, ses mamelles pendantes, les veines de ses bras et de son corps, son sternum, ses côtes, son nombril, sont devenus autant de thèmes bizarres dans lesquels s'est complue la virtuosité de l'artiste. La tête, la musculature des deux jambes tordues avec les genoux en dehors et les mollets en dedans, la cambrure du torse, la ligne nettement marquée de la colonne vertébrale que vient continuer la queue, cette combinaison d'homme et d'animal si plaisamment trouvée, sont d'une remarquable précision anatomique. L'espèce de cape qui enveloppe la tête du monstre et qui appartient, comme la paire d'oreilles, à une dépouille de léopard, vient s'étaler en deux étages sur les pectoraux. Le petit socle ovale sur lequel il pose est évidé elliptiquement par dessous, et du milieu s'en détache un tenon qui devait pénétrer dans une sorte de pommeau terminal.

TECHNIQUE. Exécution très fine : les intervalles entre les bras et les jambes sont évidés. Demi poli : tout le travail du burin est visible sur l'épiderme comme dans les ivoires modernes. Peut-être y avait-il des rehauts de couleur; on n'en voit d'autres traces qu'un nuage rose sur la lèvre et la langue. Assemblage à coins.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble et parfaitement conservé au point de vue des

formes, mais amené à un état de fragilité pulvérulente qui en rend le maniement difficile. Peu de fissures pourtant. Le rebord de la coiffure est écorné du côté gauche.

BIBL. : *Catalogue*, 1897, n° 1383; MASPERO, *Guide*, 1902, p. 165, même numéro; édition anglaise, 1903, p. 244.

44048. Miroir. — Bois et argent massif. — Haut. 0 m. 277 mill. (0 m. 148 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 145 mill., épais. 0 m. 005 mill.; poids du disque 673 gr. 5 décigr. — Deir el-Bahari, cercueil de la  (LAGAU, *Sarcophages*, n° 28025) avec le n° 44035 (pl. XV).

Disque très épais, plat, sans ornement.

Manche droit avec potence d'enseigne supportant le signe , conformément au type représenté dans les sarcophages du premier Empire thébain. Il est peint en ocre jaune et porte en haut de la poignée et sur ses deux faces l'œil , dirigé du côté de l'enseigne. Au milieu de la poignée est un collier de six filets formant ligaments. Le dessous de la poignée, plat et sans ornement.

TECHNIQUE. Le disque est fondu en argent. J'avais d'abord supposé qu'il était argenté au bain ou plus vraisemblablement plaqué. Ce qui m'avait incliné vers cette dernière supposition, c'est l'épaisseur relative du disque. Grâce à une fine couche de bitume, le disque avait été, sur l'une de ses faces au moins, protégé à ce point contre l'oxydation, qu'en opérant un léger frottement avec un linge humide, j'ai mis à nu une parcelle de la surface argentée, si nettement polie et si clairement réfléchissante, qu'on aurait dit une glace étamée. Invité par M. Maspero à poursuivre l'expérience, j'ai pu, en employant tour à tour l'éther, l'alcool et l'eau savonneuse, débarrasser l'une des faces du vernis noirâtre et lui restituer son pouvoir réfléchissant. Poursuivant l'investigation, j'ai séparé le miroir de son manche, gratté la tranche inférieure de la tige et constaté alors que le disque était en argent massif. Mais le titrage comprenait une partie de cuivre assez forte pour donner une teinte légèrement pailleuse au métal et en même temps pour produire à la surface des taches d'oxydation verdâtre. Les deux faces et la tranche sont polies. Le manche, en bois de cèdre, fait le plus grand contraste par la simplicité de sa facture avec le disque. Il ne saurait faire de doute qu'on doive le considérer comme une adaptation funéraire. C'était le cas, pour certaines statuettes-portraits, auxquelles on adaptait, en temps voulu, une base à inscription funéraire à l'usage de la sépulture : on a procédé ici de la même manière. Ce manche est, en effet, très sommairement façonné. La poignée, arrondie à la main sur section ovale, est munie d'une entaille dans laquelle viennent s'engager les deux pièces de la potence : ce sont deux réglettes, faiblement chevillées et formant une armature des plus fragiles. Au-dessous de l'entaille, les filets du collier ont été poussés, à l'outil, d'un seul tour de main. Le tout a été badigeonné d'une couche d'ocre jaune à même le bois. Les yeux  sont

exécutés, au pinceau, en noir avec retouche de blanc à la cornée. Assemblage hermétique, sans coin, ni mastic, par le forçage de la tige dans la mortaise.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. La face qui avait conservé son bitume est intacte comme au premier jour; l'autre, qui ne l'a conservé qu'en partie, s'est jaunie ou oxydée de vert dans les endroits découverts et a perdu son pouvoir réfléchissant. Le métal est très net et très poli sur la tranche. La potence joue dans son assemblage. Un des yeux est à demi effacé. Débris de toiles de momies sur les deux faces.

44049. Miroir. — Bronze et bois. — Haut. 0 m. 254 mill. (0 m. 117 mill. pour le manche), largeur du disque 0 m. 158 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Assiout, cercueil du prince  (pl. XV).

Disque plat, rigide, sans ornement; reflet d'argenture à la surface.

Manche en forme de potence d'enseigne du type archaïque, orné sur la traverse horizontale et sur chaque face de l'œil  tourné vers l'extrémité de l'enseigne. Toutes les pièces de l'enseigne sont prismatiques. Le disque est planté non sur l'arbre comme dans le numéro précédent, mais au milieu de la traverse (fig. 6).

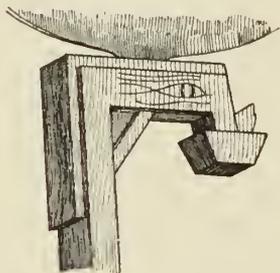


Fig. 6.

TECHNIQUE. Le disque est découpé dans une feuille de bronze (alliage spécial) et argenté au bain. Le manche est découpé dans une planchette de cèdre de 18 millimètres d'épaisseur; la banderolle et le support oblique sont retailés en retrait de 1 millimètre; le tympan n'est pas ajouré, mais retailé en retrait de 2 millimètres, sur le support oblique. A l'extrémité de l'enseigne les diverses parties sont en retrait les unes sur les autres. Les yeux  sont incisés légèrement à la pointe et relevés d'un trait d'encre. Pas d'autre trace de couleur. Assemblage à coins.

CONSERVATION. Intact dans l'ensemble. Le disque n'a conservé de l'argenture qu'une patine irisée. Pas de croûtes d'oxydation. Le manche est incomplet: à l'extrémité de la potence se détache un appendice avec cassure sur la tranche, et peut-être faut-il restituer là le signe habituel . Les coins de l'assemblage manquent.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30967; *Catalogue*, 1892, supplément, n° 1354; *Catalogue*, 1897, même mention. Cf. aussi *Catalogue général des Antiquités égyptiennes*, LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, n° 28118.

44050. Manche de miroir. — Bois de cèdre peint. — Haut. 0 m. 178 mill., larg. 0 m. 182 mill. — Deir el-Bahari, *Egypt Exploration Fund*, fouilles de M. Ed. Naville, 1896, parmi le mobilier funéraire d'un  (pl. III).

Il est en forme de potence d'enseigne avec le signe  vaguement formé à son extrémité. L'arbre est cylindrique, les deux autres pièces quadrangulaires. Au-dessous

de la partie de la traverse qui supporte le signe symbolique est un ornement horizontal demi-cylindrique en forme de mutule. Le disque n'était pas planté au sommet de l'arbre, mais vaguement vers le milieu de la traverse. L'ensemble est recouvert d'ocre jaune.

TECHNIQUE. La partie cylindrique est façonnée à la main. Assemblage des trois parties à mortaise, consolidé par des chevilles. La peinture à l'ocre jaune est en couche épaisse sans stuc. Mais, sous la peinture on constate que tous les joints ont été mastiqués. L'assemblage avec le disque est à coins; les deux coins de serrage adhèrent aux parois de la mortaise.

CONSERVATION. Intact.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 31351.

44051. Miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 167 mill. (0 m. 108 mill. pour le manche), hauteur du disque 0 m. 09 cent., largeur du disque 0 m. 09 cent., plus grande épaisseur 0 m. 009 mill. — Abydos, juin 1858 (pl. XIV).

Le *disque* et le *manche* ont ensemble la forme d'une feuille de *nymphaea lotus* sur sa tige. Le disque, c'est-à-dire la feuille, rond, mais échancré en bas, offre d'un côté une surface plane et sans ornement, et de l'autre une surface, d'abord très bombée au point d'attache de la tige, ensuite côtelée de nervures, rayonnant du centre à la périphérie, exactement comme sur le dos de la feuille aquatique. Le manche qui est la parfaite image d'une tige de lotus et qui s'y rattache en se recourbant, est terminé par une boule, dans laquelle aussi on peut voir un autre emprunt aux caractères botaniques de la même plante (la graine). Aux deux côtés de l'endroit où la tige prend naissance, sont percés irrégulièrement six trous du dedans au dehors. Font-ils partie de la décoration? c'est un point à vérifier. Sur le dos de la feuille, apparaissent les têtes des deux rivets par lesquels est fixée la tige, et tout autour le rebord de la plaquette ronde du disque qui s'y rabat en ourlet.

TECHNIQUE. Le disque est, en effet, composé de deux plaquettes : l'une absolument plane (la face du miroir) et l'autre ridée de nervures (le dos de la feuille); toutes deux ont été découpées dans une feuille de bronze de même épaisseur. La première a été soigneusement planée; dans la dernière les ramifications des nervures ont été travaillées ou repoussées du dedans au dehors et sans retouche au burin. On y a ensuite engagé par un opercule de 7 millimètres de large, la partie supérieure de la tige, qui est une barette de bronze fondu et irrégulièrement cylindrique comme la tige de la plante, mais aplatie au marteau en forme de languette du côté qui nous intéresse en ce moment. Une fois engagée dans l'opercule, elle a été assujettie contre la plaquette au moyen de deux rivets. Il semble que c'est seulement après cette opération, qu'aient été percés du dedans au dehors les deux groupes de six trous, approximativement de 1 millimètre de large et tels que peut les faire

l'extrémité d'un poinçon sur lequel est exercée une forte pesée. Les deux plaquettes, ainsi préparées ont été rapprochées l'une de l'autre, et le bord de la plaquette plane qui excédait d'au moins 2 millimètres celui de la plaquette ouvragée, a été rabattu au marteau puis soudé sur cette dernière. Ceci fait, on a pratiqué l'échancrure de la feuille, au moyen d'un instrument tranchant dont l'action s'est exercée du côté de la surface plane, car c'est elle dont la section est la plus rectiligne; la section de l'autre présente au contraire quelques bavures. Dernière opération : la boule terminale, qui est une perle vaguement sphérique en bronze battu d'environ 15 millimètres de diamètre, a été enfilée à l'autre extrémité de la tige, rivée et soudée pour plus de solidité. Un dernier point qu'il m'a été impossible de vérifier était de savoir si le disque était fourré d'une pâte ou mastic destiné à lui donner plus de fixité et de poids. Ce qui s'en échappe par l'opercule et par les douze trous est une poussière calcaire dont le caractère est difficile à déterminer.

CONSERVATION. Il est intact dans l'ensemble. La surface plane du disque a perdu sa dorure et son poli ainsi que son pouvoir réfléchissant; elle est oxydée en plusieurs points de la périphérie. La surface rugueuse offre de légères bosselures accidentelles, mais qui s'harmonisent avec le large travail au repoussé des nervures. Il n'est pas jusqu'à la patine d'un vert rougeâtre qui n'ajoute encore un élément naturaliste à l'objet. La tige, bien que solidement fixée, joue sur ses rivets.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 2025; MASPERO, *Guide*, 1883, p. 115, n° 2791; GRÉBAUT, *Catalogue*, 1892, p. 130, même numéro.

44052. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 295 mill. (0 m. 04 cent. pour la tige), larg. 0 m. 284 mill., épais. 0 m. 02 cent.; poids 1 kilogr. 372 gr. — Abousir.

Le plus grand disque de la série. Légèrement bombé au centre, sans ornement ni inscription. Contour ordinaire : disque solaire.

TECHNIQUE. Fondu. La tige, probablement rapportée et brasée, est plus épaisse que le disque (0 m. 004 mill.).

CONSERVATION. Sur les deux faces, épaisses croûtes d'oxydation verte et d'un dépôt siliceux jaunâtre. Pas de trace visible d'argenture, ni de dorure.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 29374.

44053. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 218 mill. (0 m. 031 mill. pour la tige), larg. 0 m. 205 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Abydos, 1881 (?).

Plat et rigide, sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE. Fondu; la tige fait corps avec le disque.

CONSERVATION. Oxydation galeuse sur les deux faces. Pas de trace de dorure, ni d'argenture.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 25153 (?).

44054. **Disque de miroir.** — Bronze ou cuivre. — Haut. 0 m. 211 mill. (0 m. 038 mill. pour la tige), larg. 0 m. 194 mill., épais. 0 m. 003 mill. — Mahasnèh, fouilles de Garstang, 1901-1902.

Épais, plat, sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu. Tous les autres caractères techniques impossibles à constater par suite de l'oxydation. Taches bleues intenses parmi les croûtes vertes. Peut-être en cuivre pur.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 34883.

44055. **Disque de miroir.** — Métal rose⁽¹⁾. — Haut. 0 m. 187 mill. (0 m. 02 cent. pour la tige), larg. 0 m. 185 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Qournah, 1858.

Légèrement bombé au centre; sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu et poli. Pas de trace de brasage pour la tige. Enduit de bitume auquel était superposée une feuille de toile encore adhérente par endroit. Malgré le bitume, quelques efflorescences d'oxydation verte sur un des côtés. Le jaune mat, couleur vieil or, qui recouvre le métal rose, n'est probablement pas de la dorure, mais l'action du bitume. A vérifier.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 2188.

44056. **Disque de miroir.** — Métal rose. — Haut. 0 m. 176 mill. (0 m. 023 mill. pour la tige), larg. 0 m. 17 cent., épais. 0 m. 045 mill. — El-Robaï(?).

Légèrement bombé au centre; sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu et poli. Pas de trace de brasage pour la tige. Enduit de bitume auquel était superposée une toile; une des faces en est encore couverte, l'autre, simplement noire sur les bords, présente au centre l'aspect rose, irisé qui caractérise ceux de ces miroirs qui n'ont ni patine, ni croûte d'oxydation.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 35196(?).

44057. **Disque de miroir.** — Métal rose. — Haut. 0 m. 141 mill. (0 m. 02 cent. pour la tige), larg. 0 m. 135 mill., épais. 0 m. 005 mill. — Qournah, 1858.

Plat, épais et sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu et poli, tige non rapportée. Enduit de bitume sur deux faces; irisations.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 2189.

⁽¹⁾ Voir l'Introduction.

44058. Disque de miroir. — Métal rose. — Haut. 0 m. 132 mill. (0 m. 015 mill. pour la tige), larg. 0 m. 13 cent., épais. 0 m. 002 mill. — Assouan, 1893, tombeau de la dame « Ouait » (⁽¹⁾).

Légèrement bombé au centre; sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu et poli; tige non rapportée. Recouvert de toile de momie étendue sur une petite quantité de substance momifiante, qui est probablement, bien que l'aspect en soit différent, du bitume comme dans les numéros précédents. Oxydation verte et poussiéreuse.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30362.

44059. Disque de miroir. — Cuivre (?). — Haut. 0 m. 143 mill. (0 m. 02 cent. pour la tige), larg. 0 m. 137 mill., épais. 0 m. 002 mill. — Abydos, Fl. Petrie (*Egypt Exploration Fund*), 1903.

Plat; sans ornement, ni inscription apparente.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu et poli. Les autres caractères altérés profondément par l'oxydation qui a recouvert le métal de scories et métallisé la toile d'enveloppe.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 36109.

44060. Disque de miroir. — Cuivre ou bronze. — Haut. 0 m. 14 cent., larg. 0 m. 155 mill., épais. 0 m. 015 mill. — Deir el-Berchèh, fouilles de Ahmed bey Kamal, tombeau de .

Plat; sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu. Les autres caractères techniques sont masqués par l'oxydation. La tige est cassée au ras du disque.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 35076.

44061. Disque de miroir. — Cuivre ou bronze. — Haut. 0 m. 173 mill. (0 m. 03 cent. pour la tige), larg. 0 m. 158 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Mahasnèh, fouilles de Garstang, 1901-1902.

Plat, sans ornement ni inscription. La tige est faite de deux pattes juxtaposées, longues de 45 millimètres qui mordent le disque. L'oxydation recouvre le tout d'une couche épaisse.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 34881.

⁽¹⁾ Ce nom pour lequel le *Journal d'entrée* ne donne qu'une transcription est reconstitué hypothétiquement d'après Lieblein (*Dictionnaire des noms propres*, t. I, n° 228).

- 44062. Disque de miroir.** — Bronze. — Haut. 0 m. 162 mill. (0 m. 025 mill. pour la tige), larg. 0 m. 154 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Qournah(?).

Légèrement renflé au centre, sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu : aucun autre caractère particulier. Patine vert olive, mate.

BIBL. : L'objet porte un numéro imprimé (476) ne correspondant à aucun catalogue; il rentre peut-être dans la série des n° 13204 à 13208 du *Journal d'entrée du Musée*.

- 44063. Disque de miroir.** — Bronze. — Haut. 0 m. 23 cent. (0 m. 02 cent. pour la tige), larg. 0 m. 218 mill., épais. 0 m. 002 mill. — Assiout, sarcophage de .

Plat, sans ornement ni inscription; le contour presque circulaire.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu avec sa tige d'une seule pièce. L'oxydation et le linge conservé sur une plus grande étendue que dans les autres miroirs, masquent les autres caractères techniques.

- 44064. Disque de miroir.** — Cuivre ou bronze. — Haut. 0 m. 233 mill. (0 m. 031 mill. pour la tige), larg. 0 m. 216 mill., épais. moins d'un millimètre à la tranche. — Mahasnèh, fouilles de Garstang, 1901-1902.

Mince et légèrement renflé au centre, sans ornement ni inscription; même forme que le précédent. Oxydation et traces de toile.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 34884.

- 44065. Disque de miroir.** — Métal rose. — Haut. 0 m. 22 cent. (0 m. 035 mill. pour la tige), larg. 0 m. 202 mill., épais. moins d'un millimètre à la tranche. — Abydos, 1881(?).

Mince et légèrement renflé au centre, sans ornement ni inscription; contour presque circulaire.

L'oxydation qui couvre l'une des faces d'efflorescences verdâtres, est très légère sur l'autre et laisse apparaître les irisations et les taches jaune d'or, restes soit de la dorure primitive, soit de l'action du bitume. Fondu d'une seule pièce avec sa tige.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 25154(?); MASPERO, fiche n° 2840.

44066. Disque de miroir. — Métal rose (?). — Haut. 0 m. 17 cent. (0 m. 02 cent. pour la tige), larg. 0 m. 16 cent., épaisseur de la tranche, inférieure à un millimètre.

Mince, concave d'un côté et convexe de l'autre, sans ornement ni inscription. Fondu d'une seule pièce avec sa tige. Contour presque circulaire. Scories d'oxydation et encrassement de matières momifiantes. Rongé et échancré par l'oxydation sur une partie du bord.

44067. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 16 cent. (0 m. 024 mill. pour la tige), larg. 0 m. 146 mill., épais. 0 m. 001 mill. 5 et 0 m. 003 mill. à la tige. — Éléphantine, 1858.

Légèrement renflé au centre, sans ornement ni inscription; contour presque circulaire. Complètement oxydé.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 2233; MASPERO, fiche n° 2845.

44068. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 158 mill. (0 m. 027 mill. pour la tige), larg. 0 m. 142 mill., épais. 0 m. 001 mill. — Mahasnèh, Garstang, 1901-1902.

Légèrement renflé au centre, sans ornement ni inscription; contour presque circulaire. Couvert sur les deux faces d'une épaisse croûte d'oxydation dans laquelle s'est imprimée la trace des bandelettes.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 34882.

44069. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 152 mill. (0 m. 018 mill. pour la tige), larg. 0 m. 144 mill., épais. 0 m. 003 mill. — Saqqârah, 1860.

Épais et légèrement renflé au centre, sans ornement ni inscription; contour presque circulaire. Couvert d'une épaisse croûte d'oxydation qui s'est amalgamée avec le tissu funéraire.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 10171.

44070. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 246 mill. (0 m. 043 mill. pour la tige), larg. 0 m. 227 mill.

Légèrement renflé et rigide au centre, flexible sur les bords; contour vaguement cordiforme, c'est-à-dire ayant la courbure du bord plus prononcée que celle du haut. Il est à remarquer que les miroirs de ce type ont la tige mince et longue en soie de couteau. Ici la tige paraît avoir été fondue avec le disque.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Patine vert sombre, poussiéreuse; déchirure du bord sur un des côtés.

44071. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 21 cent. (0 m. 038 mill. pour la tige), larg. 0 m. 192 mill., épais. 0 m. 001 mill.

Légèrement renflé et les bords; contour méro précédent. Tige primitive par une autre tige rapportée de deux rivets placés côte à côte (sur la tête de la tige écrasée au marteau) (fig. 7).

Patine vert sombre et rouge,

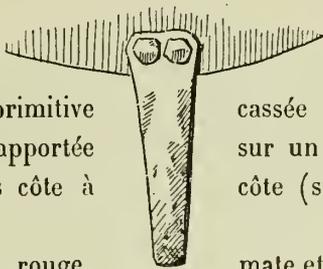


Fig. 7.

rigide au centre, flexible sur du même type que le nu-cassée au ras du disque, et remplacée sur un des côtés et maintenue au moyen côte (sur la tête de la tige écrasée au

mate et poussiéreuse.

BIBL. : MASPERO, fiche n° 2839.

44072. Disque de miroir. — Bronze ou cuivre jaune. — Haut. 0 m. 197 mill. (0 m. 042 mill. pour la tige), larg. 0 m. 168 mill., épais. 0 m. 006 mill. sur les ailes, 0 m. 004 mill. en haut; poids 612 grammes.

Légèrement concave au centre sur les deux faces, c'est-à-dire plus épais à la périphérie qu'au centre; contour du même type que les deux précédents. Sans ornement ni inscription.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Fondu avec sa tige, mince et longue. Dépoli et rugueux, patine jaune sale, sans oxydation verte.

44073. Miroir fragmentaire, consistant en un disque accompagné de la monture métallique du manche. — Bronze. — Haut. 0 m. 19 cent. (0 m. 14 cent. pour le disque), largeur du disque 0 m. 145 mill., épais. 0 m. 006 mill., circonférence à la base du chapeau métallique 0 m. 20 cent.; poids 825 grammes. — Qournah (pl. XV).

Le disque, très épais, plat et sans ornement, ménage à sa partie inférieure un ressaut comme transition à la tige. A celle-ci adhère encore une calotte également en bronze, de forme ovoïde et sans ornement, qui servait de chapeau ou de chapiteau au manche; dans le premier cas, la partie supérieure du manche en bois ou en cuivre épousait intérieurement la forme de cette pièce métallique; dans le second cas, elle en était indépendante. Le manche volumineux du miroir, n° 44004, dont la panse a plus de 15 centimètres de circonférence, permet d'admettre la première hypothèse.

TECHNIQUE. Le disque est fondu dans l'alliage spécial; mais le chapeau est également
Catal. du Musée, n° 44001.

fondé en bronze ordinaire. A l'intérieur adhère un mastic calcaire tenace qui assujettit fortement ensemble les deux pièces. Aucun trou de cheville ou de rivet dans la tige, qui probablement s'enfonçait entre deux coussinets dans le manche du bois ou d'une autre matière. A l'extérieur le chapeau était poli; on ne trouve aucune trace d'un pareil travail à l'intérieur.

CONSERVATION. Le disque est recouvert d'une patine noire uniforme; çà et là de minuscules taches d'oxydation verte. Par contre, le chapeau est très galeux et a, d'un côté, son bord rongé jusqu'au tiers de la hauteur.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 4653.

44074. **Disque de miroir.** — Métal rose (?). — Haut. 0 m. 231 mill. (0 m. 22 cent. pour la tige de métal), larg. 0 m. 23 cent. (la tige est engagée de 0 m. 016 mill. dans le disque), épaisseur au bord 0 m. 002 mill.; poids 1 kilogr. 56 gr. — Meir, 1894.

Renflé au centre, sans ornement. Sur le côté face, en bas, en regard de la tige, inscription horizontale d'un tracé à la pointe, très malhabile et donnant le nom de la princesse qui en était possesseur :



TECHNIQUE. Fonte dans l'alliage rose, brasage de la tige, polissage, argenture. Aucun trou de rivet dans la tige.

CONSERVATION. L'argenture n'a laissé que de rares traces; elle devait être très superficielle. Patine jaspée vert et rouge sur la face; croûte d'oxydation sur le revers.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30843.

44075. **Disque de miroir.** — Bronze. — Haut. 0 m. 242 mill. (0 m. 042 mill. pour la tige), larg. 0 m. 222 mill., épais. 0 m. 003 mill.; poids 1 kilogr. 178 gr. — Mit-Rahinèh, 1892.

Renflé au centre, principalement sur le côté face; le côté revers est moins bombé. La comparaison est facile à faire en posant successivement chaque côté du disque sur une table absolument plane. Les deux côtés sont décorés au burin d'une bordure simulant une tresse en cordelette ou en sparterie indiquée sommairement par deux cercles concentriques dans lesquels se poursuit un double jeu de hachures en sens inverse (fig. 8). En regard de la tige, ce tracé s'interrompt pour faire place à des traits

verticaux imitant une ligature. Des deux bouts de ce lien s'échappent, comme d'un nœud, les deux extrémités de la bordure repassant en biais sur le premier dessin. Peut-être faut-il voir là le souvenir des miroirs bordés en réalité d'une lisière nattée

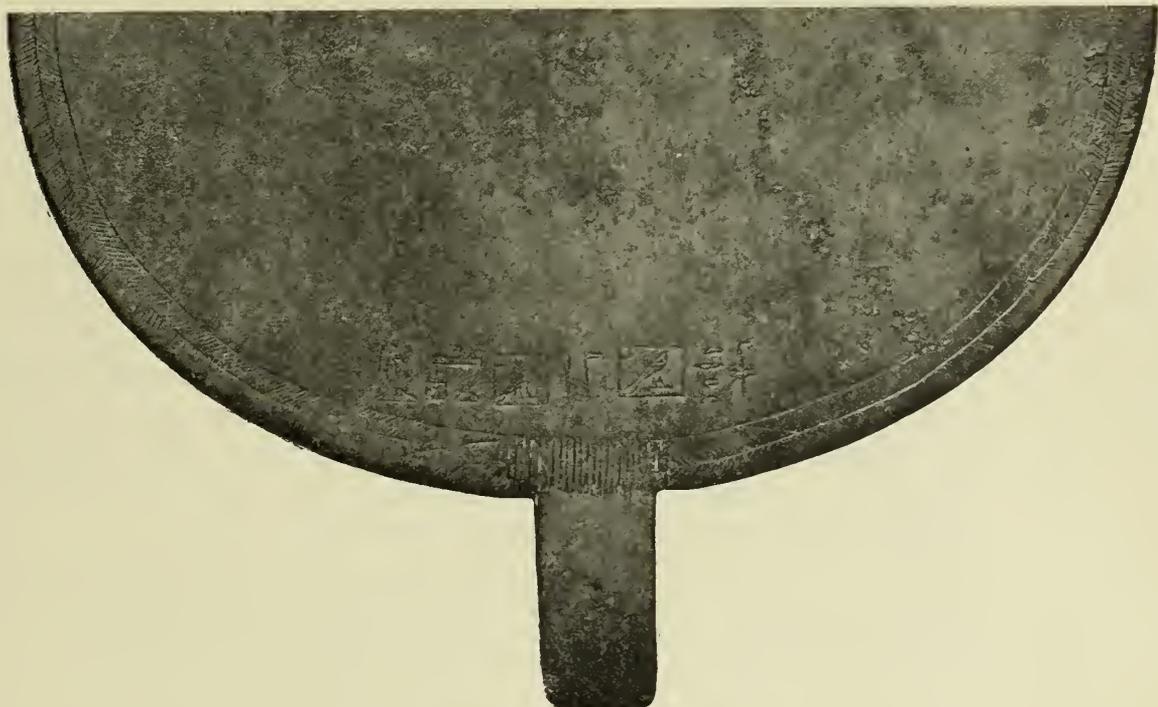


Fig. 8.

en cordelettes de lin, en cuir ou en fibres de papyrus. Sur la face, en bas et par conséquent au-dessus de la ligature sont gravés en hiéroglyphes les titres et nom de la propriétaire du miroir :



TECHNIQUE. Le disque est fondu dans l'alliage spécial (sonorité argentine); la face a été soigneusement polie et dorée; le revers a été simplement poli, mais on y remarque tout un travail de pointillé exécuté à la roulette qui sable la surface par mouvements ondulés et qui n'a de raison d'être que comme préparation pour recevoir une feuille de revêtement en or ou en argent. En examinant les deux faces de très près, on y constate des joints non complètement effacés par le travail du polissage dans le prolongement de la tige, laquelle avait été rapportée et brasée. La partie de la tige ainsi engagée est longue de 26 millimètres. Pas de trou de rivet dans la tige.

CONSERVATION. La dorure de la face apparaît par intervalles dans les éclipses de la patine verte. Légères croûtes de vernis de momie du même côté. Sur le revers, patine très sombre, uniforme.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30065; VIREY, *Catalogue*, 1892, n° 851; MASPERO, *Guide*, 1903, p. 246, n° 851 et édit. 1906, p. 231, même numéro.

44076. Disque de miroir, muni d'une partie de la monture. — Bronze. — Haut. 0 m. 20 cent., larg. 0 m. 185 mill., épais. au milieu 0 m. 005 mill.; poids 877 grammes. — Mît-Rahinèh, fouilles de Daninos pacha, 1901 (pl. XVII).

Le disque, du type cordiforme, légèrement renflé au centre, est décoré sur le revers d'une scène figurée et d'inscriptions; la face est recouverte d'une gangue épaisse, à laquelle adhèrent par place les débris d'une feuille de revêtement en argent appartenant à un autre objet et qui s'est amalgamée au miroir sous l'action décomposante du sol : cet objet est d'ailleurs facile à déterminer pour peu qu'on examine l'ensemble de la trouvaille Daninos dont le miroir faisait partie. On distingue sur ces débris le bas d'une robe et deux pieds posant sur une natte; d'une scène d'offrandes ayant décoré un coffret ou tout autre petit meuble, et qui était du même format et du même bronze que le Nil porteur d'offrandes reproduit dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. III, pl. I, n° 4, du mémoire Daressy, p. 139-150. Ce fragment de placage nous prouve que quelques-uns des bronzes de la trouvaille de Mît-Rahinèh, peut-être un grand nombre, étaient revêtus d'argent.

La scène du revers consiste en un édicule ou naos vu de face avec sa perspective de colonnettes, de colonnes et de trois corniches superposées, couronnées par une rangée d'uræus  au-dessus de laquelle est gravé le disque ailé, flanqué de sa légende ordinaire  plus deux signes verticaux qui d'un côté sont  et de l'autre . Chacune des trois corniches, qui sont censées représenter une enfilade de trois portes est décorée du disque ailé sans légende. Les deux colonnettes, aux extrémités, supportent le motif de couronnement qui forme l'auvent du naos et par conséquent sont censées être à un plan plus avancé que les deux colonnes qui viennent ensuite et qui sont fasciculées et à chapiteau campaniforme surmonté de têtes d'Hâthor. La *cella* qui forme l'arrière-plan abrite la déesse Maout assise avec ses attributs ordinaires; devant elle est un autel sur lequel sont posés un pain d'offrande et des fleurs; de l'autre côté de l'autel et face à la déesse, se tient debout une femme présentant des deux mains un miroir. Tout est tellement confondu dans ce dessin que l'un des bras qui élève le miroir ressemble au manche et le manche lui-même, avec son extrémité coudée, à un bras! Légende de la scène : . De chaque côté, l'édicule est flanqué d'un Bès, de face, et au-dessus du dieu, de l'œil  (les deux yeux dans le même sens). Enfin, une légende hiéroglyphique de deux lignes horizontales remplit le bas du disque : 



Tout ce décor, figuré et épigraphique, est d'une exécution hâtive et grossière. La

44079. Disque de miroir. — Bronze. — Haut. 0 m. 22 cent. (0 m. 05 cent. pour la tige), larg. 0 m. 178 mill., épaisseur au centre 0 m. 004 mill. et 0 m. 003 mill. sur les côtés; poids 599 grammes. — Mit-Rahinèh, fouilles de Daninos, 1901 (pl. XIX).

Le disque, entièrement plat du côté de la face, est renflé au milieu sur le revers. La représentation qu'il porte de ce côté est d'un meilleur style et d'une meilleure exécution que dans les miroirs précédents. L'édicule, simplifié, n'ayant que deux corniches à disques solaires, y est, de ce fait, d'échelle un peu plus grande, et par suite, la scène d'adoration apparaît très nette. La déesse a pour légende : (→→) . L'orante, aux formes indiquées d'un trait sûr, dans sa robe, réduite à un simple contour, s'avance, le corps légèrement incliné vers la déesse, le sein très arrondi, la tête, forte pour le corps, comme dans la réalité, le bras gauche présentant le miroir, l'autre tournant vers Maout la paume de la main dans l'attitude de l'adoration. Le miroir, dessiné avec autant de soin que le reste, est intéressant à observer parce qu'on y trouve l'exacte notation de ses parties constitutives. Ainsi, on se rend compte que la partie coudée avait pour but de le poser debout sur une table, de quelque façon qu'on procédât pour cela; en outre, le disque est représenté enchâssé à sa partie inférieure dans une monture qui rappelle celle des n^{os} 44076 et 44077. Il n'est peut-être pas téméraire d'en inférer que les miroirs de la série de Mit-Rahinèh avaient des manches du type ici représenté. Les deux colonnes du genre hathorique qui flanquent le naos, ont le fût aminci au sommet et renflé vers le bas, sans indication de fasciculage. Les chapiteaux supportent directement la toiture horizontale, que surmonte ici une rangée d'uræus très espacés. Pas de colonnettes ni d'auvent. La légende dédicatoire est : (→→)



TECHNIQUE. Le disque est fondu et soigneusement poli. Il est recouvert d'une patine marron très sombre (bronzes japonais) qui ne paraît pas accidentelle et l'on peut se demander s'il n'existait pas une catégorie de miroirs non dorés, ni argentés, mais pourvus d'une patine polie et douée du pouvoir réfléchissant. La gravure du revers est faite par un artiste consommé : pas d'hésitation dans le tracé qui est en même temps très fin. Là où le trait est multiplié, par exemple dans les plumes des ailes, dans les ornements imbriqués du siège, nulle confusion. Les hiéroglyphes sont détaillés.

CONSERVATION. L'action du sol ne s'est pas fait sentir par empatement, mais par érosion. Dans les endroits intacts, la patine est très luisante et réfléchissante.

BIBL. : La même que pour le numéro précédent.

TECHNIQUE. La flexibilité de ce disque, jointe à sa légèreté et en même temps à son manque de sonorité, donne l'impression d'un objet fourré. Un autre détail, facile à observer sur la bordure, confirme cette impression; sur un point, le bord extrême, légèrement détaché, forme une boutonnière qui n'aurait jamais pu se produire si le métal de l'enveloppe avait fait corps avec l'intérieur. Il faut donc supposer qu'on a coulé dans une sorte de gousse en bronze, argenté ou non, un noyau d'étain ou, au contraire, qu'on a revêtu un disque de fer doux d'une feuille de bronze; mais la matité du son me fait tenir pour l'étain. Le trait, au burin, est d'assez bon style. La tige, dont il ne reste que des adhérences, était soudée. L'empâtement grossier qu'on y observe est le fait de raccommodages.

CONSERVATION. La tige manque. Patine brun sombre voisine du noir; érosion comme dans le miroir précédent. Sur le bord, d'un seul côté, petite cassure formant boutonnière.

BIBL. : La même que dans le numéro précédent.

44081. Petit disque de miroir. — Argent. — Haut. 0 m. 061 mill. (0 m. 008 mill. pour la tige), larg. 0 m. 06 cent., épais. un demi-millimètre environ; poids 14 grammes (pl. III).

Cet objet qui faisait partie d'un simulacre funéraire ou d'un *ex-voto* de fondation d'édifice est découpé dans une plaque d'argent mince, mais rigide, et parfaitement conservée, bien que les deux faces soient ternies par l'oxydation. A la tige adhère encore du mastic et des parcelles d'or en feuille.

44082. Disque de miroir muni d'une partie de sa monture. — Argent et or. — Haut. 0 m. 14 cent. (0 m. 03 cent. pour la tige), larg. 0 m. 122 mill., épais. 0 m. 002 mill., largeur de la plaque de garde 0 m. 06 cent.; poids total 172 gr. 5. — Dahshour, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXI).

Il est plat et muni de la pièce de recouvrement de la garde en or très flexible.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. L'argent contient une forte proportion de cuivre, ainsi qu'en témoignent les efflorescences verdâtres dont le disque est couvert et les nombreuses nodosités galeuses et adhérences de scories provenant d'objets en argent enterrés dans le même sol. La pièce de garde en or est tordue et bosselée.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30933; *Trouaille de Dahschour*, n° 101; *Fouilles à Dahschour*, p. 68, n° 26. Ce disque ou le suivant est mentionné dans *Catalogue*, 1892. supplément, p. 360, K. et *Catalogue*, 1897, p. 356. Même mention généralisée pour la série dans MASPERO, *Guide*, 1902, p. 418.

Catal. du Musée, n° 44001.

- 44083. Disque de miroir muni d'une partie de sa monture.** — Argent et or. — Hauteur du disque sans l'accessoire 0 m. 1 15 mill., larg. 0 m. 1 28 mill., épais. 0 m. 0 02 mill. 5, largeur de la plaque de garde 0 m. 0 69 mill.; poids total 333 grammes. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Il est plat et muni de la pièce de recouvrement de la garde en or.

TECHNIQUE ET CONSERVATION. Même technique que pour le précédent. Au disque adhèrent des scories et des perles provenant de la décomposition et de la désagrégation d'objets enterrés dans le même sol. La pièce de garde en or est bien conservée. Il y adhère des paquets de mastic et dans la rainure une parcelle de bois qui témoigne que le squelette était en bois et par suite la poignée. La tige métallique est brisée au ras de la garde.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30934; *Trouaille de Dahschour*, n° 100; *Fouilles à Dahschour*, p. 68, n° 27.

- 44084. Disque de miroir muni d'une partie de sa monture.** — Argent et électrum. — Haut. 0 m. 1 35 mill. (0 m. 0 21 mill. pour la tige), larg. 0 m. 1 25 mill., longueur de la pièce de garde 0 m. 0 6 cent.; poids total 256 grammes. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXI).

Il est plat et muni de la pièce de recouvrement de la garde en électrum.

Même technique que pour les précédents. Au disque adhère encore, parmi les scories, les débris de toile d'emballage. Oxydation verte due à la présence d'une grande quantité de cuivre dans l'argent. A la partie supérieure du disque, encoche provenant d'un éclatement du bord. A la plaque de garniture de la garde adhère, dans l'ourlet du rebord, une couche notable de mastic.

- 44085. Disque de miroir entièrement scorifié.** — Argent. — Haut. environ 0 m. 1 5 cent., larg. environ 0 m. 1 6 cent., épais. 0 m. 0 02 mill. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894.

Tordu et ayant les contours rongés, il est informe. On peut néanmoins rétablir sa hauteur, son diamètre et son épaisseur.

- 44086. Garde de miroir.** — Or. — Longueur de l'arc 0 m. 1 02 mill., longueur de la corde 0 m. 0 82 mill., largeur au centre 0 m. 0 25 mill., épais. une fraction de millimètre; poids 13 gr. 5. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXI; l'objet est numéroté par erreur 44046).

C'est une pièce arquée, flexible, fondue ou découpée dans une feuille d'or sur un

patron ayant la forme d'une ellipse très allongée, percée en son milieu d'une fente et ourlée sur tout son bord de manière à enchâsser la pièce d'ivoire, de pierre dure ou de verre opaque, ou même de bois qui le complétait et qui formait avec la tête d'Hâthor ou de lion le couronnement du manche. La fente centrale correspondait à l'ouverture de la mortaise dans laquelle s'engageait la tige du disque.

TECHNIQUE. Le métal, mat et brut au revers, est bruni à la surface. Aucune trace de soudure. Il est possible que la pièce ait été fondue.

CONSERVATION. État intact. A l'intérieur adhèrent encore des traces légères de mastic coloré en ocre rouge par l'oxydation de l'or.

BIBL. : *Trouaille de Dahschour*, n° 35; *Fouilles à Dahschour*, p. 67, n° 23.

44087. Pièce de chapiteau de manche de miroir. — Or, argent, quartz et pâtes d'incrustation. — Haut. 0 m. 031 mill., larg. 0 m. 034 mill., épais. 0 m. 025 mill.; poids 12 grammes. — Dahshour, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Elle représente une tête de lionne à double face, tronquée au niveau de la gueule. Le front, les oreilles, les sourcils, les yeux et les naseaux étaient et sont encore garnis de pièces d'incrustation. La racine des moustaches autour du museau est indiquée au pointillé. Sur les côtés, une dépression dans le modelé règne à la ligne de jonction des deux faces. Le front est cintré, les oreilles minuscules et stylisées en forme de cœur.

TECHNIQUE. Orfèvrerie fondue, puis traitée au repoussé, le métal battu en feuille très fine. L'intérieur est poli, l'extérieur mat. Pas d'autre travail de ciselure que les plis autour des naseaux, formant ici deux espèces de goussets sablés d'un pointillé; soudures invisibles. Les découpures sont d'une netteté absolue; les extrémités de la feuille d'or, en haut et en bas, dans les parties repliées, sont simplement ébarbées. Les pièces d'incrustation encore en place sont : les sourcils en pâte de faux lapis avec des tailles régulières d'une grande finesse; les yeux d'une vitre de verre ou de quartz, arrondie et polie, à laquelle adhère, par derrière, pour être vue en transparence, une parcelle de substance blanche, peut-être de l'ivoire, figurant la cornée; la prunelle est représentée d'après le procédé ordinaire : l'iris est un petit cercle de couleur brune peint sur la cornée, et le cristallin un point gravé en creux et enduit de noir. L'œil est serti dans une bordure d'argent enchâssée dans la découpe. Cette structure renforcée par derrière par un cordon en argent qui épouse le contour de l'œil, forme dans l'intérieur de la tête, surtout dans l'état actuel d'oxydation, une nodosité de 3 millimètres d'épaisseur. Les narines (il en reste encore une), étaient de petites parcelles de pâte de verre opaque, bleu lapis, découpées en forme de graine de fève, polies à la surface visible, brutes et mates à l'intérieur où elles s'enfonçaient d'un millimètre. Le dedans de la tête est encore tapissé d'un enduit

jaune très clair, pulvérulent, restes du mastic qui non seulement avait pour but de fourrer ce travail fragile, mais encore de maintenir la liaison de la tige du disque et du tenon de la poignée.

CONSERVATION. La partie métallique est intacte; patine rougeâtre très friable. La monture d'argent des yeux est couverte de croûtes d'oxydation et d'efflorescences blanchâtres. Les pièces d'incrustation entièrement manquantes sur les deux faces sont celles du front, des oreilles, des deux sourcils et des deux narines d'une face, plus une narine de l'autre; il en reste à l'état fragmentaire sur les deux sourcils de l'autre face.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30886; *Trouaille de Dahschour*, n° 36; *Fouilles à Dahschour*, p. 67, n° 21 et fig. 139.

44088. Pièce de chapiteau de manche de miroir. — Or, argent, quartz et pâtes d'incrustation. — Haut. 0 m. 024 mill., larg. 0 m. 027 mill., épais. 0 m. 019 mill.; poids 4 gr. 50. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Elle représente une tête de lionne conforme au style ci-dessus décrit, d'un travail un peu plus sommaire et d'une conservation moins bonne. Le modelé en est très simplifié, la ciselure réduite à un pointillé. Les découpures destinées à recevoir les pièces d'incrustation ne sont pas régulières.

Pour la technique, se rapporter à ce qui vient d'être dit.

CONSERVATION. Le métal porte des déchirures sur l'une des faces (oreille et œil gauche); il est couvert d'efflorescences blanchâtres produites par la décomposition de l'argent qui sertit les yeux. Un de ces yeux est complètement dégarni, les trois autres ont leurs pièces d'incrustation réduites à des croûtes informes. Les oreilles, le front et les narines sont vides.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30936; *Trouaille de Dahschour*, n° 103; *Fouilles à Dahschour*, p. 67, n° 22.

44089. Pièce de chapiteau de manche de miroir. — Or, argent, quartz et pâtes d'incrustation. — Haut. 0 m. 034 mill. (0 m. 022 mill. pour la tête), largeur mesurée des deux extrémités des oreilles 0 m. 05 cent., épais. 0 m. 025 mill.; poids 36 grammes. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Elle représente une double tête d'Hâthor à oreilles de vache. Pour obtenir un motif bas et évasé, on a pris le masque sans front ni menton, la section du haut arquée, épousant la courbure des sourcils, celle du bas plane, de manière à poser sur la virole. Les oreilles fines et joliment repliées sont très dégagées de la tête; l'intérieur

en est complètement refouillé et perforé et l'on y aperçoit des gouttes figées de mastic blanc coulé pour assujettir l'assemblage. Les yeux sont faits à la manière des yeux de statues : contour en argent, cornée en ivoire, prunelle en quartz derrière lequel transparait le petit trou de la pupille placé dans le fond. Les sourcils étaient en pâte de verre couleur lapis. De la tête, encore garnie de son mastic, émerge, par en haut, un morceau de métal scorifié et complètement informe; c'est la tige du disque, enveloppée encore d'une substance très friable qui est aussi du mastic maculé par l'oxydation de la pièce de métal avec laquelle il était en contact. Du côté opposé, à la section du menton, on voit encore, engagé dans la douille, ici presque carrée, l'extrémité de la tige qui paraît être en argent et de chaque côté des débris ligneux qui sont les deux lamelles ou dents du tenon aménagé au sommet de la poignée, entre lesquelles venait s'engager la tige.

TECHNIQUE. Ici, l'épaisseur de l'or est d'un fort demi-millimètre; d'où sa rigidité et son poids. Les deux faces (moins les oreilles) ont été fondues séparément; elles ont été ensuite soudées partie par partie : les lignes de jonction, quoique d'une extrême finesse, sont très apparentes, principalement à la réunion des deux faces. La délicatesse du modelé a été parachevée par un travail de ciselure exempt de mièvrerie, l'effet recherché étant principalement dans la pureté du poli. Les yeux n'offrent rien de particulier au point de vue de la technique. Le mastic employé réclamerait une analyse; il est blanc, d'un grain extrêmement fin et blanchit les doigts comme de la craie. L'oxydation gris ardoise qui le recouvre par place témoigne que le disque du miroir était en argent.

CONSERVATION. L'orfèvrerie est intacte. La monture en argent des yeux est presque informe. Les pâtes d'incrustation des sourcils, tombées, ont laissé une poudre bleuâtre au fond de leurs canaux.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30887; *Trouaille de Dahschour*, n° 37; *Fouilles à Dahschour*, p. 67, n° 24.

44090. Collier de manche de miroir. — Or et argent. — Haut. 0 m. 01 cent., diam. 0 m. 021 mill., poids 16 grammes. — Dahshour, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Le motif filigrané consiste dans l'alternance d'un filet lisse très menu (d'une fraction de millimètre) avec deux filets granulés, le tout enroulé autour d'une douille en argent. Ce motif se répète huit fois.

TECHNIQUE. La douille, parfaitement cylindrique, est une feuille d'argent d'une extrême ténuité, à laquelle adhèrent intérieurement quatre petites pièces de renforcement soudées à égale distance et destinées à guider autant de rainures gravées dans le bout de la poignée qui y était engagé et, par suite, à empêcher la rotation de la douille autour de ce bout. Cette disposition ingénieuse n'existe dans aucun autre miroir de la collection. Plus ingénieux encore est le procédé employé pour le revêtement

filigrané qui, en réalité, n'est que filigraniforme. Chacun des filets n'est autre chose que la tranche extérieure d'une bague, ou rondelle d'un tiers de millimètre d'épaisseur (fig. 9). Les unes ont le bord uni, les autres ont le bord dentelé de festons minuscules (deux par millimètre). La largeur du ruban dont se compose chaque rondelle étant de 2 millimètres, le revêtement en or ainsi formé par leur superposition constitue une pièce de montage solide.

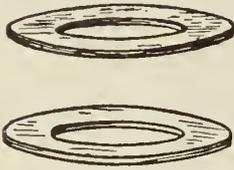


Fig. 9.

CONSERVATION. Or intact; argent gravement oxydé.

BIBL. : *Trouaille de Dahschour*, n° 79 ou 80; *Fouilles à Dahschour*, p. 67, n° 24 (2°) attribue ce collier au même manche de miroir que le chapiteau n° 44089.

44091. Collier de manche de miroir. — Or. — Haut. 0 m. 007 mill., diam. 0 m. 018 mill.; poids 8 gr. 05. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Même type et même structure que le numéro précédent avec les différences suivantes : la douille est une feuille d'or pâle ou d'électron sans contreforts intérieurs, l'alternance des rondelles est d'une rondelle lisse, d'un millimètre de hauteur, et d'une rondelle dentelée d'un demi-millimètre. On en compte cinq lisses et quatre dentelées, l'épaisseur des rondelles est d'un millimètre.

TECHNIQUE. Aucune particularité nouvelle.

CONSERVATION. État intact.

BIBL. : *Trouaille de Dahschour*, n° 79 ou 80.

44092. Autre bague ayant pu servir de collier de manche de miroir. — Or. — Haut. 0 m. 007 mill., diam. 0 m. 018 mill.; poids 1 gramme. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

C'est une lame d'or décorée en creux de trois filets, simulant quatre anneaux superposés. L'épaisseur de la feuille est peut-être d'un dixième de millimètre.

TECHNIQUE. La soudure est visible. Le métal débordant est rabattu et ébarbé.

CONSERVATION. État intact.

44093. Ornement de base de manche de miroir. — Or et pierres d'incrustation. — Haut. 0 m. 022 mill., diam. 0 m. 03 cent.; poids 12 gr. 50. — Dahshoûr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Il se compose des huit sépales entourant, à la base, le bulbe de la tige papyrifforme. Ce

sont huit petites cellules ogivales dressées en rose des vents sur le bord d'une table ronde de 11 millimètres de diamètre, quatre principales et quatre entre-deux, ces dernières plus étroites et ayant la pointe plus aiguë. Les quatre sépales principaux sont garnis de cornaline et de lapis, la cornaline découpée en chevron sur le bord, le lapis au centre, les quatre intermédiaires étant garnis en bordure de malachite et probablement aussi de lapis au centre, bien que la planche XX des *Fouilles à Dahschour* ait reproduit conjecturalement la cornaline. La profondeur des cellules va de 4 à 3 millimètres. Leurs cloisons latérales s'engageaient dans des rainures de même forme irradiant autour de la partie du manche qui y était enfoncée.

TECHNIQUE. Les cellules, dont les cloisons ont un demi-millimètre d'épaisseur, ont été fondues séparément, puis soudées entre elles et sur la tablette, qui est un bouton d'or plat un peu moins épais. Les pièces d'incrustation, taillées géométriquement à la demande et polies du côté extérieur, sont maintenues dans les cellules sur un lit épais de mastic. Ce travail d'incrustation a été fait en dernier lieu, la pièce d'applique encore à l'état de carcasse, ayant été mise en place à la base du manche. Il est aisé de s'en rendre compte à la présence d'une petite cheville de bronze encore intacte et de la trace de quatre autres encore visibles sur le revers et d'autant de cellules. Or, ces chevilles, qui avaient pour but de fixer cette monture en or à la base du manche (en bois ou en ivoire), n'ont pu être enfoncées qu'avant le travail de mosaïque. L'intérieur de la cuvette formée par la réunion des sépales est enduit d'un mastic épais, solide, auquel n'adhère plus aucune trace de la matière du manche. Les débris rassemblés dans la tête d'Hâthor, qui faisait probablement partie du même objet, donnent à supposer que c'était du bois; mais il faut aussi admettre le cas où le bois était seulement réservé à la partie de la virole; le reste, c'est-à-dire la partie principale du manche, étant en ivoire.

CONSERVATION. Le métal est intact. La mosaïque est en grande partie détruite; un seul des quatre grands lobes est intact; un autre a sa cornaline cassée en deux endroits; les lobes intermédiaires sont tous dégarnis, à l'exception d'un seul qui a gardé sa pièce de bordure en malachite.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 30888; *Fouilles à Dahschour*, p. 67, n° 24 (3°) et pl. XX attribue cet ornement au même manche de miroir que le chapiteau n° 44089.

44094. Ornement de base de manche de miroir. — Or. — Haut. 0 m. 031 mill., diamètre de la base 0 m. 013 mill.; poids 10 gr. 5. — Dahshour, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Cet ornement, composé de huit sépales, est découpé dans une feuille d'or épaisse d'un demi-millimètre. La décoration géométrique y a donné lieu à un travail de ciselure d'une extrême finesse. Dans chaque sépale, les chevrons, au nombre de trois, sont

faits chacun d'un double filet, et le champ, entre chacun d'eux, est modelé avec une perfection extrême. Le fond est formé d'une tablette ronde absolument plane.

BIBL. : Vraisemblablement *Journal d'entrée du Musée*, n° 30889; *Trouaille de Dahschour*, n° 38; *Fouilles à Dahschour*, p. 67, n° 21, rattaché au même manche de miroir que le chapiteau n° 44087.

44095. Ornement de base de manche de miroir. — Or. — Haut. 0 m. 021 mill., diamètre de la base 0 m. 013 mill.; poids 4 grammes. — Dahshouïr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Il est semblable au précédent, aux dimensions près; la feuille d'or étant ici moins ténue, il en résulte que la pièce n'est ni déformée ni désoudée, et qu'elle a encore sa base.

44096. Ornement de base de manche de miroir. — Or. — Haut. 0 m. 024 mill., diamètre de la base 0 m. 013 mill.; poids 3 grammes. — Dahshouïr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XII).

Il est semblable au précédent et dans le même état de conservation. La feuille d'or amincie comme dans le n° 44094.

44097. Ornement de base de manche de miroir. — Or. — Haut. 0 m. 01 cent., diamètre à la base 0 m. 023 mill., poids 3 grammes. — Dahshouïr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

C'est une déformation du type. Les sépales sont découpés en dents de scie égales et très basses. Néanmoins, pour accuser l'alternance, on a gravé trois chevrons sur une série et deux dans l'autre. Le fond manque.

44098. Ornement de base de manche de miroir. — Or. — Haut. 0 m. 033 mill., poids 1 gr. 50. — Dahshouïr, fouilles de M. de Morgan, 1894 (pl. XXII).

Il est découpé dans une feuille d'or épaisse d'une infime fraction de millimètre et par conséquent n'a aucune fixité. Le fond est tombé et une complète déchirure sur le côté permet à l'ornement de se dérouler.

BIBL. : *Fouilles à Dahschour*, p. 68, n° 28.

44099. Gaine de miroir fragmentaire. — Vannerie. — Haut. 0 m. 145 mill., largeur prise de la bordure du haut 0 m. 20 cent., largeur reconstituée 0 m. 215 mill. (pl. XXIV).

Elle se compose de deux pièces semi-circulaires en papyrus tressé de brins de trois couleurs : jaune ou couleur naturelle de la fibre, bleu et rouge. Une bordure en cuir, plate en haut, en boudin sur le pourtour, consolide la juxtaposition des deux pièces, réunies en outre par une couture de sac, laissant par conséquent ouverte la partie supérieure, orifice par lequel le disque du miroir était enfoncé dans la gaine, le manche en l'air, comme le représentent de nombreux monuments.

TECHNIQUE. On a procédé comme pour une natte. Une trame faite de petites baguettes plates en fibres de papyrus est couverte en sens contraire par des brins en fibres tordus d'un millimètre au plus; une partie des brins étant colorés, comme il a été dit, en rouge et en bleu, on a obtenu des alternances de tons rouges d'une part et bleus sur jaune de l'autre. Puis la natte a été découpée suivant le modèle voulu, avec la précaution de laisser les brins assez longs pour les tresser autour d'une fine armature de jonc ou de bois de papyrus. On a ensuite cousu en surjet cette armature en se servant d'une fibre végétale très souple. Une lanière de cuir cousue à l'aiguille recouvre ce boudin. En haut, on a simplement usé, pour la bordure, d'une double lanière plate d'un centimètre de large, formant lisière sur le bord de chaque face.

CONSERVATION. Un des côtés a perdu sa partie supérieure sur une hauteur de 6 centimètres, mais sa bordure circulaire, quoique bien endommagée, est suffisamment conservée pour dévoiler la technique. L'autre côté a gardé toute sa hauteur; mais la plus grande partie de la bordure a disparu et la pièce est presque effrangée tout autour. Il reste cependant environ 3 centimètres et demi du bord supérieur, qui manque à l'autre pièce et grâce à cela on peut reconstituer l'objet presque en entier. Il faut encore y ajouter, en se basant sur les représentations, une courroie de suspension.

BIBL. : L'objet porte sur une étiquette le nombre 158 ou 150 (?).

44100. Deux fragments de gaine de miroir. — Vannerie. — Hauteur des deux fragments réunis 0 m. 12 cent., larg. 0 m. 21 cent., largeur reconstituée 0 m. 215 mill. (pl. XXIV).

Ils se rajoutent pour former le côté qui reste encore très incomplet, d'une gaine de miroir. Décor en damier coupé par deux bandeaux transversaux.

TECHNIQUE. Même technique que dans le numéro précédent; les couleurs vont également par trois : le jaune naturel de la fibre, le rouge brique, et un ton noisette qui n'est autre que du vert décoloré.

Catal. du Musée, n° 44001.

CONSERVATION. La bordure en cuir du cintre est conservée d'une manière plus continue que dans le numéro précédent; celle du haut a disparu avec le bord, qu'il faut suppléer sur une hauteur de près de 2 centimètres pour reconstituer la surface complète du côté.

44101. Boîte à miroir. — Bois et ivoire. — Long. 0 m. 28 cent. (0 m. 16 cent. pour la partie du manche), largeur de l'écrin du disque 0 m. 13 cent., haut. (y compris le couvercle) 0 m. 105 mill., épaisseur du couvercle 0 m. 008 mill. — Deir el-Bahari, cercueil de la reine  (pl. XXIII).

Sa forme, conçue de manière à emboîter exactement les deux parties constitutives du miroir, comprend un corps cylindrique et un prolongement rectangulaire, ayant l'un et l'autre leurs parois verticales. Le couvercle, simplement posé à même, est plat et n'a pas de feuillure qui le maintienne engagé dans l'intérieur de la boîte; mais la présence d'un trou de pivot à l'une des extrémités, et d'un bouton de prise à l'autre attestent un mode de fermeture analogue à celui des boîtes à parfum, où le couvercle se meut en plan horizontal autour d'un pivot. L'intérieur est des plus rudimentaires. Le bois est simplement enduit d'une couche de stuc, grossièrement appliquée, là où l'on attendrait une doublure en basane ou tout au moins un stucage soigné. Comme pour le coffret de l'Orient musulman, toute la richesse de la décoration a été réservée à l'extérieur.

Boîte. — Par le peu qu'il en reste, on constate que le décor se composait d'un placage d'ivoire sur lequel étaient tracés et peints les ornements floraux, très simples dans la partie rectangulaire, plus riches dans l'autre. Le motif en est une frise, bordée, en bas, d'un étroit bandeau décoré en dents de scie, procédé géométrique employé ici pour schématiser une rangée de campanes renversées. Ces campanes sont peintes alternativement en vert et en rouge; dans les intervalles, un rond schématisant par le même procédé, une baie d'arbre fruitier. Toutes les baies sont rouges. La frise, nue dans la partie quadrangulaire, était remplie, dans l'autre, d'un motif lotiforme consistant dans l'alternance d'une ombelle épanouie et d'une ombelle entr'ouverte d'où l'on voit pendre la tête d'un bouton. Le motif est renversé : les bouquets ont la tête en bas.

Couvercle. — Le dessous présente l'aspect grossier déjà constaté à l'intérieur de la boîte; de plus, le stuc qui le recouvre est ici enduit de matière momifiante. Le dessus, par contre, est très élégamment décoré et c'est précisément là qu'est concentré tout l'intérêt artistique du monument. Le motif principal est une figure de jeune fille, les motifs secondaires sont des arrangements décoratifs de fleurs et d'oiseaux. La façon dont ils ont été combinés est très ingénieuse. Le rectangle correspondant au manche du miroir forme un panneau qui se prolonge jusqu'à peu près le milieu de la partie circulaire coupée par une bande équatoriale décoré du motif (campanes et baies)

observé sur la boîte. Cette coupure forme ainsi, d'une part, un tympan semi-circulaire et, d'autre part, deux secteurs de cercle de chaque côté du panneau. Les deux secteurs sont garnis d'une fleur de lotus irradiant ses pétales, en rose des vents. Sur le tympan, s'épanouit, au centre, un bouquet de papyrus  vers lequel volette, de chaque côté, un canard au plumage bariolé. Un nid garni de trois œufs, complète l'arrangement au-dessus de chacun des oiseaux. Le panneau rectangulaire se subdivise en un tableau principal, au centre de la composition et un panneau secondaire, faisant à l'autre extrémité pendant, par sa décoration, au tympan ci-dessus décrit : on y retrouve en effet, mais en variante, la touffe de papyrus et les deux canards. La touffe est ici un bouquet de cinq campanes haut sur tige, et les canards volent, la tête en bas, dans des directions contraires.

Le tableau peint est en même temps le principal attrait de la composition, non par sa nouveauté, car le sujet en est l'un des plus fréquemment représentés, mais par le charme et la délicatesse de l'exécution. Une jeune fille, nue, parée seulement d'un collier et de bracelets aux poignets, aux bras, aux avant-bras et aux chevilles, s'avance tenant de la main gauche le long rameau qui paraît être l'une des formes du bouquet égyptien, celle même qui était usitée dans les rites religieux, tandis qu'elle présente de la main droite un non moins bizarre arrangement végétal, en forme de gousse plus renflée à la base et très amincie et infléchie à l'autre extrémité, qui se termine par une campana, représentation aussi conventionnelle que celle du . L'abondante chevelure de la jeune égyptienne est cerclée par un bandeau d'où s'échappe la tresse distinctive des princes et des princesses, rejetée sur l'épaule. Sur la tête s'épanouit un bouquet de lotus. De la chevelure se détache un énorme pendant d'oreilles. La narine, de même que les lèvres, n'est pas indiquée, de manière à laisser au profil plus de délicatesse. Le pubis est accusé. Le tout est bordé de l'ornement-lisière habituel. Sur la tranche, court un filet d'ivoire entre deux filets d'ébène.

A l'intérieur de la boîte est, encore, un petit *disque* de miroir dépourvu de son manche. Il est en bronze, mesure 0 m. 125 mill. de long, y compris les 2 centimètres de la tige, sur 11 centimètres de large. Son épaisseur n'est pas même d'un millimètre ; il est plat, rigide et ne présente aucune autre particularité.

TECHNIQUE. Le corps de la boîte, en bois de sycomore, est formé d'une planchette de fond découpée à la forme voulue, et de planchettes latérales de 4 à 5 millimètres d'épaisseur assemblées avec de la colle de boyau. Pour la partie ronde de la paroi, on a tendu la ou les planchettes par un moyen qui ne devait pas différer de ceux de nos jours. La partie ligneuse du couvercle est, comme le fond de la boîte, une planchette unique de 5 millimètres d'épaisseur, découpée suivant le contour voulu.

Le placage de la boîte donne lieu aux observations suivantes : le seul panneau rectangulaire encore en place montre qu'on a eu recours à une lame d'ivoire pour la frise, qui est nue, de manière à ne pas altérer par les joints cet aspect uni, tandis qu'on a rapporté des pièces pour la bordure qui est décorée. De même pour le corps cylindrique, où l'on constate encore par le peu qu'il en reste, l'emploi de petites

plaquettes d'environ 2 centimètres de large, assemblées en douves et épousant très convenablement la convexité du bois. Dans la bordure de cette même partie, on voit encore en place un fragment de 5 centimètres de long appliqué, après avoir été courbé par un procédé industriel probablement très simple, l'action de l'eau. Le placage du couvercle a réclamé l'emploi de grands morceaux : un pour le tympan, un autre pour le tableau central ; mais ici, avec cette inconséquence constructive que l'on relève à tout instant dans l'art et l'industrie de l'Ancienne Égypte, on a tiré partie d'un excédent de matière pour amorcer l'un des secteurs de cercle, celui de droite, complété par deux morceaux rajoutés bout à bout ; l'autre secteur est fait de deux pièces ; enfin le panneau du bas, d'une pièce. Dans le panneau central dont il vient d'être question, deux petites pièces rapportées aux angles inférieurs,

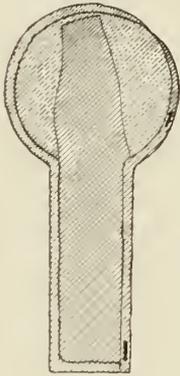


Fig. 10.

résultent peut-être d'un raccommodage antique. Les trois réglettes qui recouvrent la tranche, sont d'une marqueterie très solide ; elles n'ont joué nulle part, reposant, comme le reste, sur un lit de colle très tenace. Le dessin a été partout repassé à la pointe. On a fait ensuite emploi de deux tons, dont l'alternance suffit à donner un effet assez riche à la décoration : l'ocre jaune et le rouge sombre ; les parties jaunes sont, par endroits, repiqués de rouge. Un troisième ton, le vert malachite, apparaît dans les fleurs de la paroi circulaire de la boîte. Ces couleurs, insolubles dans l'eau pure, sont résistantes ; elles paraissent fixées à l'aide d'un mordant. Le tout a été poli après coup.

CONSERVATION. Il ne reste du corps primitif de la boîte que la partie de la planchette du fond, et le côté indiqué ci-contre où le pointillé indique la restauration (fig. 10) ; mais cela suffit pour se représenter intégralement le décor, car un côté entier de la partie quadrangulaire et le commencement de la partie courbe sont encore en place.

Le couvercle est heureusement beaucoup plus intact. Les deux brisures qui déparent la bordure, à droite, dans la partie circulaire et à l'angle du panneau rectangulaire sont modernes et doivent remonter à l'époque de la trouvaille. Dans ces deux brisures, on constate aussi deux encoches de forme régulière enduites de substance momifiante : elles correspondent avec des mortaises ménagées dans la partie de la boîte. Il y avait donc là un mode de fermeture au moyen de chevilles plates ou tenons en bois, que je ne considère pas comme primitif, mais qui a été employé lors des préparatifs du mobilier funéraire, pour assujettir le couvercle.

Il est difficile de dire à quel point les couleurs primitives se sont modifiées : ce qui paraît certain, c'est que le rouge sombre a tourné au brun très foncé, presque au noir.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 26278 et 26279 avec la mention : « Trouvé en juin 1886, au moment du dépouillement, sur la poitrine de la reine Hout-toui (XXI^e dynastie) » ; *Catalogue*, 1892, n° 1209 ; *Catalogue*, 1897, même numéro.

44102. Moule gabarit pour manche de miroir ou écrin de miroir. — Bois. — Long. 0 m. 213 mill., larg. 0 m. 125 mill., épais. 0 m. 01 cent. — Drah Abou'l-Neggah, tombeau du , janvier 1860.

Cet objet est une tablette d'acacia faite de deux lats longitudinaux assemblés à la colle. On y a gravé ou sculpté en creux dans la moitié inférieure, un manche de miroir en forme de , mesurant 0 m. 11 cent. de long et 0 m. 01 cent. de profondeur dans les parties les plus creuses. Sur l'un des côtés de l'espace libre sont également taillés deux godets coniques ayant à la partie supérieure 25 millimètres de diamètre et au fond 15 millimètres. Ce fond qui est rapporté est une languette du même bois, poussée dans une glissière, peut-être en vue de la mobilité, de manière à pouvoir retirer ou rétablir le fond des godets à volonté. Enfin, particularité à noter, toute la moitié supérieure de la tablette est entièrement unie. Trois trous de cheville percés sur les côtés (un en haut du côté droit, deux aux deux extrémités de l'un des petits côtés), et portant encore des débris de cheville, sont à négliger. Ils montrent simplement que l'ustensile a été fabriqué avec du bois ayant eu antérieurement un autre usage.

Cette tablette a pu servir de creux à mouler, moitié par moitié, des manches de miroirs en matière plastique, en fritte sableuse ou terre à émailler; elle a pu également servir de matrice à battre les placages d'or ou d'argent. Les godets à paroi évasée jouaient-ils, en pareil cas, un rôle analogue et complémentaire? Il est à remarquer que leurs deux diamètres ne correspondent ni au diamètre du collier, ni à celui de la partie la plus renflée du bulbe, ni à celui du manche en question. Peut-être servaient-ils à broyer ou à malaxer les poudres colorantes dont se composait l'émail. Des traces de bleu y adhèrent encore. Le vide de la partie supérieure de la tablette, qui paraît intentionnel, devait, en pareil cas, servir à supporter le disque dans l'opération de l'emmanchement.

Autre hypothèse. Peut-être l'objet en question n'est-il qu'une sorte d'écrin destiné à recevoir un miroir et constituer avec ses deux godets un petit nécessaire de toilette réduit à sa plus simple expression.

BIBL. : *Journal d'entrée du Musée*, n° 6142; MASPERO, fiche n° 3327; *Guide*, 1883, même numéro, p. 111.

INDEX I.

CONCORDANCE DES NUMÉROS.

A. JOURNAL D'ENTRÉE DU MUSÉE.

2025.....	44051	30362.....	44058
2188.....	44055	30371.....	44037
2189.....	44057	30644.....	44040
2233.....	44067	30749.....	44014
4653.....	44073	30843.....	44074
4664.....	19508	30886.....	44087
6013.....	44018	30887.....	44089
6142.....	44102	30888.....	44093
10171.....	44069	30889.....	44094
10888.....	44044	30933.....	44082
Entre 13204 et 13208(?)	44062	30934.....	44083
18541 (?).....	44003	30936.....	44088
18971 (?).....	44029	30967.....	44049
20524.....	44017	30983.....	44023
21414.....	44019	31028.....	44033
21531.....	44042	31351.....	44050
24887.....	44010	31388.....	44016
25153 (?).....	44053	31739.....	44041
25154 (?).....	44065	32857.....	44025
25781 (?).....	44007	34881.....	44061
25782.....	44001	34882.....	44068
26278 }.....	44101	34883.....	44054
26279 }.....		34884.....	44064
27332.....	44043	35061.....	44036
28675.....	44045	35076.....	44060
28740 (?).....	44026		44076
28859.....	44034		44077
29136.....	44030	35107.....	44078
29374.....	44052		44079
29499.....	44038		44080
29770.....	44005	35196 (?).....	44056
30065.....	44075	36109.....	44059
30242.....	{ 44011	36209.....	44006
	{ 44013	36842.....	44015

B. *CATALOGUE MARIETTE, 1864.*

P. 159 (n° 352).....	44032		P. 209 (sans numéro)..	44018
P. 159 (n° 354).....	44017		P. 226 (n° 27).....	19508

C. *CATALOGUE MARIETTE, 1876.*

P. 191 (n° 475).....	44032		P. 251 (n° 836).....	19508
P. 191 (n° 476).....	44017			

D. *MASPERO, FICHES.*

2750.....	44039		3184.....	44019
2768.....	44044		3185.....	44042
2791.....	44051		3229.....	44031
2824.....	44004		3286.....	44022
2835.....	44003		3287.....	44032
2839.....	44071		3299.....	44027
2840.....	44065		3300.....	44018
2845.....	44067		3326.....	44017
3032.....	44002		3327.....	44102
3169.....	44020		3628.....	19508
3171.....	44009			

E. *MASPERO, GUIDE, 1883.*

P. 83 (n° 3628)....	19508		P. 115 (n° 2791)....	44051
P. 110 (n° 3326)....	44017		P. 330 (n° 5260)....	44024
P. 111 (n° 3327)....	44102			

F. *CATALOGUE 1892 (GRÉBAUT).*

2791 (p. 130).....	44051		3326 (p. 143).....	44017
3287 (p. 142).....	44032		3628 (p. 125).....	19508
3300 (p. 143).....	44018		6601 (p. 79).....	44035

G. *CATALOGUE 1892 ALIAS 1895 (VIREY).*

846.....	44032		1209.....	44101
850.....	44018		1354.....	44018
851.....	44075		Supplément, K (p.360).	44082 seq.
852.....	44024			

H. CATALOGUE 1897.

1209.....	44101		1383.....	44047
1354.....	44049		Mention générale(p.356)	44082 seq.

I. MASPERO, GUIDE 1902.

846 (p. 168).....	44032		949 (p. 429).....	19508
850 —	44018		1383 (p. 165).....	44047
915 (p. 169).....	44035		Mention générale(p.418)	44082 seq.

J. MASPERO (ÉDITION ANGLAISE), 1903.

847 (p. 246).....	44017		915 (p. 247).....	44048
850 —	44018		915 bis —	44035
851 —	44075		1383 (p. 244).....	44047

K. MASPERO (ÉDITION ANGLAISE), 1906.

847 (p. 231).....	44017		852 (p. 231).....	19508
850 —	44018		915 —	44048
851 —	44075		915 bis —	44035

INDEX II.

TYPES.

- MIROIRS À MANCHE en forme de  : 44001-44009.
 SIMULACRE DE MIROIR du même type : 44010.
 MANCHES DE MIROIR du même type : 44011-44013.
 MIROIRS À MANCHE en forme de  : 44014-44015.
 MANCHE DE MIROIR avec chapiteau à volutes : 44016.
 MIROIR À MANCHE en forme de  surmonté de la tête de Bès : 44017.
 MIROIR À MANCHE en forme de  ajouré : 44018.
 MIROIRS À MANCHE en forme de  : 44019-44026.
 MIROIRS À MANCHE en forme de  surmonté, des deux côtés du chapiteau, de l'oiseau  :
 44027-44036.
 MIROIRS À MANCHE en forme de  hathorique : 44032-44035.
Catal. du Musée, n° 44001.

- MIROIR à MANCHE en forme de J fragmentaire : 44036.
 MIROIR à MANCHE en forme de X : 44037.
 MIROIRS à MANCHE formé par une figurine de femme : 44038-44043.
 MIROIRS à MANCHE formé par une figurine de femme coiffée du chapiteau  : 44044-44046.
 MANCHE DE MIROIR en forme de Bès : 44047.
 MIROIRS à MANCHE en forme de  : 44048-44050.
 MIROIR en forme de feuille de lotus : 44051.
 DISQUES DE MIROIR en forme de  : 44052-44062.
 DISQUES DE MIROIR en forme de  : 44063-44069.
 DISQUES DE MIROIR en forme de  : 44070-44072.
 DISQUE DE MIROIR avec monture métallique : 44073.
 DISQUES DE MIROIR avec inscription : 44074-44075.
 DISQUES DE MIROIR avec figures et inscriptions : 44076-44080.
 SIMULACRE DE DISQUE : 44081.
 DISQUES ET FRAGMENTS DE MONTURE de la trouvaille de Dahshour : 44082-44098.
 GAINES à MIROIR en vannerie : 44099-44100.
 BOÎTE à MIROIR en marqueterie : 44101.
 MOULE OU NÉCESSAIRE DE MIROIR : 44102.

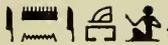
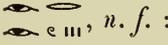
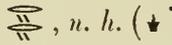
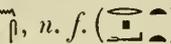
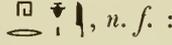
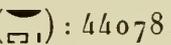
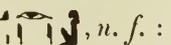
INDEX III.

PROVENANCES.

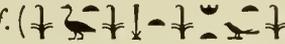
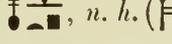
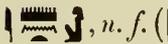
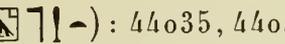
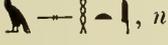
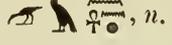
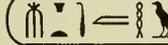
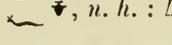
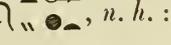
- | | |
|--|---|
| Abousir : 44030, 44045, 44052. | Kahouñ : 44026 (?). |
| Abydos : 44003 (?), 44006, 44037, 44051,
44053 (?), 44059, 44065 (?). | Louqsor : 44043. |
| Akhmîm : 44001, 44007 (?), 44038. | Mahasnèh : 44041 (?), 44054, 44061, 44094,
44068. |
| El-Amrah : 44023. | Médînet el-Gorab (probablement autre appel-
lation de la localité dite <i>Hawaret el-Gorab</i>) :
44015. |
| Assiout : 44029, 44063. | Meir : 44074. |
| Assouan : 44058. | Mît-Rahînèh : 44075-44080. |
| Berchèh : 44025, 44060. | Qaou el-Kébir : 44011-44013. |
| Cheikh Abd el-Qournah : 44016. | Qénèh : 44040 (?). |
| Dahshour : 44082-44098. | Qournah : 44012(?), 44018, 44029 (?), 44034,
44055, 44057, 44062 (?), 44073. |
| Deir el-Bahari : 44024, 44035, 44048,
44050. | El-Robaï : 44056(?). |
| Drah Abou'l-Neggah : 19508, 44019, 44042,
44102. | Saqqârah : 44014, 44017, 44044, 44069. |
| Éléphantine : 44067. | Thèbes (sans spécification) : 44047. |
| Gâdra : 44005. | Thèbes (Bibân el-Moloúk) : 44010. |
| Hawaret el-Gourob : 44036. | |

INDEX IV.
NOMS PROPRES.

1° NOMS INSCRITS SUR LES MIROIRS.

- | | |
|--|--|
|  , n. h. : 44079. |  , var.  [], |
|  , n. f. : 44077. | n. f. : 44080. |
|  , n. f. : 44076. |  , n. h. () : 44077. |
|  , n. f. () : 44074. |  , n. f. : 44080. |
|  , n. h. : 44080. |  , n. f. () : 44075. |
|  , n. f. () : 44078. |  , var.  , n. f. : 44078. |
|  , n. f. : 44076. |  , n. f. : 44077. |
| |  , n. f. : 44079. |

II° NOMS DES PROPRIÉTAIRES DES TOMBEAUX D'OUÛ PROVIENNENT LES MIROIRS
ET NE FIGURANT PAS SUR LES OBJETS.

- | | |
|---|--|
|  , n. f. () :
19508. |  , n. h. () : 44102. |
|  , n. f. () : 44035, 44048. |  , n. h. () : 44010. |
|  , n. f. (?) : 44058. |  , n. h. : 44016. |
|  , n. h. : 44049. |  , n. f. () :
44101. |
|  , n. h. : 44050. |  , n. h. : 44017. |
|  , n. f. () :
44024. |  , n. h. : 44063. |
| |  ou  , n. h. : 44060. |

ERRATA ET ADDENDA.

Page 5, ligne 9, *supprimez* : (pl. XXV).

6, ligne 23, *ajoutez à la bibliographie* : *Gurob*, by Loat, publié à la suite de *Saqqarah Mastabas*, by Miss A. Murray, *Egyptian Research Account*, 1904, pl. IV. 05A.

32, ligne 14, *au lieu de* : Bronze, *lisez* : Cuivre.

53, après la ligne 3, *ajoutez* : (pl. XXV).

58, dans la liste des *Provenances*, au mot Mahasnéh, *au lieu de* : 44094, *lisez* : 44064.

En outre, quelques fautes d'impression dans la notation en millimètres de l'épaisseur des disques et corrigées, du reste, dans les tableaux des dimensions que contient l'*Introduction* :

Miroir 44027, épaisseur du disque.....	1 mill. 5
— 44033 —	5 mill.
— 44052 —	2 mill.
— 44056 —	4 mill. 5
— 44060 —	1 mill. 5

et

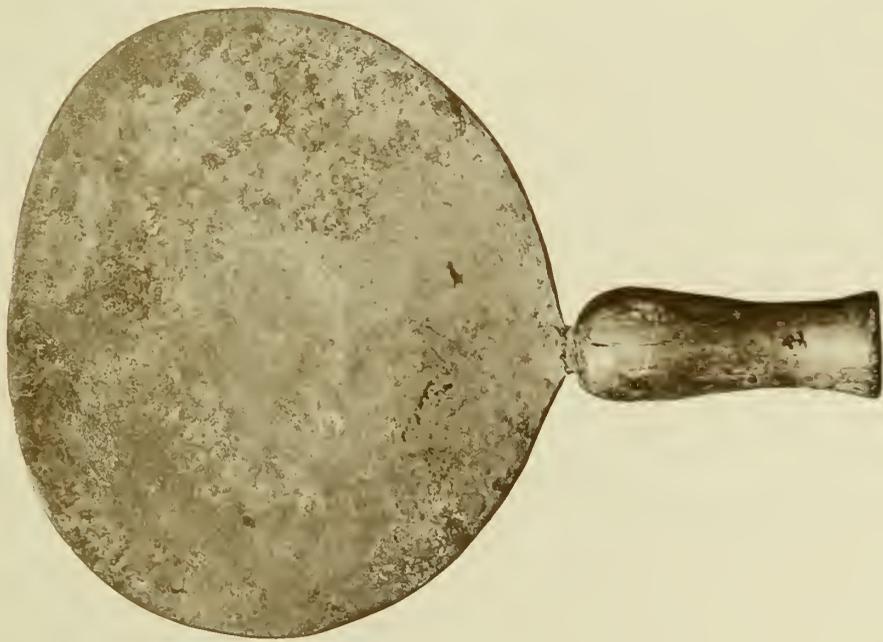
Miroir 44074, hauteur de la tige.....	22 mill.
---------------------------------------	----------

Planche XXV, n° de l'objet représenté 44102 et non 44012.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
INTRODUCTION	1
Miroirs en verre étamé	1
Métaux employés pour les miroirs	1
Matières employées pour les manches	11
Noms égyptiens du miroir	11
Miroirs circulaires	111
Miroirs solaires	111
Miroirs cordiformes	1V
Miroirs plans	V
Miroirs convexes	V
Miroirs concaves	VII
Miroirs combinés	VIII
Tige du disque	VIII
Métaux des disques : Cuivre	IX
Bronze	X
Métal rose	X
Métaux précieux	XI
Technique : Disques	XII
Tiges	XII
Retouches, polissage et ciselure	XII
Patine	XIII
Métal fourré	XIII
Dimensions	XIII
Les manches : Généralités	XV
Manche en forme de !	XVIII
Manche en forme de I	XIX
Manche en forme de I avec substitution de la fleur du <i>Sud</i> à la fleur du <i>Nord</i>	XIX
Manche en forme de T	XX
Manche en forme de X	XXI
Manche en forme de T	XXI
Manche à tête d'Hâthor et de Bès	XXII
Manche en forme de T surmonté des deux 	XXIII
Manche à poignée plate	XXIII
Manche décoré d'amulettes	XXIV
Manche-statnette	XXIV
Matière des manches : Bois	XXV
Ivoire	XXVI
Bronze	XXVI
Manche fondu à la cire perdue	XXVII

	Pages.
Modes d'assemblage.....	XXVII
Miroir en forme de feuille.....	XXVIII
Poids des miroirs.....	XXVIII
Étuis à miroirs.....	XXIX
Âge des miroirs.....	XXXII
 Miroirs (Catalogue des).....	 1
 INDEX I. Concordance des numéros.....	 55
INDEX II. Types.....	57
INDEX III. Provenances.....	58
INDEX IV. Noms propres.....	59
 ERRATA ET ADDENDA.....	 61



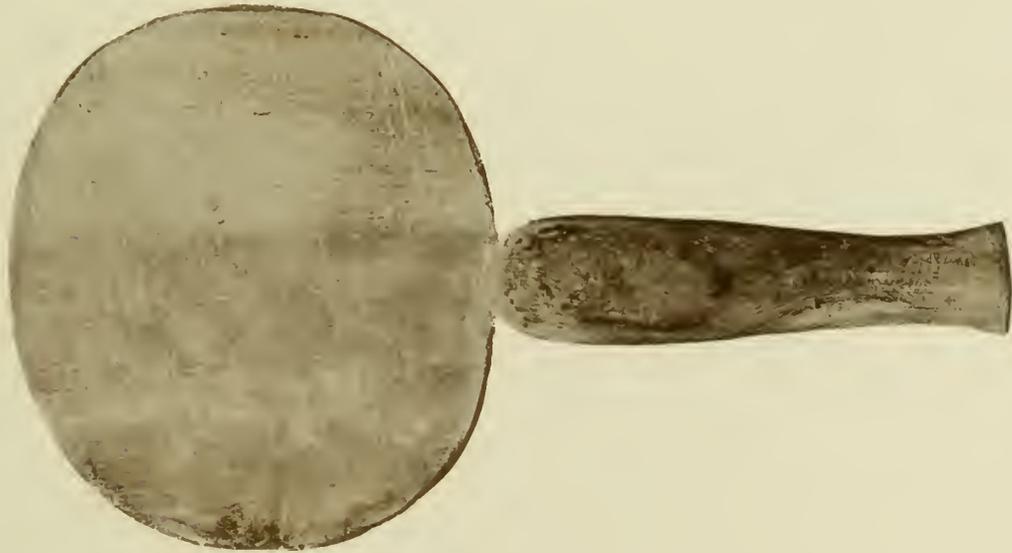
44.003



44.004



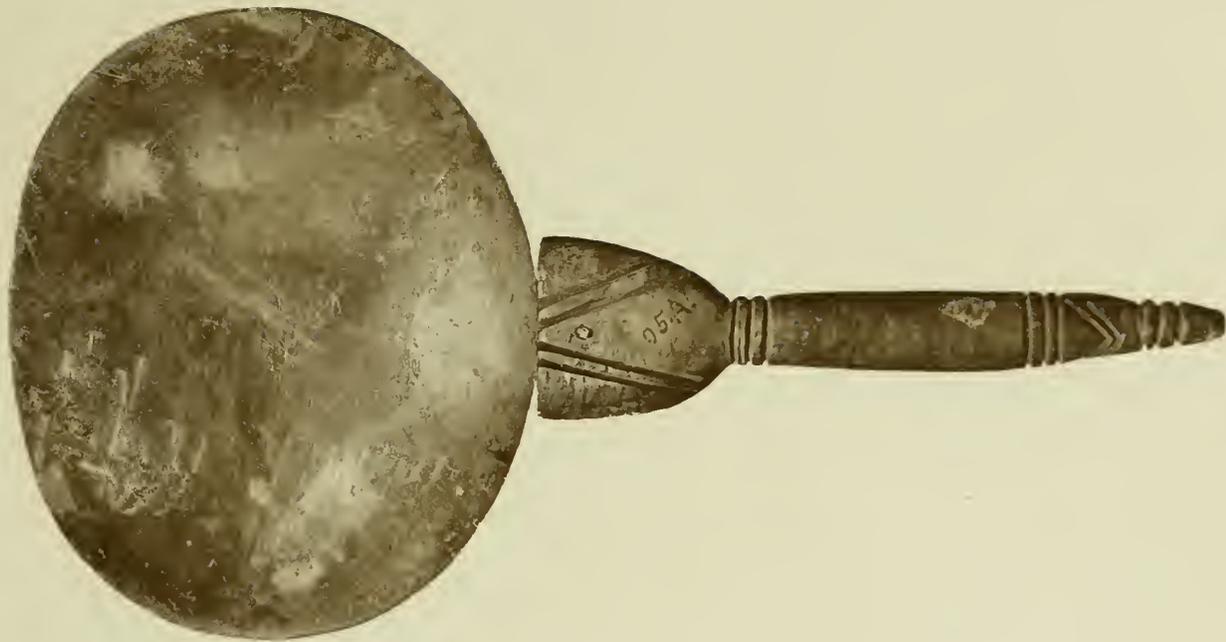
44.009



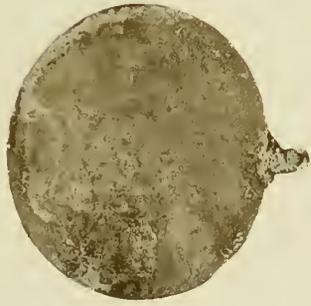
44.010



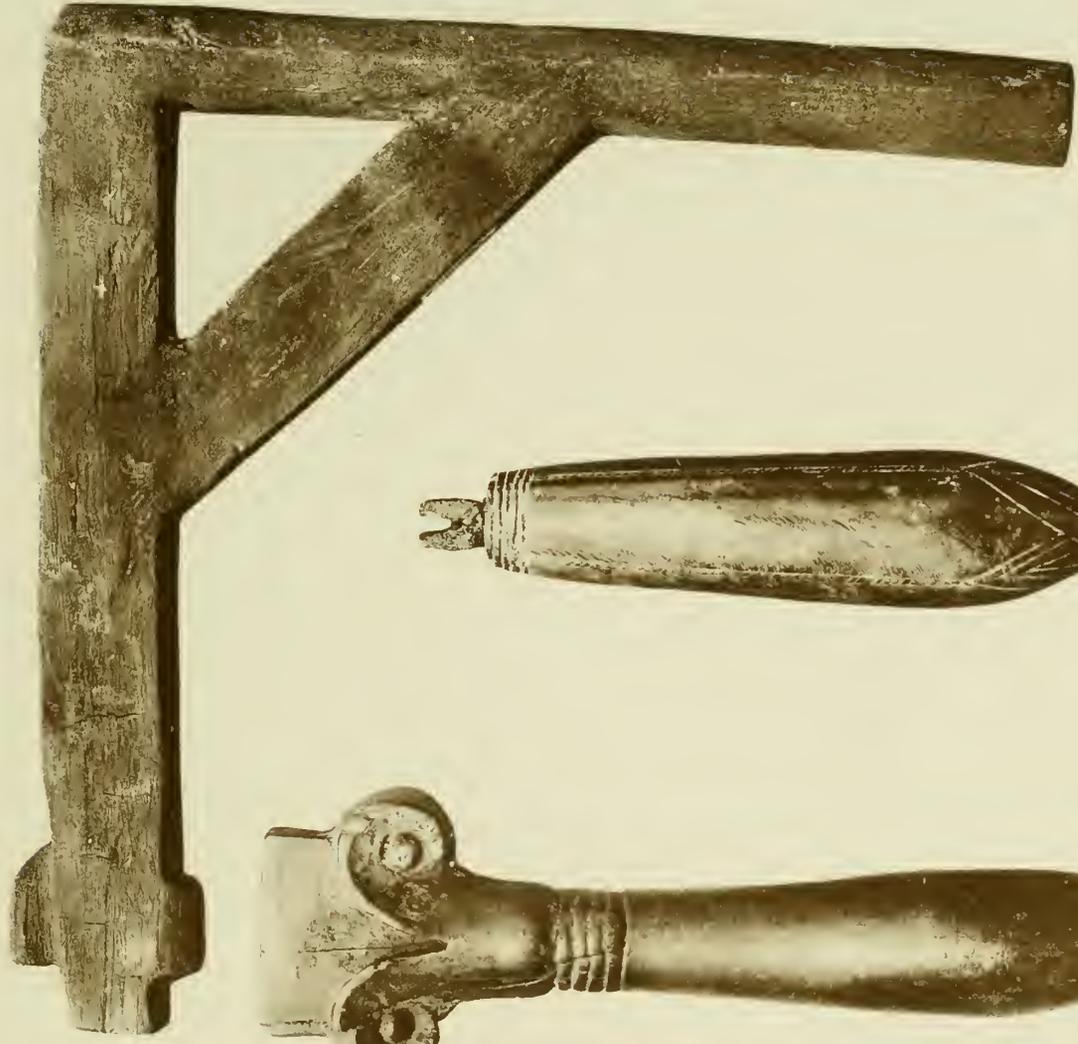
44.014



44.015



44.081



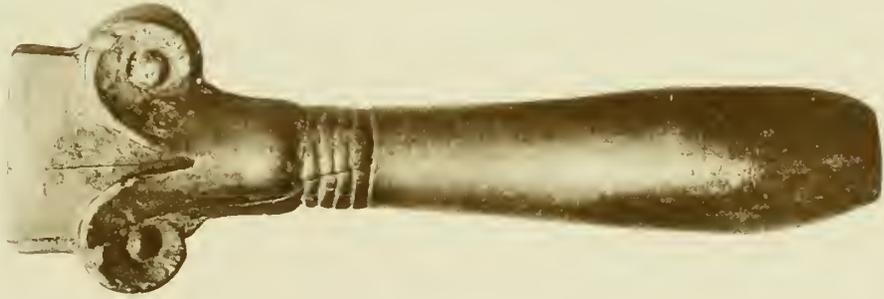
44.050



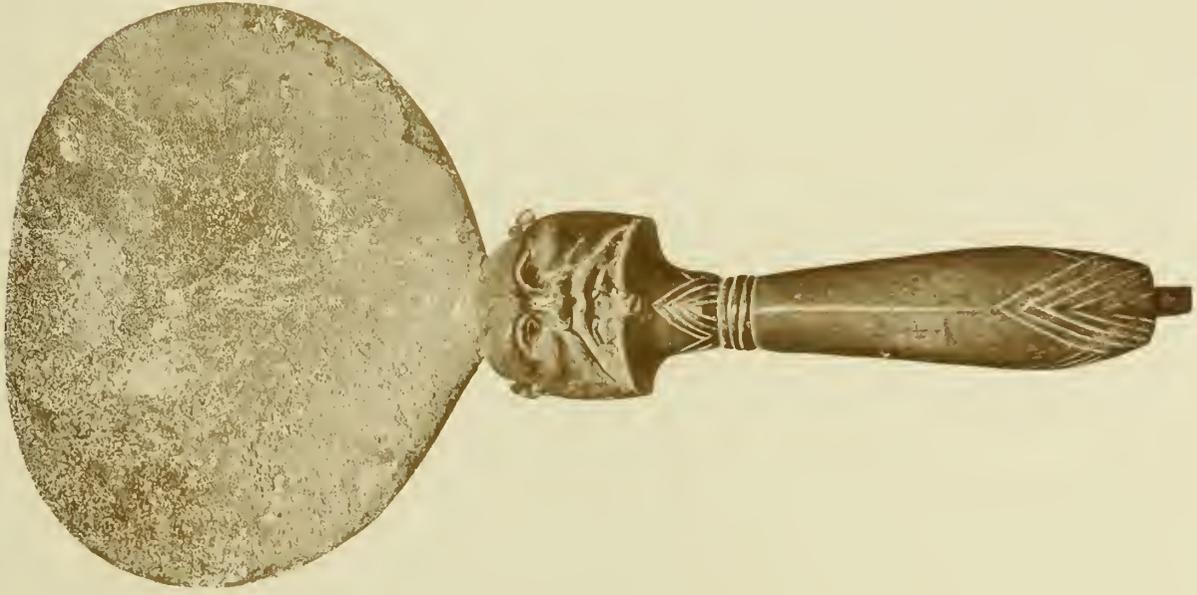
44.043



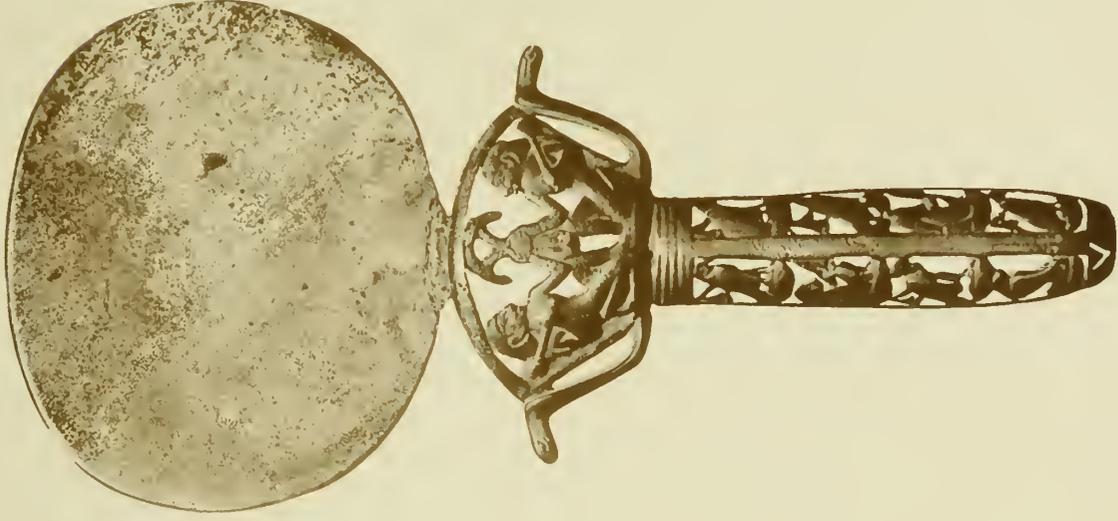
44.026



44.016



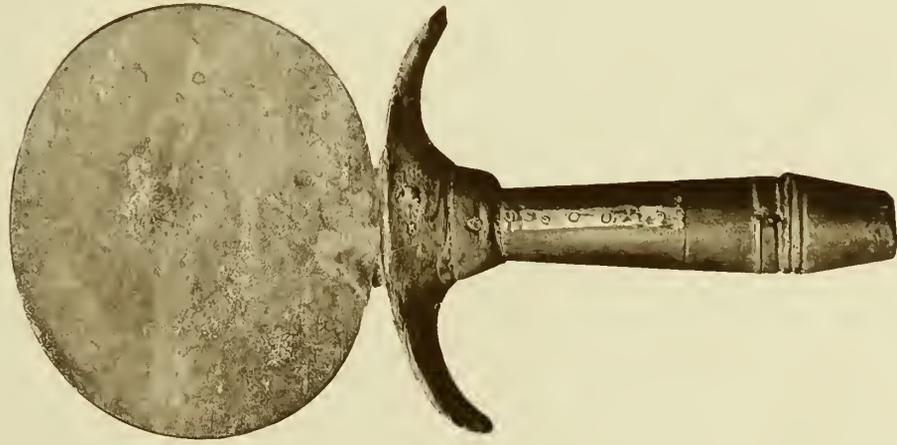
44.017



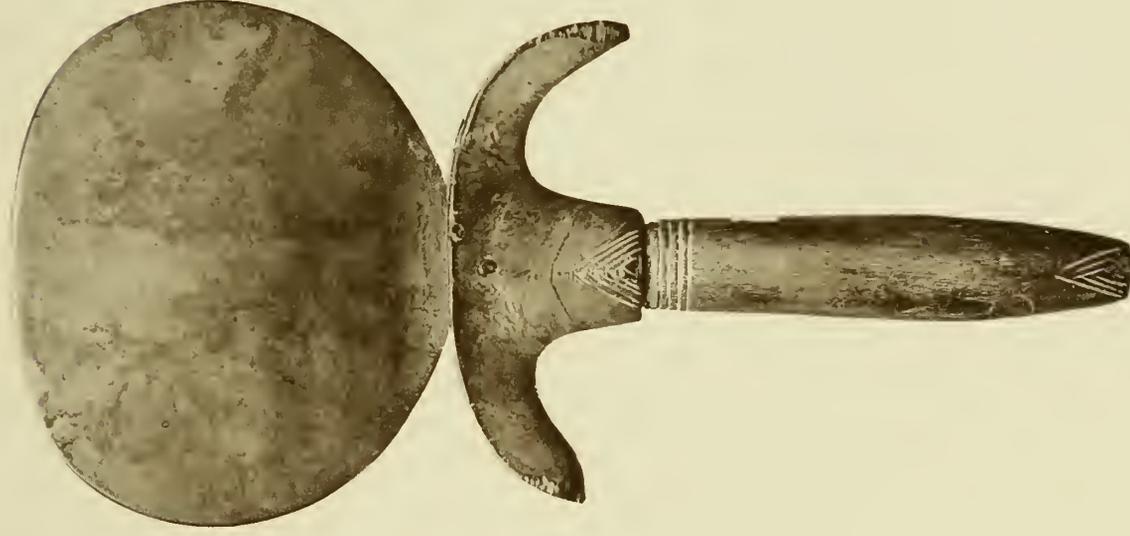
44.018



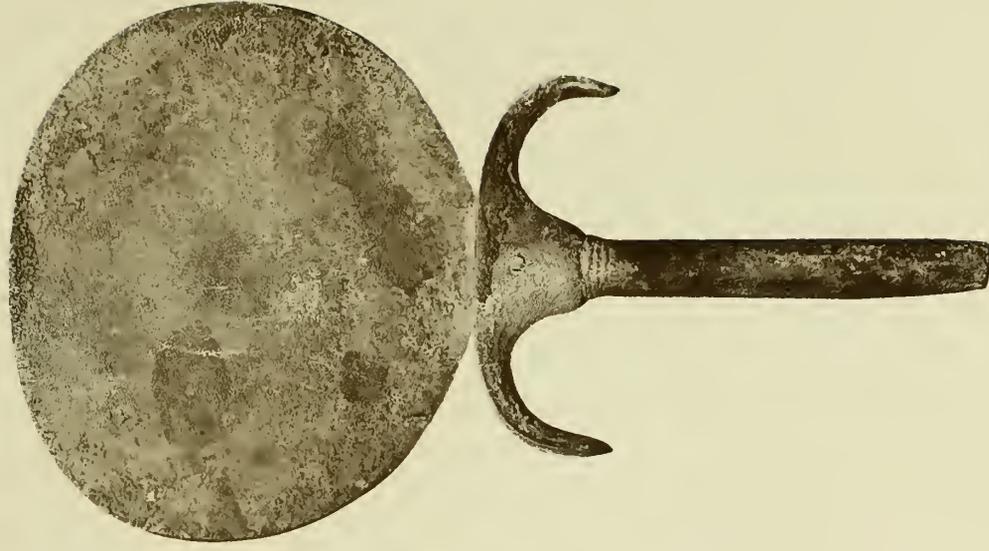
44.036



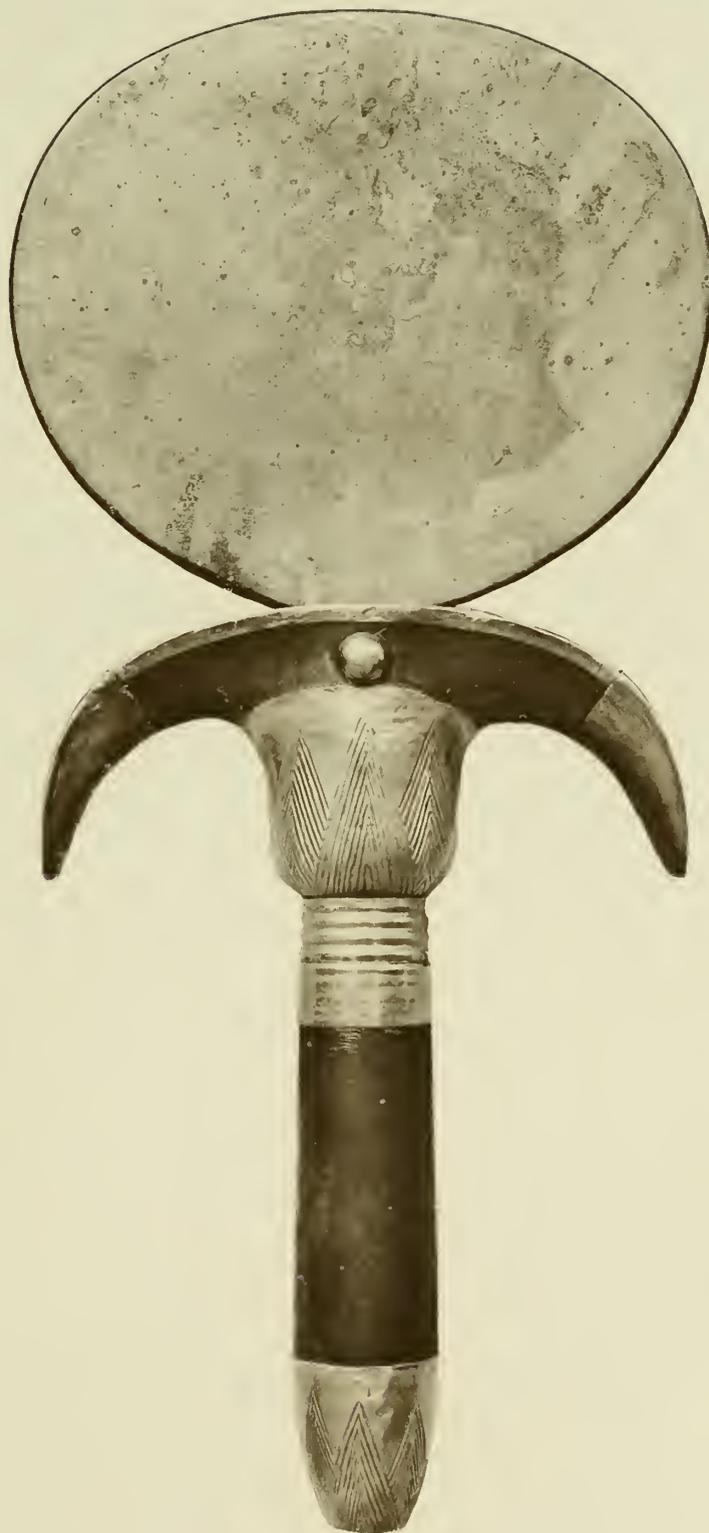
44.020



44.019



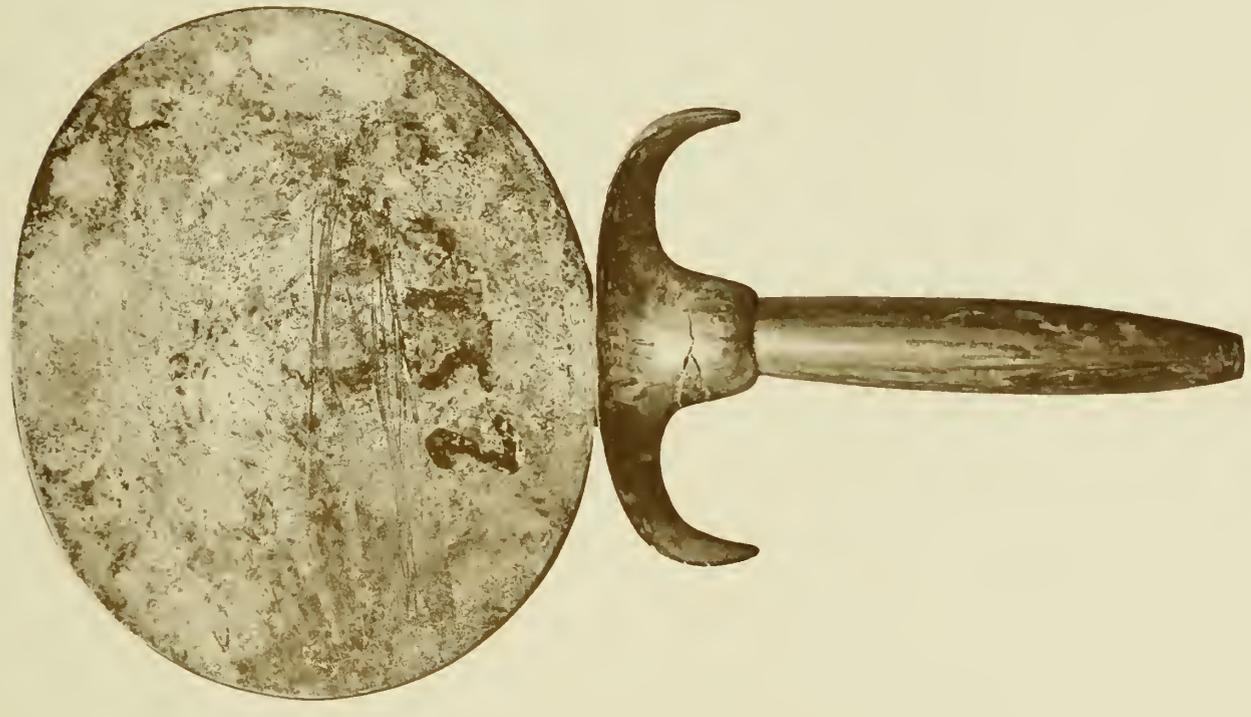
44.022



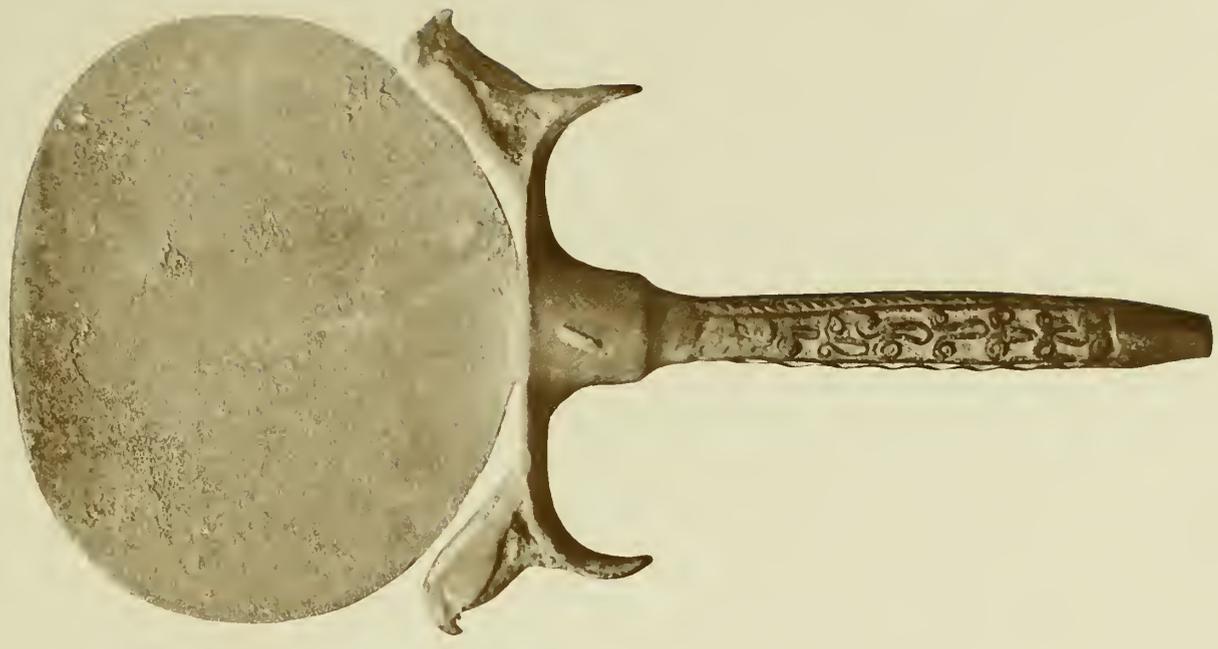
19.508



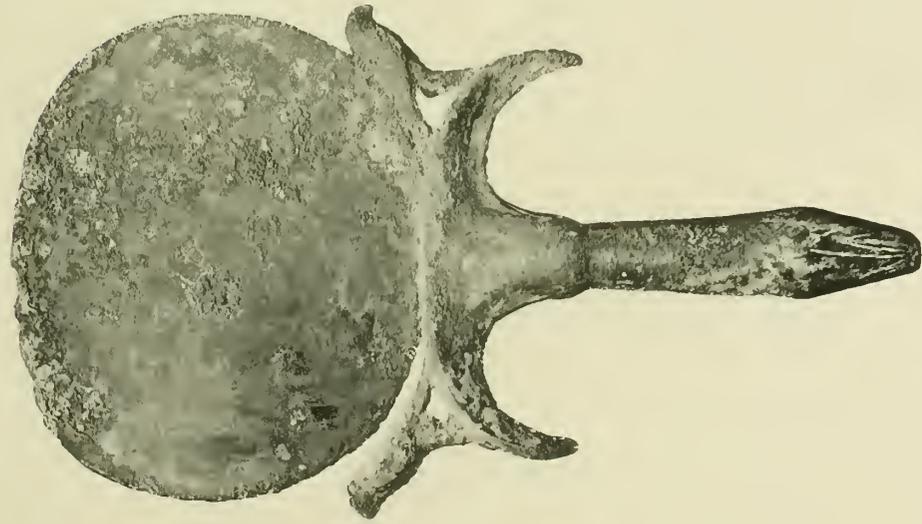
44.031



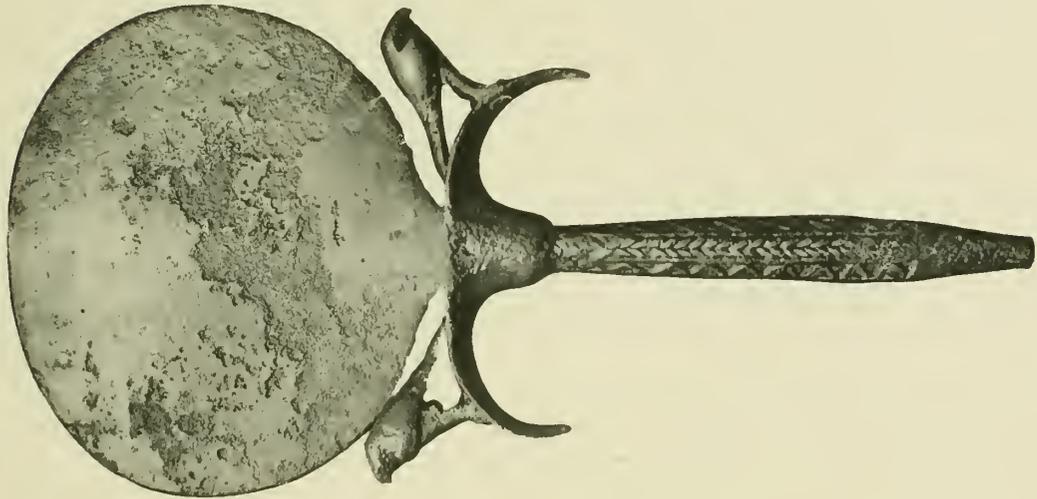
44.021



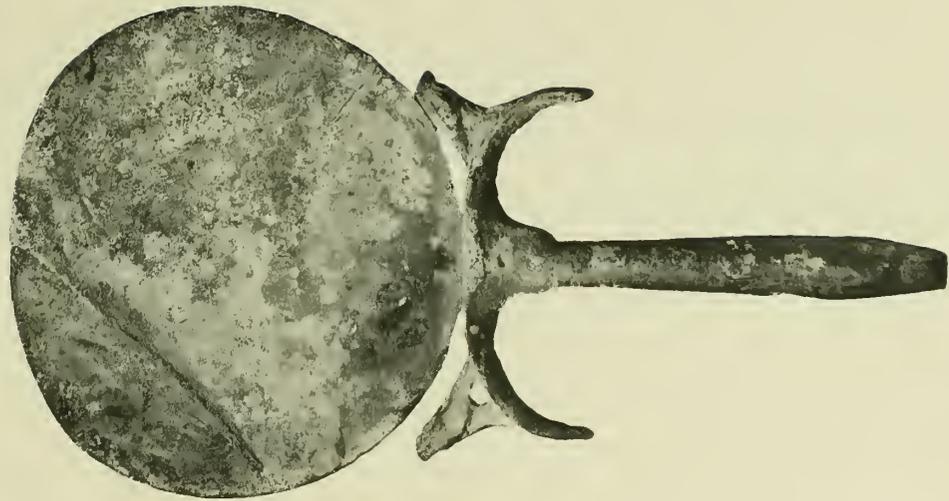
44.031



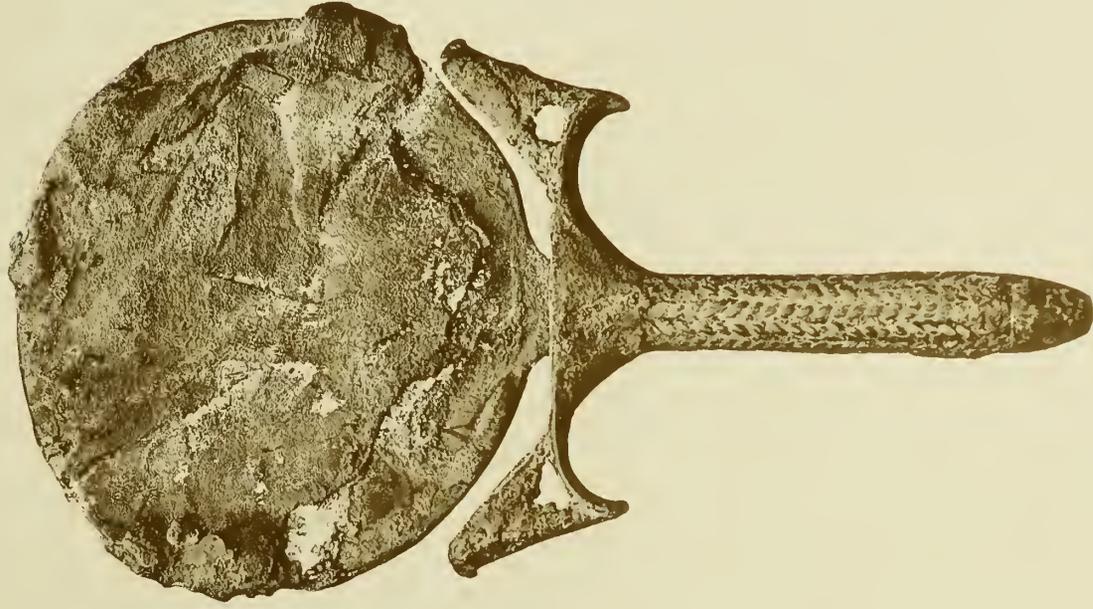
44.028



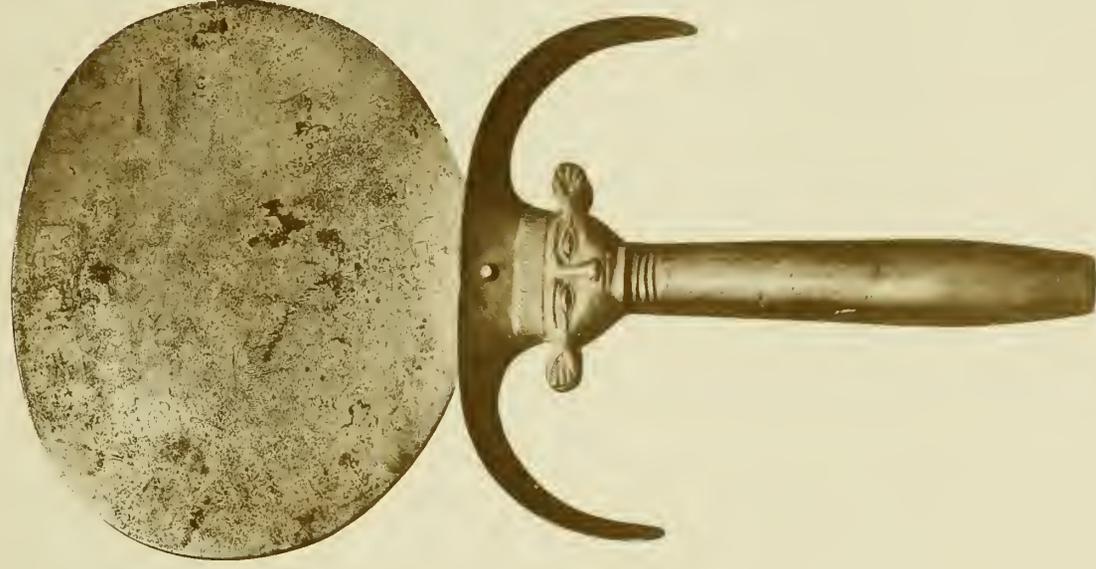
44.030



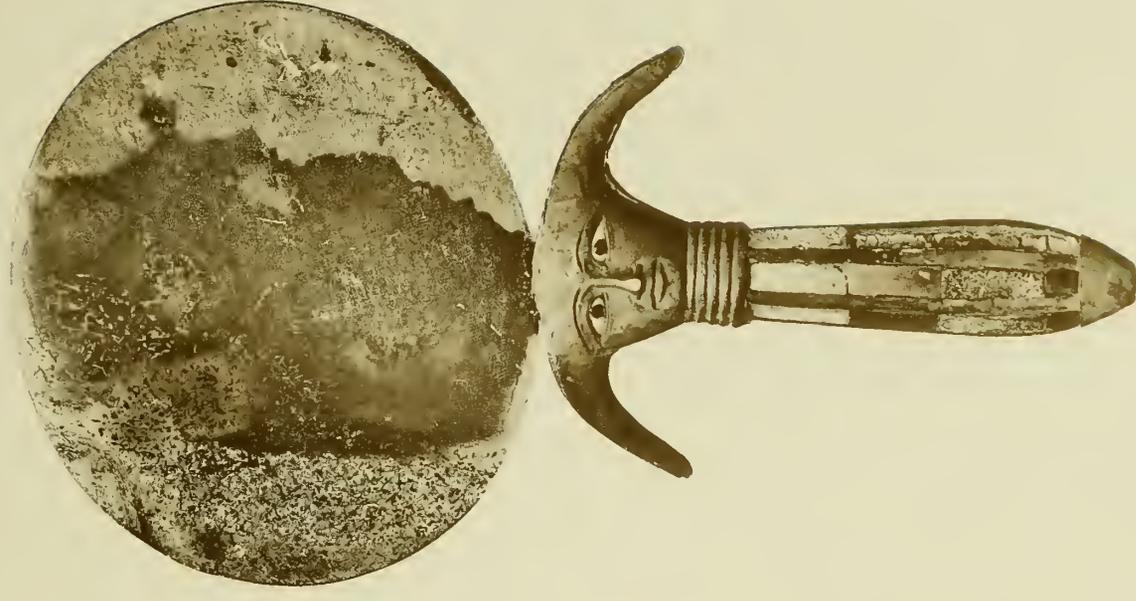
44.027



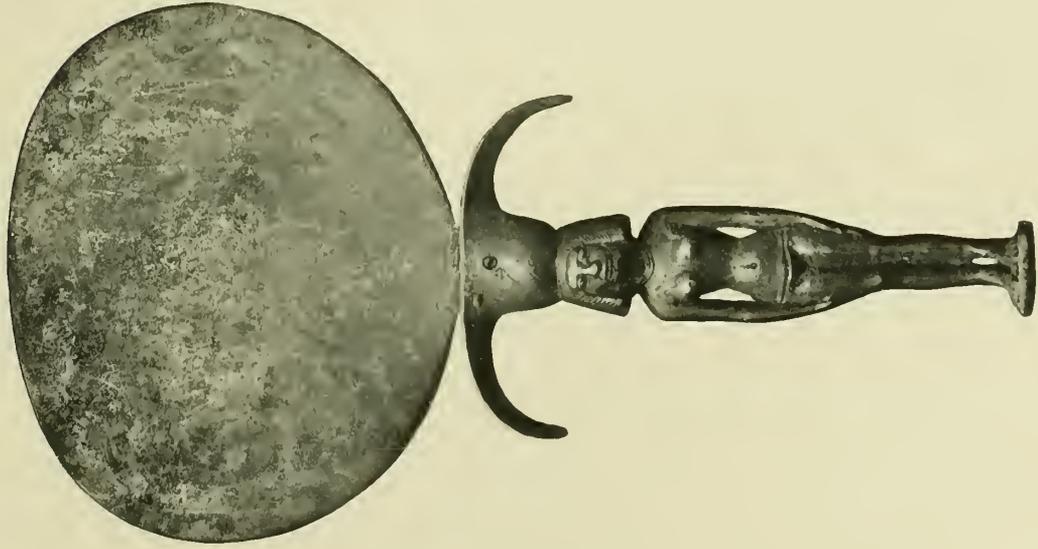
44.029



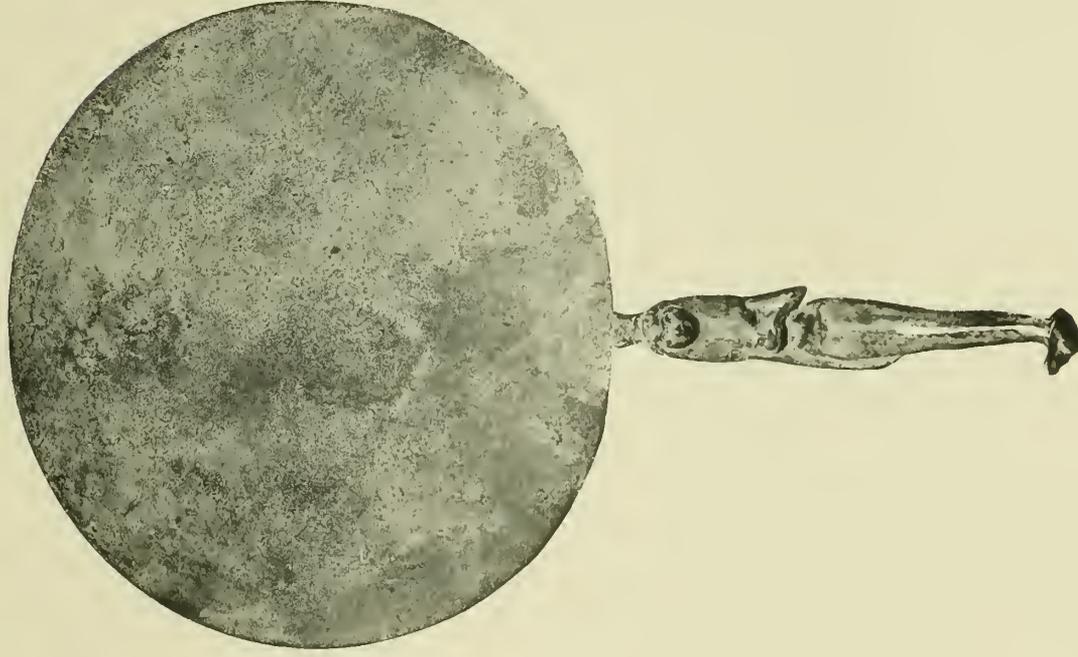
44.032



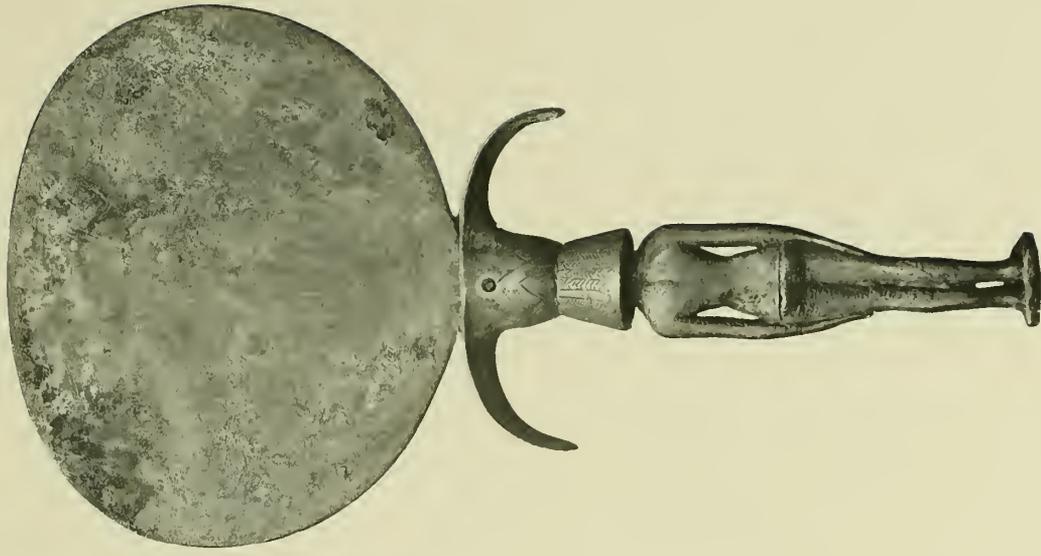
44.035



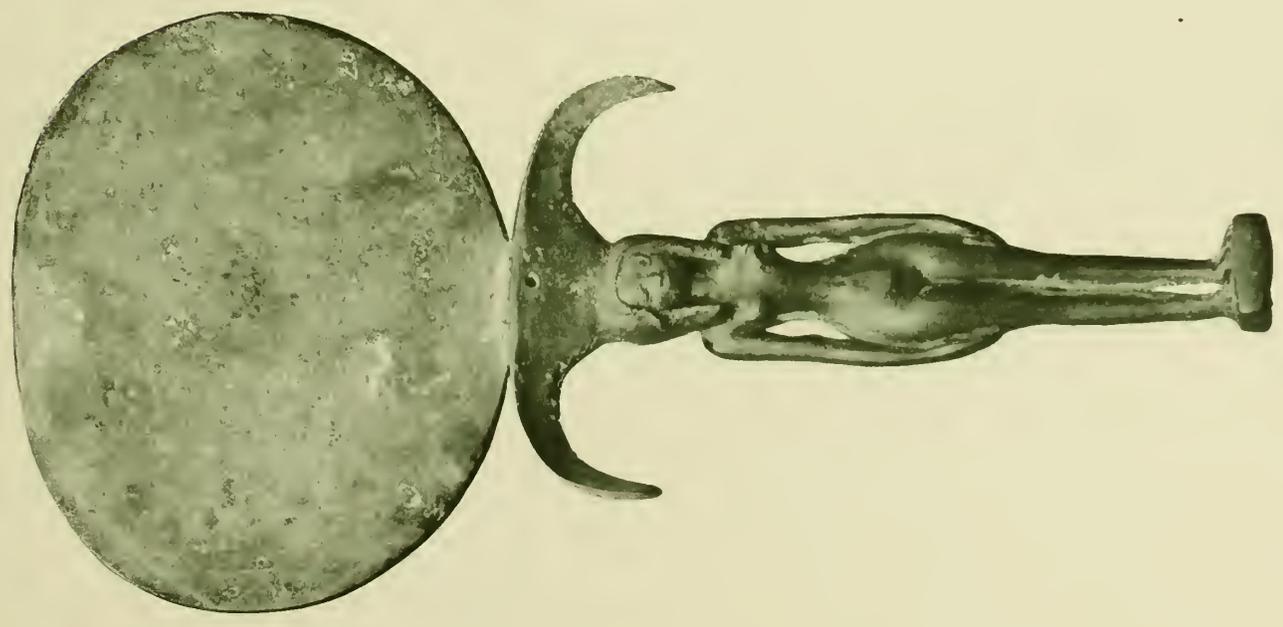
44.045



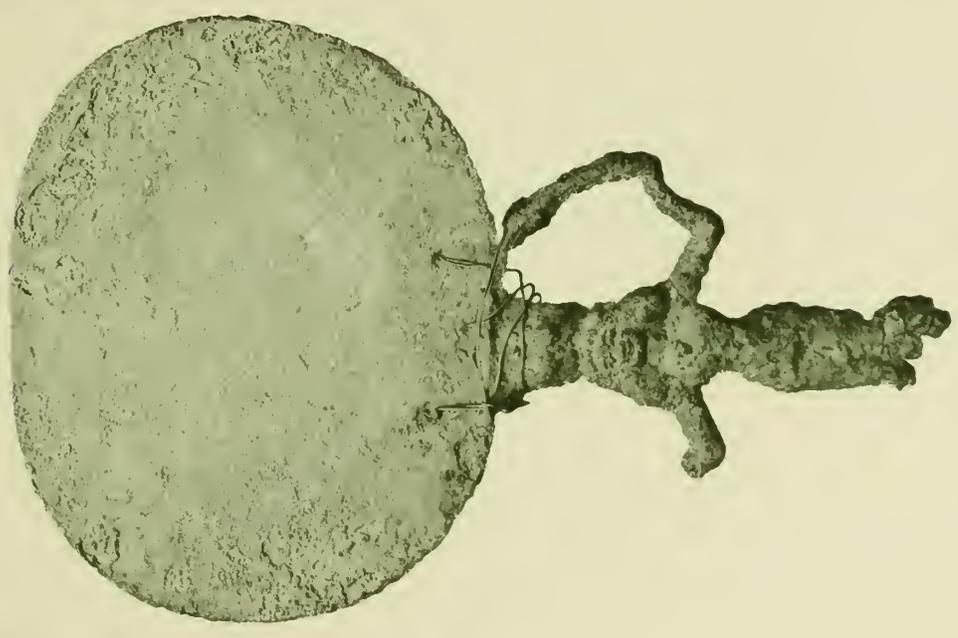
44.038



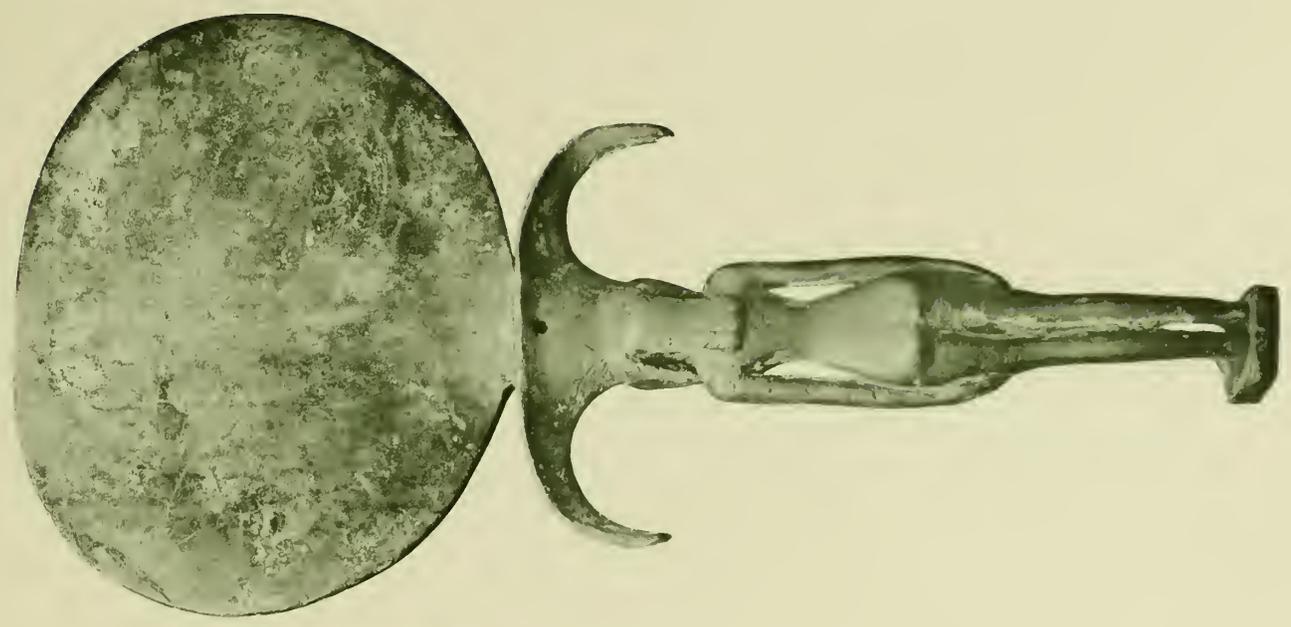
44.045



44.044^A



44.046



44.044^B



44.039

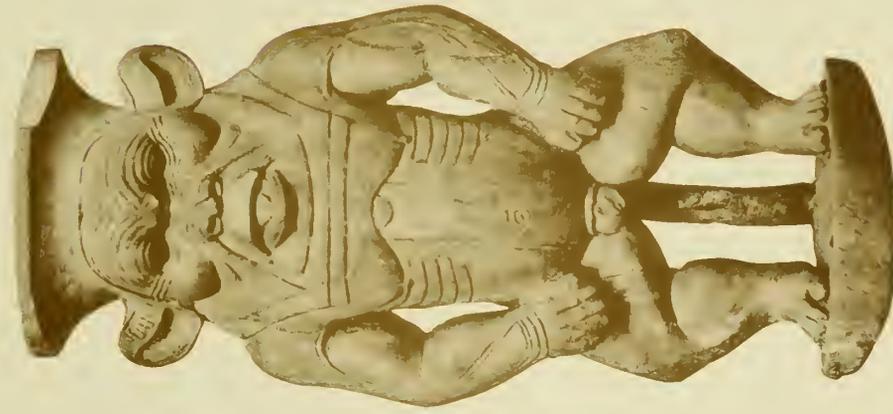


44.041





44.042 A

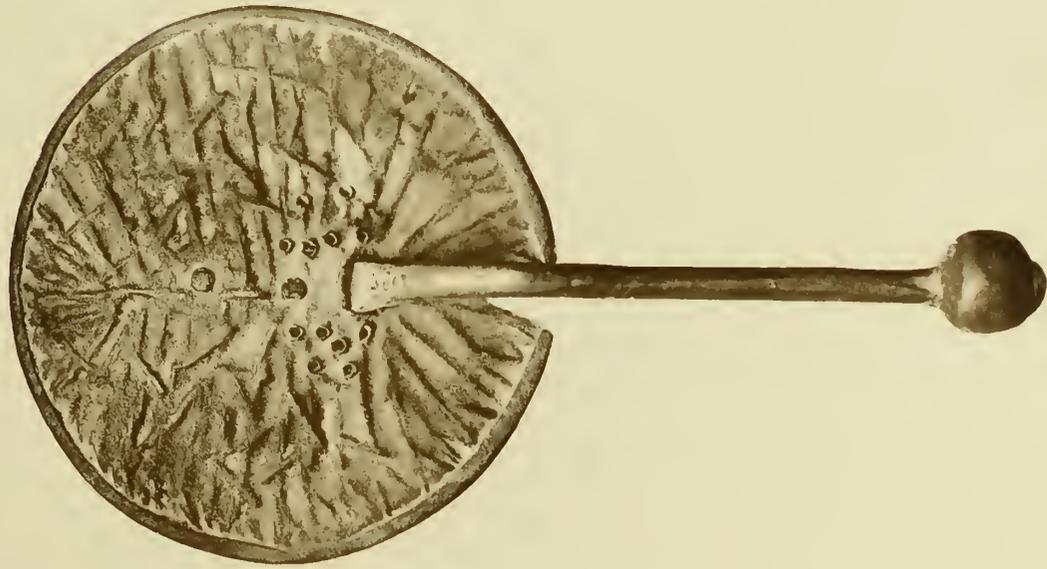


44.017

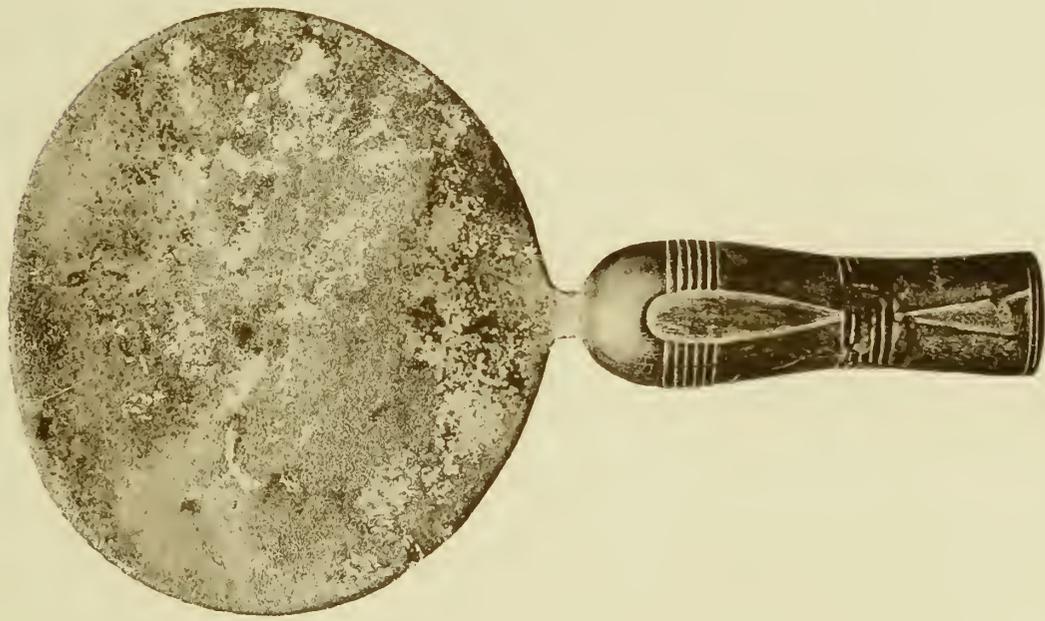


44.042 B

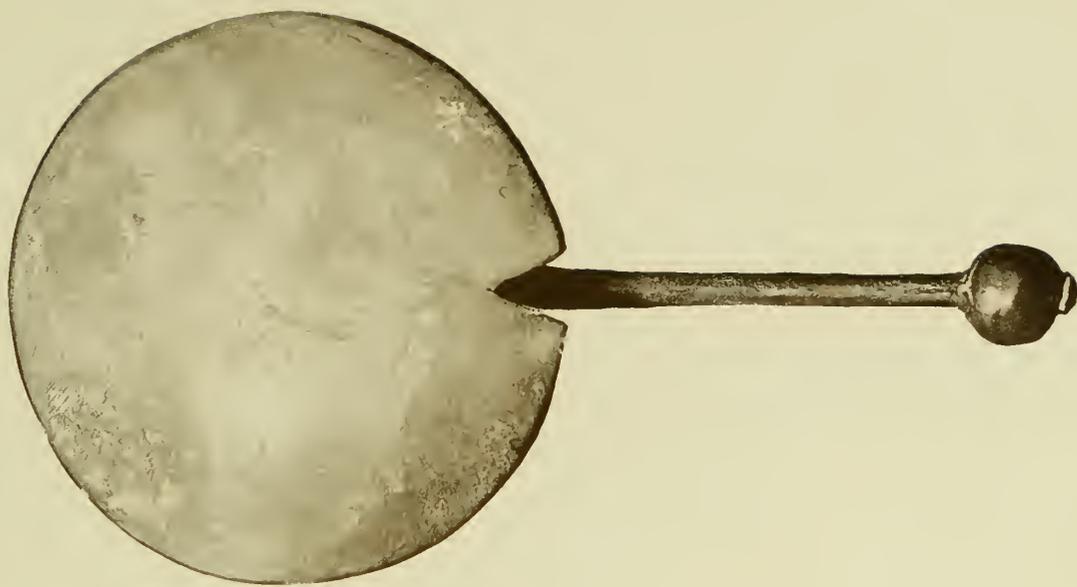




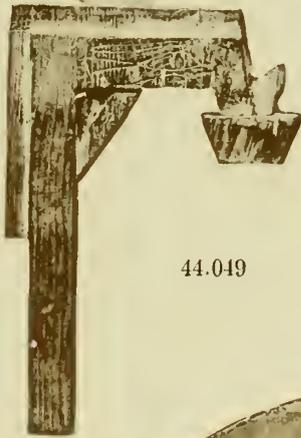
44.051 B



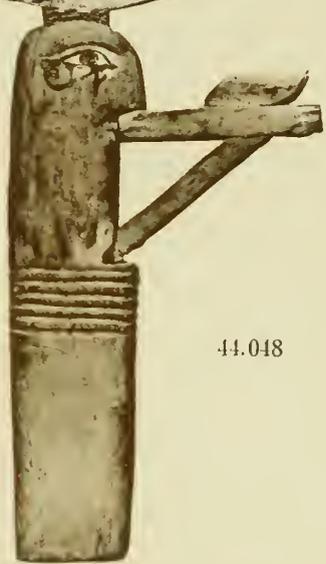
44.037



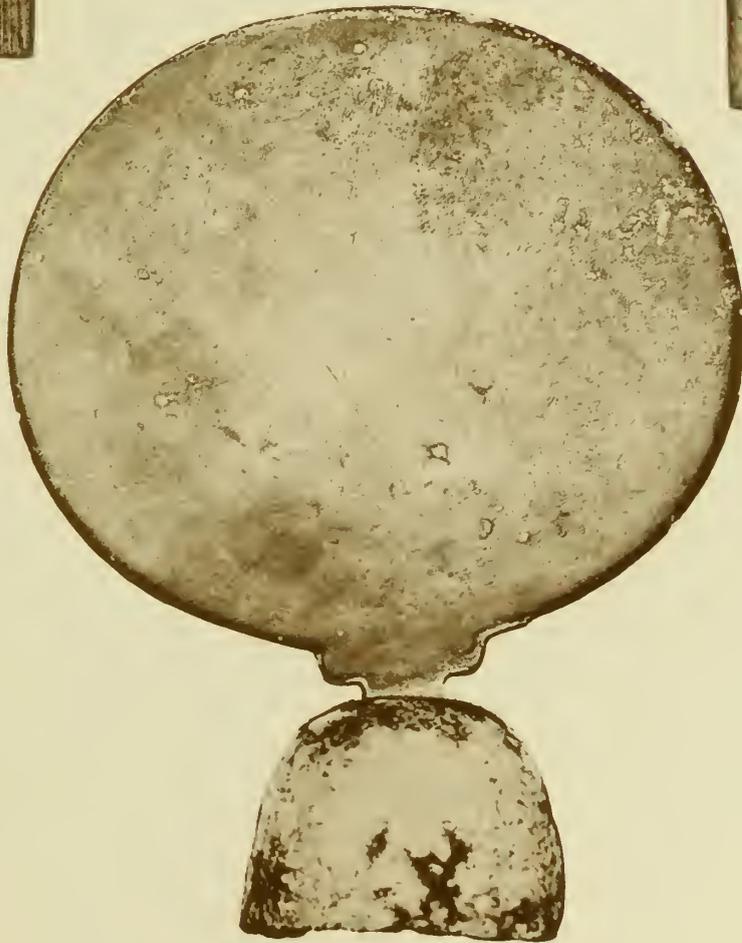
44.051 A



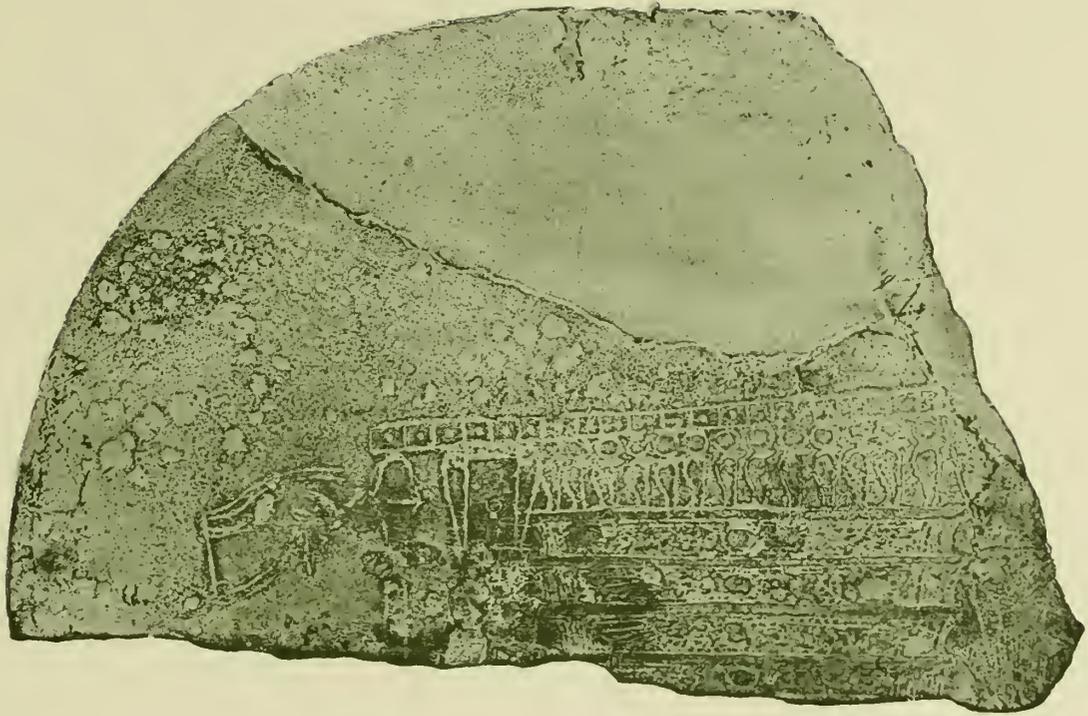
44.049



44.018



44.073

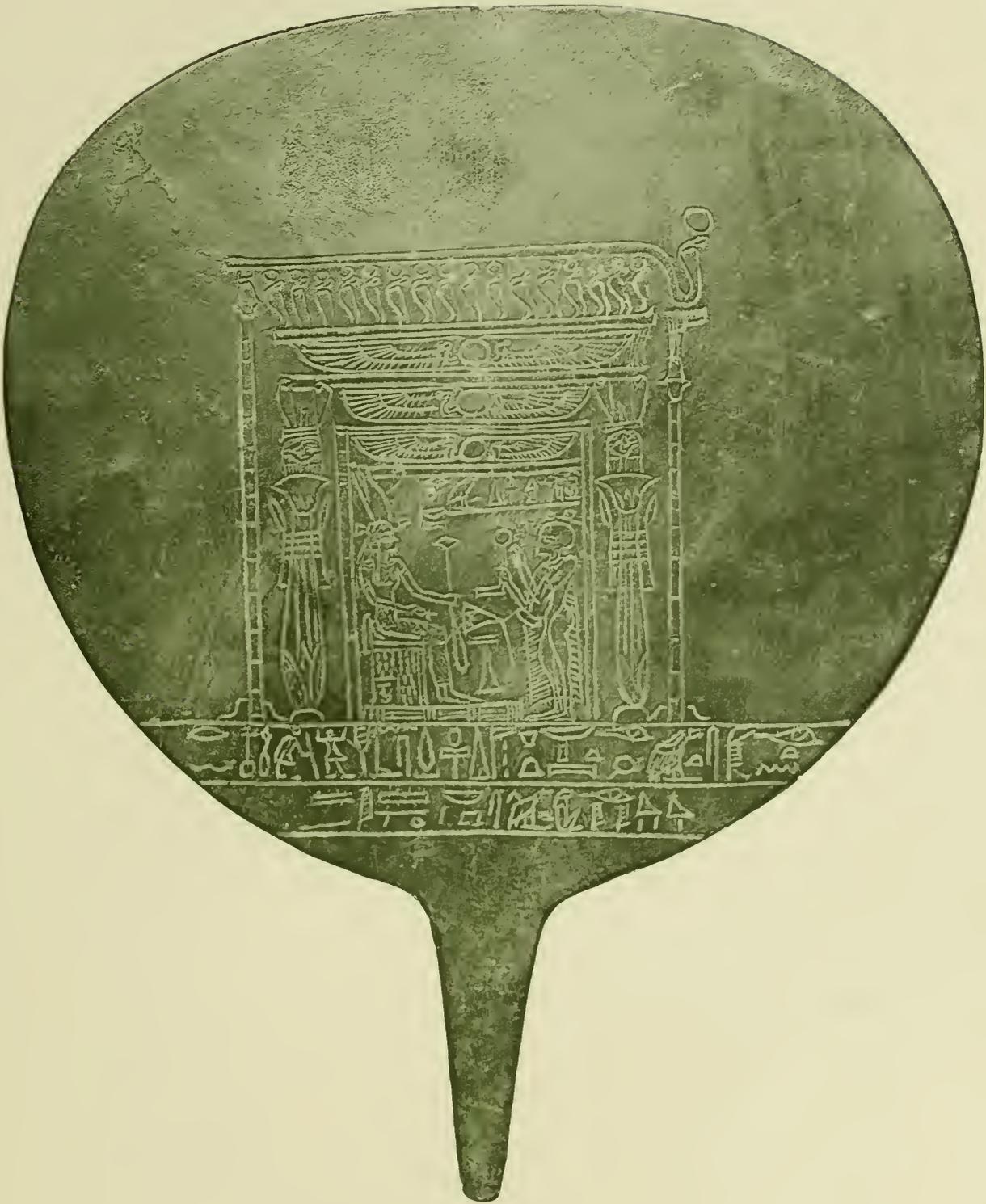


44.077 A et B

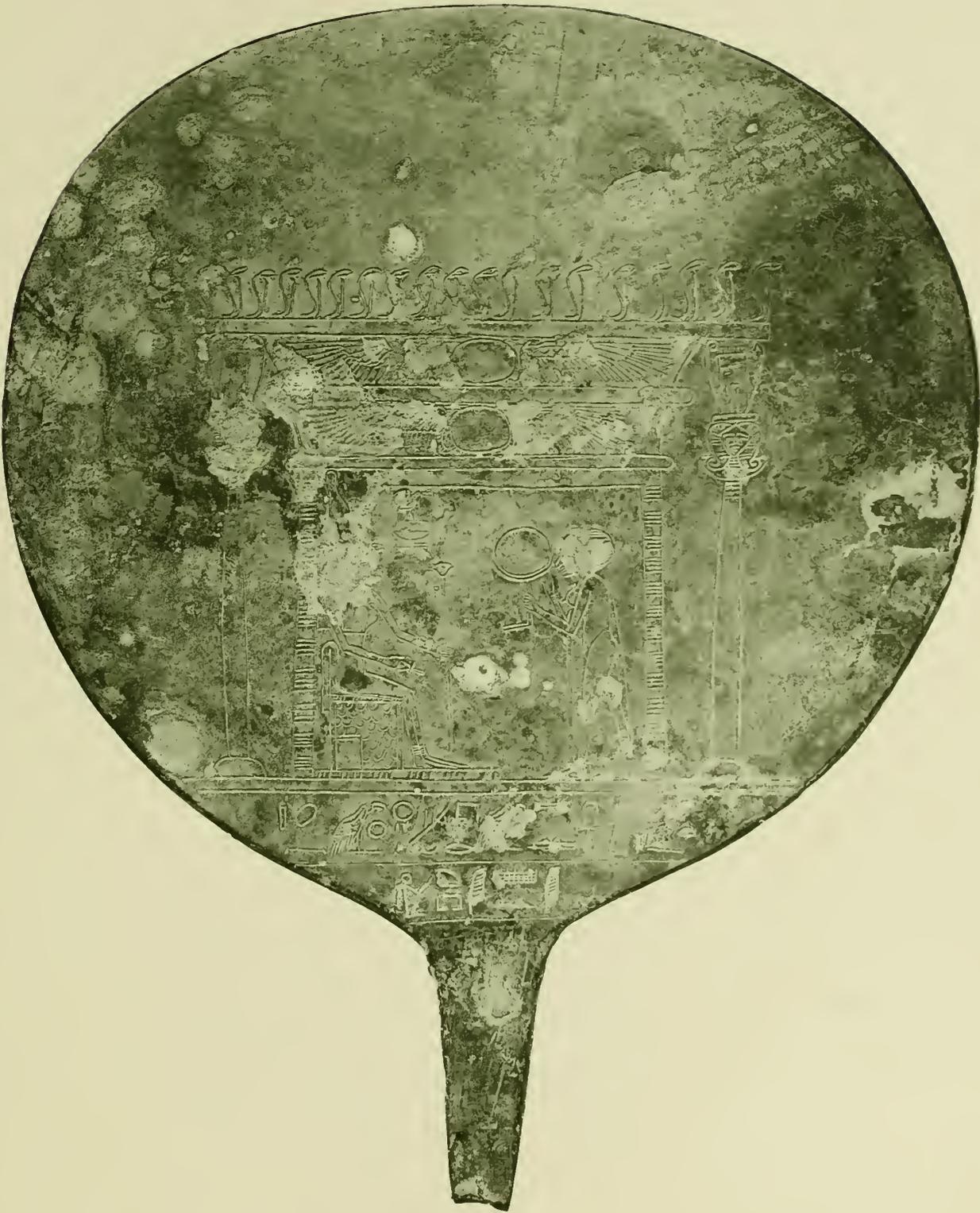




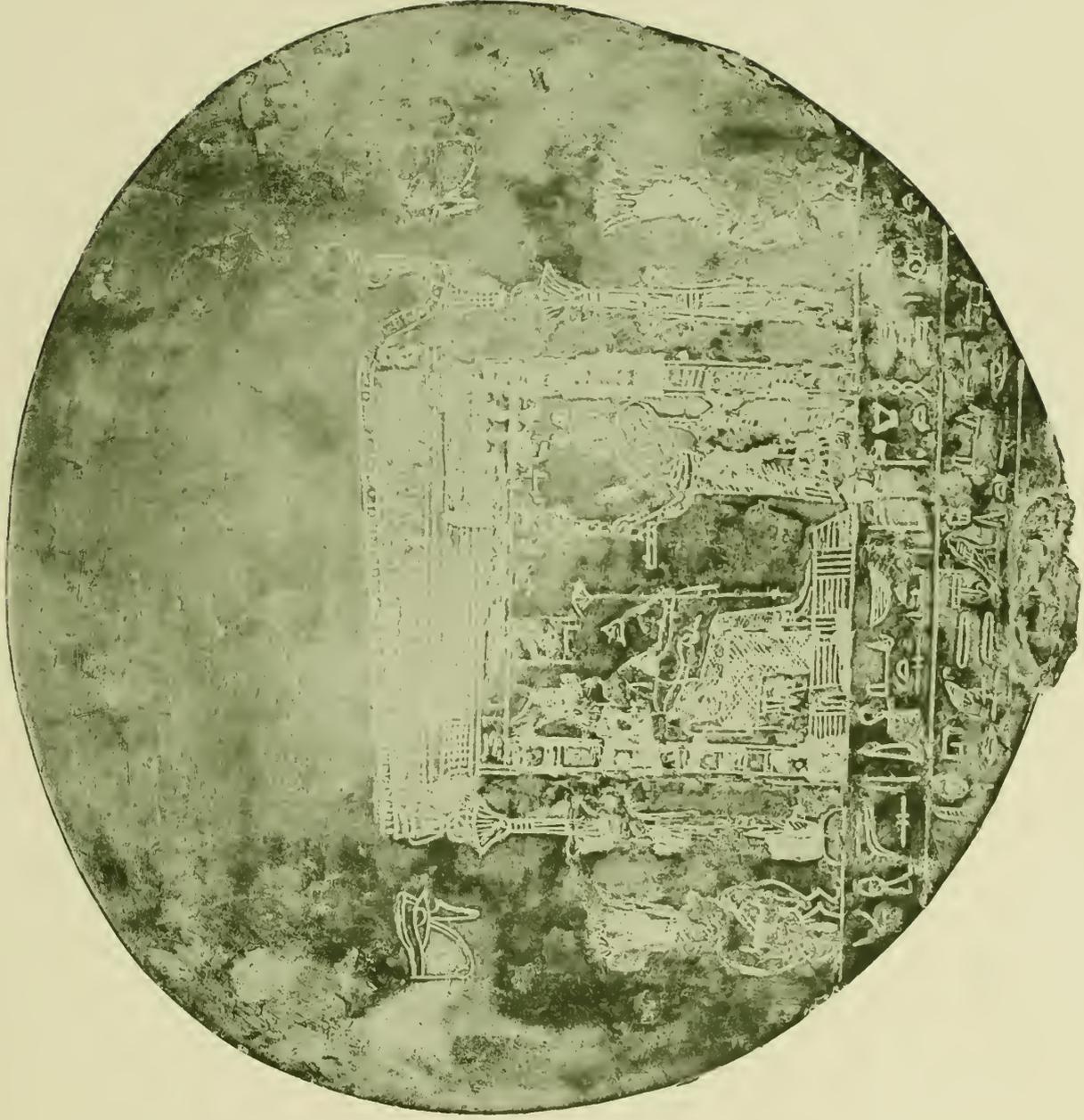
44.076



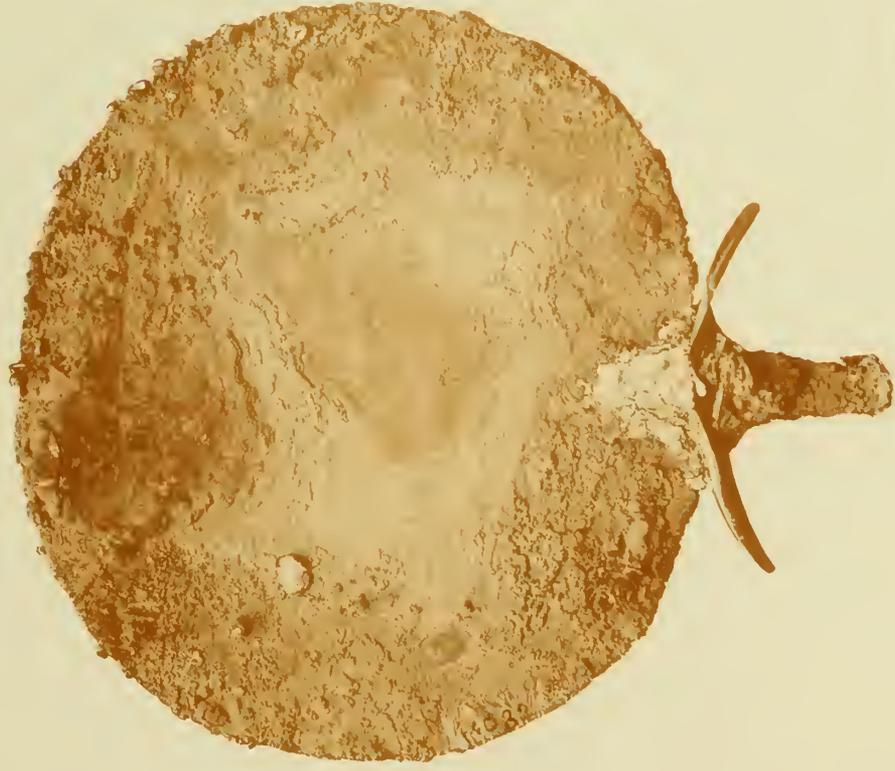
44.078



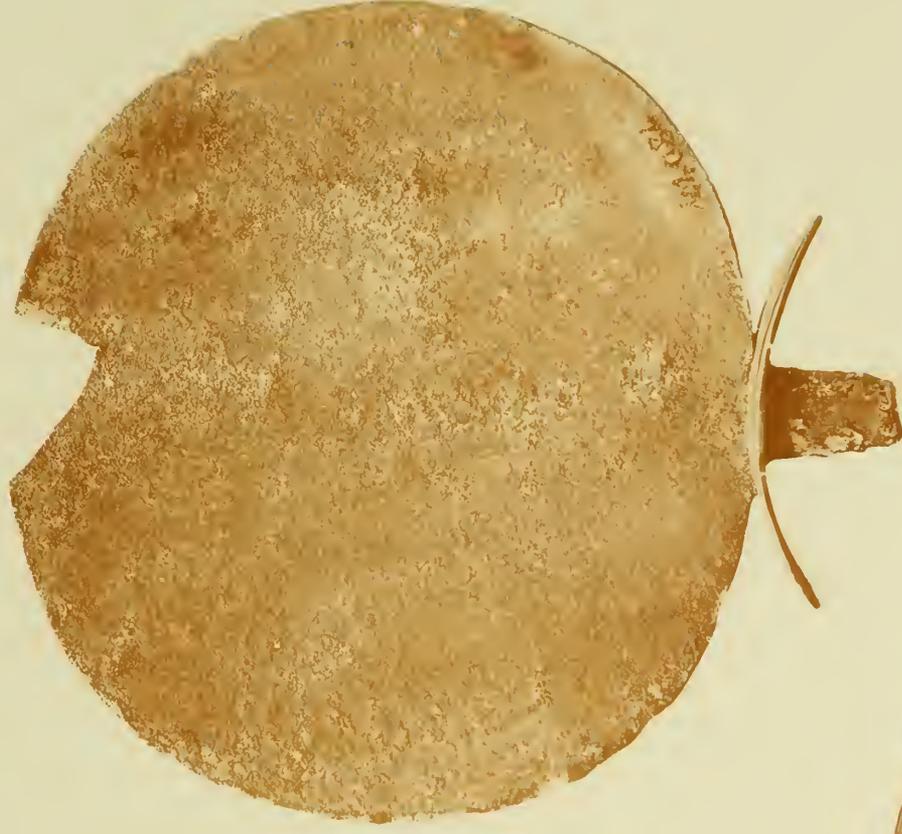
44.079



44.080



44.082



44.084



44.046



44.089



44.092



44.091



44.094



44.083



44.095



44.093



44.096



44.097



44.088



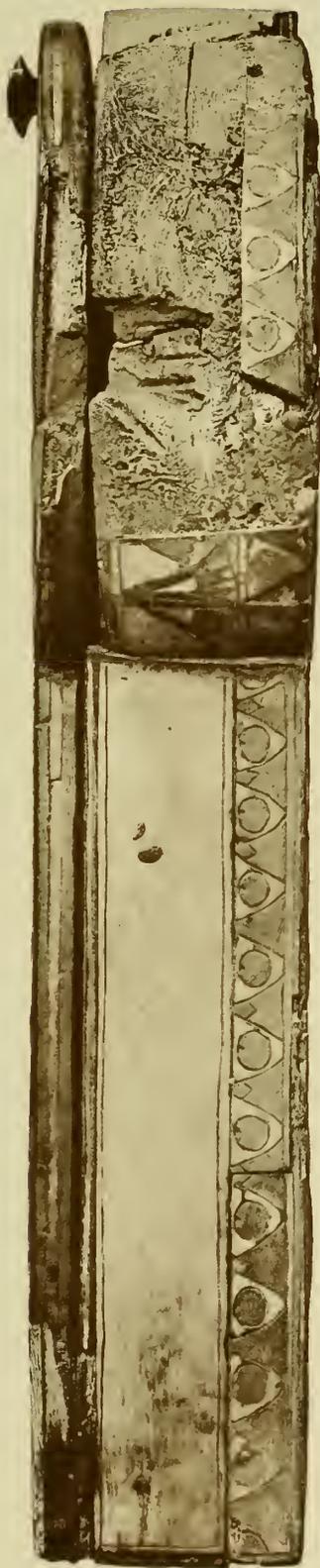
44.087



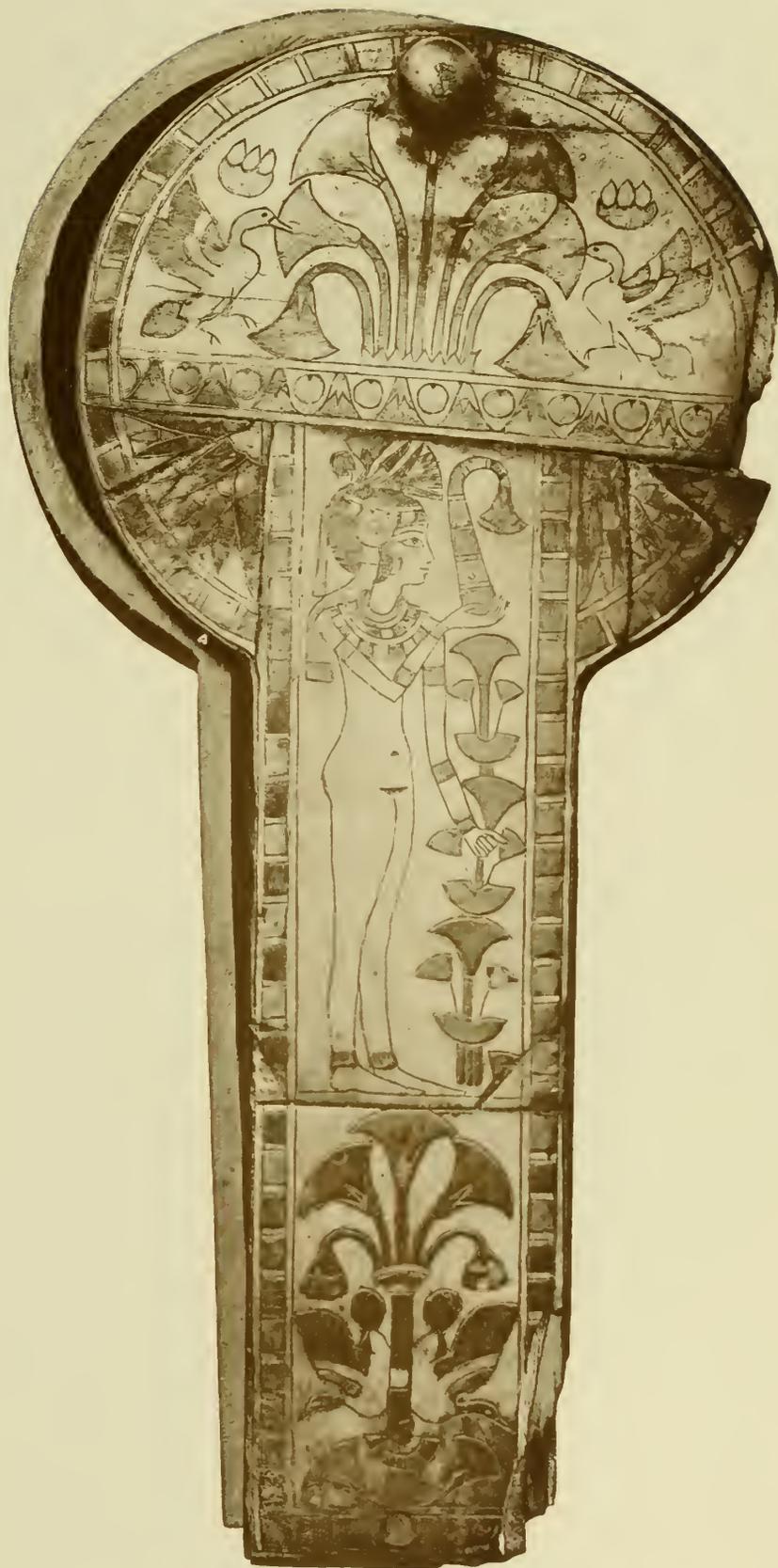
44.090



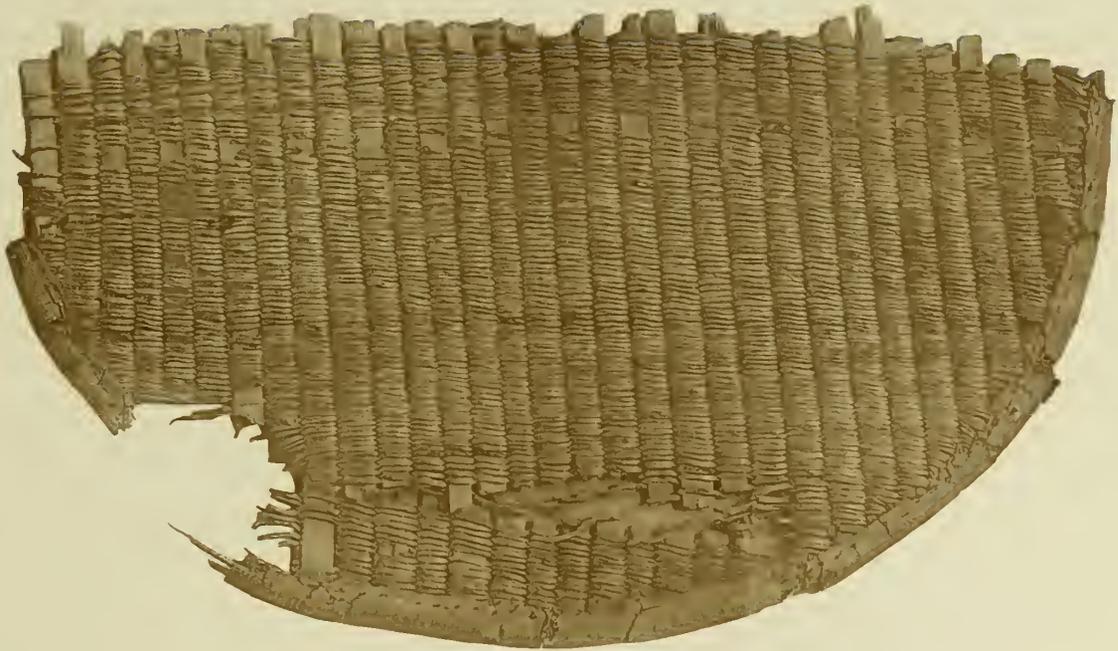
44.098



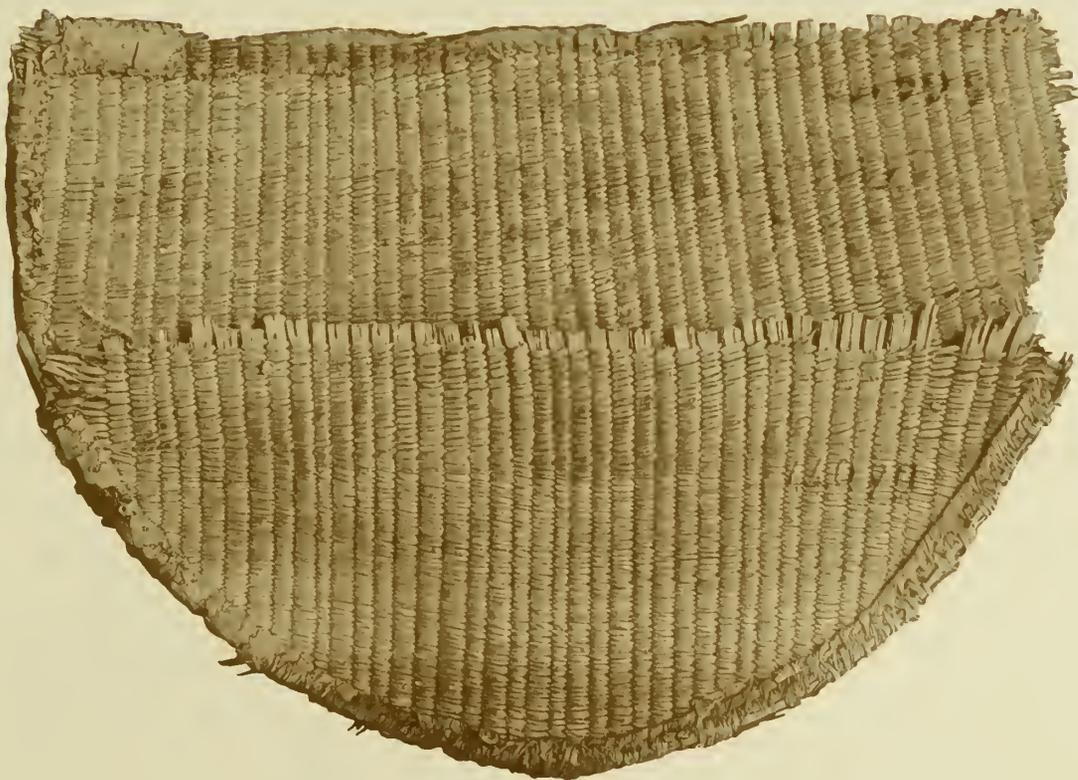
44.101 B



44.101 A



44.100



44.099



44.012



GETTY RESEARCH INSTITUTE



3 3125 01360 4281

